



oned 
Observatoire national de l'enfance en danger

RAPPORT D'ACTIVITES 2007

GIP Enfance en Danger

BP 30302
75823 PARIS Cedex 17
Tél : 01 53 06 68 68
Fax : 01 45 41 38 01
direction@giped.gouv.fr

www.allo119.gouv.fr
www.oned.gouv.fr

La Lettre du Président

L'année 2007 a été marquée par la promulgation de la loi de réforme de protection de l'enfance, le 5 mars 2007. Les bouleversements qu'elle induit ont modifié et renforcé les missions du GIP, dont ce rapport décrit l'importante activité en 2007.

L'équipe du 119 a ainsi mené une réflexion approfondie sur les conséquences de la loi, notamment sur le rôle majeur qui échoit au Président du Conseil général, la redéfinition de l'information préoccupante et les conditions d'interventions sociales et judiciaires. Dans ce cadre, le 119 a mené un travail de concertation pour améliorer les pratiques qu'accompagne la refonte des systèmes informatiques et téléphoniques. Une importante campagne de communication autour d'un nouveau visuel a été lancée auprès des établissements accueillant des mineurs. Elle se poursuivra au cours de l'année 2008.

Avec l'augmentation du nombre de ses missions liée à la réforme de la protection de l'enfance en danger, l'équipe de l'Oned s'est agrandie de manière conséquente. L'Observatoire a déployé, au cours de l'année 2007, toute son énergie à accompagner les départements, les institutions et leurs partenaires face aux changements entraînés par la loi, par des rencontres avec des représentants de conseils généraux et la participation, notamment, au comité de suivi de la réforme piloté par le cabinet de Monsieur Xavier Bertrand.

Enfin, 2007 aura également marqué la vie institutionnelle du GIP qui a adopté un nouveau cadre emploi, approuvé par l'ensemble des organisations syndicales.

Je profite de cette occasion pour rappeler la très grande attention avec laquelle le Conseil d'administration et moi-même continuerons à soutenir avec vigilance le développement du 119 et de l'Oned dans ces nouvelles perspectives.

Christophe BÉCHU

Président du GIP enfance en danger

Président du Conseil général de Maine- et-Loire

Introduction

La loi réformant la protection de l'enfance promulguée le 5 mars 2007 a incontestablement fait évoluer les missions des deux services d'accueil téléphonique et d'observatoire national.

La substitution systématique par le législateur de l'expression « *enfance en danger* », souvent complétée par « *ou en risque de l'être* », à l'expression « *enfant maltraité* » a une répercussion sur la dénomination du service dorénavant « *service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger* » (CASF article L.221-1 5ème). Ce changement de dénomination, qui concerne aussi le groupement, traduit au moins pour partie une évolution ou une clarification des situations des enfants aidés par le 119. Ce changement, on le verra plus loin, a conduit à une réflexion collective et à d'importantes actions de communication.

La réforme législative a conduit en 2007 un important travail de réflexion et d'amélioration de l'accueil téléphonique. Cette amélioration s'est traduite par une réorganisation du planning des écoutants permettant notamment une participation beaucoup plus assidue aux réunions de coordination, voire de supervision. Dans le même temps, un travail important de refonte du système informatique a été mené, soutenu par une réflexion sur l'activité d'écouter qui, en outre, a enrichi la formation des nouveaux écoutants et les interventions extérieures.

En concertation avec l'ONED, l'équipe du 119 a réfléchi aux incidences de la loi notamment en ce qu'elle confirme le rôle prépondérant du Président du Conseil général, redéfinit l'information préoccupante et, surtout, les conditions d'interventions sociales et judiciaires. Le service a par ailleurs observé avec attention la mise en place des cellules de recueil d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes même si celles-ci ne se déploient véritablement qu'en 2008.

La loi du 5 mars 2007 accroît les missions de l'ONED, celui-ci devant notamment recueillir et traiter les informations relatives à l'enfance en danger adressées par les cellules départementales, et apporter son soutien aux observatoires départementaux de protection de l'enfance créés par l'article L.226-3 du CASF. L'extension des missions de l'ONED a justifié aux yeux de l'Assemblée générale du 10 octobre 2007, un accroissement sensible de ses moyens en personnel. L'année 2007, qui a vu une activité importante de l'ONED sur l'ensemble de ses missions, a ainsi notamment rencontré 16 équipes de nouveaux départements avec lesquels l'ONED n'avait pas encore de contacts.

Si l'on considère enfin l'activité institutionnelle du GIP en 2007, il faut évoquer tout particulièrement la négociation et l'adoption par toutes les organisations syndicales du nouveau cadre d'emploi. Le recrutement d'un chargé de mission informatique et téléphonie a d'autre part permis d'accélérer les différents projets du GIP : réseaux informatiques communs aux deux services, nouveaux logiciels de gestion des appels et de téléphonie, appui technique à la préparation de la base de données anonymisées de l'ONED en cours de mise au point.

Le GIP enfance en danger voit donc cette année un développement de ses services et leur coopération s'accroître et s'enrichir dans un contexte législatif nouveau.

TABLE DES MATIERES

La Lettre du Président	1
Introduction	3
PARTIE I : EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU 119	11
I.1 : Evolutions et changements du 119	11
Organisation du planning du plateau d'écoute	12
Changement de logiciel informatique et de système téléphonique	13
L'écoute au 119.....	14
I.2 : Analyse chiffrée de l'activité d'écoute et de transmission.....	16
Analyse globale des appels	16
Analyse détaillée des retours des départements	21
Analyse détaillée sur les enfants.....	36
I.3 : La communication.....	40
Les temps forts.....	41
Les relations médias.....	44
Les demandes d'insertion	47
La vie du site internet.....	48
Les demandes de documentation.....	49
I.4 : Partenaires.....	52
Rapprochement des associations	52
Les interventions extérieures et les visites	53
Les numéros européens.....	55
PARTIE II : L'ONED, DEVELOPPEMENT DES MISSIONS.....	59
II. 1 : Le renforcement de l'équipe de l'ONED	59
Equipe interne.....	59
Chercheurs associés.....	59
II.2 : Missions d'appui et de conseil aux départements, administrations et associations	60

Soutien aux départements.....	60
Soutien à l'Etat	62
Autres institutions.....	65
Associations.....	65
Conventions et partenariats	67
II.3 : Rapport annuel au Parlement et au Gouvernement.....	68
II.4 : L'amélioration de la connaissance chiffrée de l'enfance en danger	69
Travail avec les producteurs de données chiffrées en protection de l'enfance	69
Enquête Pupilles.....	70
Observation longitudinale de l'enfance en danger.....	70
L'Enquête Longitudinale Française durant l'Enfance (ELFE).....	72
Soutien à la mise en place du nouveau logiciel du SNATED	73
II.5 : Recensement et évaluation des pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge.....	73
Compétences parentales	73
Médiation familiale	75
Jeunes en difficultés multiples.....	75
II.6 : Développement d'études et de recherches.....	75
Conseil scientifique	75
Les appels d'offres annuels.....	76
Commandes et études ponctuelles	80
Journée de l'ONED	81
Stratégie de recensement et diffusion des recherches	81
Auditions d'experts	81
Publications membres de l'Oned	82
Communications des membres de l'Oned en France	82
II.7 : Participation au réseau des observatoires européens et ouverture sur l'international	83

Accueil délégations étrangères.....	83
ChildONEurope.....	84
Participation à des colloques internationaux	84
Déplacements	85
II. 8 : Diffusion et circulation des informations.....	85
Centre de documentation et veille scientifique.....	85
Développement du site de l'Oned	85
L'Oned et la presse.....	92
PARTIE III. LA VIE INSTITUTIONNELLE DU GIP ENFANCE EN DANGER	97
III.1 : Les temps forts de la vie institutionnelle	97
Calendrier des réunions institutionnelles de l'année 2007	97
Contrôle de la Cour des Comptes	97
Mise en place du nouveau cadre d'emploi du GIP Enfance en danger	97
Mise en place d'une procédure d'évaluation des salariés du GIP Enfance en danger	99
L'avancée des projets informatiques et autres travaux.....	99
Les relations entre les services du GIP Enfance en danger.....	100
Point sur les contentieux.....	100
Autres informations	101
III.2 : L'évolution des effectifs et la formation.....	101
Evolution des effectifs en 2007	101
Formation des salariés en 2007	102
III.3 : L'analyse du compte financier 2007 et de l'évolution du budget annuel depuis 2003.....	103
Analyse globale du budget entre 2002 et 2007.....	103
Analyse du compte financier 2007.....	105
Annexes.....	107

Evolutions de l'activité du 119

I.1 : Evolutions et changements du 119

- **Organisation du planning du plateau d'écoute**
- **Changement de logiciel informatique et de système téléphonique**
- **L'écoute**

I.2 : Analyse chiffrée de l'activité d'écoute et de transmission

- **Analyse globale des appels**
- **Analyse détaillée des retours des départements**
- **Analyse détaillée sur les enfants**

I.3 : Communication

- **Les temps forts**
- **Les relations médias**
- **Les demandes d'insertion**
- **La vie du site internet**
- **Les demandes de documentation**

I.4 : Partenaires

- **Les associations**
- **Les interventions extérieures et les visites**
- **Les numéros européens**

PARTIE I : EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU 119

I.1 : Evolutions et changements du 119

L'équipe du 119 a été associée dès 2006 à la réflexion accompagnant l'élaboration de la réforme législative. Au sein du service, de nombreux documents, articles, comptes-rendus ont ainsi été diffusés et les travaux en collaboration avec l'ONED initiés dès 2006.

La **réflexion sur la réforme**, associée à une prise de conscience d'une baisse des sollicitations et des appels décrochés, a conduit l'encadrement du service et l'ensemble des écoutants à un examen réflexif sur les pratiques. On peut ainsi citer l'apport depuis 2006 des réunions avec les associations disposant d'un téléphone ou encore constater que le nombre de situations transmises aux départements, qui avait diminué en 2005, s'est stabilisé en 2006 et en 2007.

La **négociation du cadre d'emploi public** décrite plus loin a permis de débattre de manière approfondie des plannings, de la participation aux réunions, etc...

Enfin, la préparation dès la fin 2007 de la mise en place de l'évaluation individualisée des personnels a contribué à enrichir la réflexion collective sur le métier d'écoutant mais aussi sur les indicateurs pertinents d'observation et d'amélioration des pratiques.

Trois axes de travail ont été conjugués depuis 2006 et se poursuivront en 2008 pour remplir les missions du service :

- la réorganisation des plannings,
- la refonte du système informatique et téléphonique,
- la réflexion sur les pratiques et l'amélioration des formations.

La communication du 119, détaillée plus loin, a été importante en 2007.

Une **campagne de communication** (affiches, plaquettes de communication et autocollants) à destination des mineurs s'est déroulée en 2007. Cette campagne s'appuie sur un nouveau visuel qui tient compte des modifications législatives ainsi que du souhait de rendre plus lisible le 119. L'affiche sélectionnée en commission restreinte se veut donc plus institutionnelle (se dégageant d'une communication dite associative), plus lisible (faisant apparaître les principaux aspects du service), et plus moderne (accentuant la représentation d'un téléphone et du 119). Afin de limiter les appels ludiques, cette campagne est diffusée non directement auprès du public, mais auprès des établissements accueillant les mineurs encadrés par des professionnels. Le courrier, signé par le Directeur général de l'enseignement scolaire et par Paul DURNING, accompagnant les envois des nouveaux supports de communication, rappelle l'affichage obligatoire, les missions du service, ses conditions d'accès et la nécessité de ne pas générer des appels ludiques empêchant le service de répondre à de réelles demandes d'aide. 68 000 établissements scolaires privés ou publics de métropole et des DOM, de la maternelle au lycée, ont été les destinataires de cette campagne. Les correspondants des Conseils généraux ont aussi été contactés pour leur proposer l'envoi de supports de communication selon leurs besoins. Ces supports sont affichés dans tous les lieux accueillant du public au sein des départements (PMI, secteur, etc...).

La seconde étape de diffusion aura lieu en 2008 auprès des Tribunaux, des commissariats de Police, des gendarmeries, des établissements sportifs et des cabinets médicaux.

Parallèlement, le 119 s'est impliqué dans le tournage d'un documentaire de 52 minutes qui sera diffusé en 2008 sur France 3. Ce documentaire, réalisé par Philippe Pichon et son équipe, vise exclusivement à comprendre le métier d'écoutant au 119. Il est axé sur l'observation des appels au 119, le traitement de l'information, et plus largement la vie du service. Ainsi, quelques écoutants se sont portés volontaires pour être « les fils conducteurs » de ce reportage qui devra mettre en avant les appels, leur traitement (y compris au pré accueil), mais aussi la vie du salarié au sein du GIP. Ce reportage fait l'objet de plusieurs mois de tournage de jour comme de nuit. Sa projection est prévue en novembre 2008.

2007 fut aussi une année de **rapprochement avec les partenaires extérieurs**. Le 119, à la demande des associations membres du Conseil d'administration, a remis en place les réunions avec les associations du secteur de la protection de l'enfance (2 réunions en 2007).

Enfin, au-delà de ces rencontres et de la coopération avec des structures associatives nationales, le 119, très sollicité par son homologue italien, s'est rapproché des **organisations européennes de téléphonie sociale**.

Organisation du planning du plateau d'écoute

La confirmation du **statut public du GIP**, associé à l'approbation du **nouveau cadre d'emploi**, a été l'occasion de négocier, avec les personnels et leurs représentants, une nouvelle organisation du planning d'écoute et de réunions.

Au-delà de la nécessaire observation permanente des **flux d'appels** et des conséquences en matière de couverture plateau, il s'agit ici d'un vaste chantier dans lequel le 119 tente de tenir compte non seulement des impératifs du service, mais aussi des contraintes de chacun.

En effet, les écoutants du 119 sont tous salariés à temps incomplet et un grand nombre d'entre eux conjuguent plusieurs emplois. Chaque écoutant du service s'est vu attribuer un planning individuel en octobre 2007 valable pour une période d'un an. Il pourra être modifié en fonction de l'observation des flux d'appels et de leur contenu.

La **planification** des écoutants est une activité complexe dans laquelle il faut s'assurer d'une présence suffisante sur le plateau mais aussi intégrer les différents temps de réunion tels que les supervisions, les coordinations ou encore les réunions de service. Pour ce faire, la réorganisation des plannings visait aussi à faciliter l'accès aux réunions en s'assurant que chaque écoutant puisse, dans son contexte multi employeur, être présent.

La négociation du cadre d'emploi a notamment permis de trouver ensemble les moyens de réinstaurer progressivement une participation obligatoire aux réunions intégrées au temps de travail de l'écoutant. Durant cette première année de transition, pour une dizaine d'écoutants sur 50, l'obligation de présence aux réunions a été limitée à une réunion de coordination ou de service et au minimum une réunion de supervision. Ces écoutants doivent, d'ici août 2008, aménager leurs contraintes avec leurs autres employeurs.

Les **réunions de coordination** centrées sur la pratique d'écoute ont particulièrement bénéficié de cette réorganisation. Les **réunions de supervision**, elles, fonctionnaient déjà à la satisfaction de tous et avec un haut niveau d'assiduité.

Toutes ces rencontres collectives ont vocation, avec des approches différentes, à harmoniser les réponses faites sur le plateau. La grande diversité de formation initiale des professionnels écoutants se traduit dans des pratiques d'écoute et de communication diverses employées pour atteindre les objectifs institutionnels. En revanche, il est primordial que les réponses données soient identiques. Ainsi, le 119 doit en permanence mettre en place tous les moyens possibles pour favoriser cette harmonisation.

L'amélioration technique du logiciel vient contribuer au même objectif d'une écoute plus efficace.

Changement de logiciel informatique et de système téléphonique

Le changement de logiciel a pour objectif :

- d'améliorer les conditions de travail des écoutants,
- de diminuer le temps de rédaction,
- d'augmenter le nombre d'appels pris par les écoutants,
- d'avoir une meilleure connaissance de l'activité du plateau à la fois en temps réel ainsi qu'une connaissance approfondie de la population des appelants permettant des études.

En effet, depuis 2004, force est de constater que l'applicatif métier CONSO + est inadapté au service. Trop lourd et trop rigide, ce dernier ne permet pas aujourd'hui d'établir des statistiques exploitables pour le 119.

De plus, son instabilité permanente provoque chaque année des pertes de données.

Enfin, la complexité du renseignement des différentes fenêtres provoque des renseignements partiels de fiche. Ces derniers concernent exclusivement les Aides Immédiates. Les transmissions sont, quant à elles, toujours renseignées du mieux possible mais la première conséquence, et probablement la plus handicapante, se situe dans le temps de traitement.

Par conséquent, afin de mieux prendre en compte et analyser les appels aux 119, le service a décidé de faire appel à un développeur pour construire en partenariat avec les différents utilisateurs (écoutants, coordonnateurs, etc.), un logiciel de recueil de données. Ce projet a fait l'objet au préalable d'un travail avec l'ONED sur les nomenclatures. Plusieurs groupes de travail ont été constitués. Le premier est exclusivement composé d'écoutants, premiers utilisateurs. Ce groupe a permis la construction d'une maquette du futur applicatif favorisant la navigation rapide entre les différents items et l'enregistrement simplifié des données.

Un deuxième groupe constitué de coordonnateurs a mis l'accent sur la relecture des transmissions et leur envoi, mais aussi sur les appels non transmis (faute d'éléments le permettant) entrant dans notre champ de compétences.

Il est à noter que le 119 sera très bientôt en mesure de proposer une transmission sécurisée des informations préoccupantes par mail.

Un groupe direction et un groupe transversal ont, pour leur part, travaillé sur l'analyse statistique du service, sur l'activité des salariés ainsi que la possibilité de pouvoir faire évoluer l'outil. Ainsi, il est prévu la possibilité, en fonction de demandes spécifiques, d'observer sur une période donnée des informations supplémentaires qui feraient l'objet d'une analyse fine. Un retard a été pris dans la réalisation de cet applicatif qui aurait dû voir le jour au dernier trimestre 2007.

A ce jour, l'applicatif est programmé pour une phase de test à la fin de premier semestre 2008. C'est donc durant cette phase que l'installation téléphonique sera, elle aussi, modifiée.

Parallèlement à ce constat, le service a décidé de faire auditer son installation téléphonique devant le constat de divers problèmes ayant parfois même provoqués des interruptions (certes très courtes) d'accessibilité. Le bilan est sans appel et fait état d'une fragilité du matériel et d'une incapacité à améliorer la lisibilité des flux téléphoniques.

Dans ce contexte, le service a lancé un appel d'offre pour le remplacement de son équipement téléphonique (Autocom, CTI...). Les objectifs principaux de cette démarche reposent sur une amélioration de la fiabilité du système téléphonique, une plus grande transparence et donc lecture des flux téléphoniques et, enfin, une meilleure adéquation avec un nouvel applicatif métier. Les sociétés Easy Phone et Nextira One ont été retenues et l'installation initialement prévue en 2007 se fera au premier trimestre 2008. Ce retard est en lien avec le développement de l'applicatif métier.

L'écoute au 119

Une mobilisation des écoutants et des cadres sur la qualité du service rendu s'est traduite par :

- une clarification des objectifs des réunions de coordination,
- une préparation plus formalisée de celles-ci et une participation de tous,
- une formation des nouveaux écoutants avec l'écriture du livret d'accueil de l'écoutant par le groupe tutorat,
- le changement de prestataire au pré accueil,
- l'accueil des nouveaux écoutants.

En 2007, le 119 a proposé un travail visant à améliorer **l'accueil de nouveaux écoutants**. Ainsi, un « livret d'accueil du nouvel écoutant » a été rédigé. Il vise à permettre à chaque écoutant entrant dans le dispositif de formation interne (52 heures) de rapidement comprendre la mission du service, la construction des appels mais aussi les enjeux et objectifs de sa formation comme enfin la vie administrative de tout salarié (ex : règlement intérieur, lecture du bulletin de salaire, etc..).

L'ECOUTE AU 119

« Dans le cadre de ses missions, le 119 accueille chaque jour de nombreux appels concernant principalement des mineurs en difficulté, maltraités pour certains, en grande souffrance pour d'autres, et évoluant la plupart du temps dans un environnement familial fragilisé (contexte de séparation, de conflit parental, de précarité ou d'exclusion, de violence conjugale...).

La particularité de ces appels consiste en leur diversité et leur complexité : qu'il s'agisse des modes d'interpellation des appelants (ludique, témoignage, plainte, signalement, situation d'urgence...), ou de la place qu'ils occupent au moment de l'appel (victime, témoin direct ou indirect, parent ou voisin, professionnel, etc...).

Pour l'écouter, le traitement de chacun de ces appels est particulier : qu'il s'agisse d'un enfant ou d'un adulte, son attitude empathique permettra l'émergence de la parole de l'appelant et l'installation d'un climat de confiance, mettant ainsi en place les conditions nécessaires à un bon entretien et à un recueil d'informations pertinent.

Le téléphone, outil principal de travail, autorise des récits, des confidences qui diffèrent de l'entretien en face à face, du fait notamment de l'absence de vis-à-vis et de l'anonymat possible. Seule une écoute attentive, capable d'entendre au-delà des mots énoncés, permettra à l'écouter de mobiliser une attention particulière à la tonalité du récit ainsi qu'aux éléments d'information purement factuels.

L'écoute dans l'entretien téléphonique n'est pas une position passive : outre la confrontation, pour l'écouter et l'appelant, à un imaginaire et à des représentations de ce qu'ils ne peuvent observer, elle implique pour l'écouter la prise en compte de l'obligation liée aux missions du 119 : de repérer, évaluer et transmettre au Conseil Général toute situation relevant d'un mineur en danger.

Pour l'écouter, la maîtrise de techniques adaptées à l'entretien téléphonique et la qualité de son écoute sont dès lors nécessaires pour mener à bien ses missions, aussi élargies soient-elles : écouter, comprendre, analyser et évaluer, orienter et le cas échéant, transmettre aux autorités compétentes en vue d'une protection du mineur. »

Le pré accueil du 119 a lui aussi fait l'objet de modifications en 2007. Arrivé à son terme, le marché avec la société Phone Marketing a été mis en concurrence. Sept sociétés ont constitué un dossier. Phone Marketing, dans ce contexte, n'a pas remporté le marché. Il est important néanmoins de souligner la qualité des rapports et du soutien que cette société a pu entretenir avec le 119 tout au long de sa prestation. La société retenue s'appelle Phone Régie. Ce choix repose sur une grande finesse dans la compréhension de la mission du service qui s'est évidemment traduite dans la proposition d'organisation qui a été faite. Au-delà de sa compréhension, cette société propose une politique salariale fidélisante et un dispositif d'agents dits « volants » en cas d'urgence qui nous est apparu parfaitement adapté à nos besoins. Ce changement de prestataire est aussi l'occasion pour le service de revoir, début 2008, les scripts des appels au pré accueil. Cette réflexion s'accorde de surcroît parfaitement avec le travail mené sur la refonte des outils téléphoniques et informatiques du service.

I.2 : Analyse chiffrée de l'activité d'écoute et de transmission

L'analyse chiffrée des appels sur l'année 2007 présente les mêmes carences qu'en 2005 et 2006 en lien avec les faiblesses du logiciel informatique de saisie des appels, mis en place en 2004. En 2008, la mise en place du nouveau logiciel de saisie des données de chaque appel reçu au 119 devrait nous permettre de revenir à un niveau de connaissance de l'activité plus pertinent. De même, le changement de l'installation téléphonique va permettre une meilleure lisibilité des flux d'appels. Pourront être ainsi analysés, par exemple, les temps d'attente moyens, les moments de saturation de lignes s'il en existe, les durées de communication, qu'il s'agisse d'appels ayant donné lieu à une transmission ou pas. Le logiciel de recueil de données va quant à lui remplir un double objectif. Le premier est de simplifier et d'améliorer la saisie des données pour les écoutants. Le second est de permettre, par la mise en place de ce nouveau logiciel, l'analyse du contenu des appels. Un certain nombre d'informations seront à nouveau accessibles, de manière rapide et efficace, telles que savoir qui appelle le 119, pourquoi, quelles ont été les réponses apportées... Il reste néanmoins important de préciser que ce type de données ne sera exploitable sur 2008 que de juillet à décembre en raison du calendrier de finalisation de l'applicatif métier et de celui de la formation des écoutants.

Ce travail permettra d'atteindre l'objectif annoncé l'année dernière sur le format des rapports d'activité du 119. En effet, il a été décidé de continuer à présenter dans le rapport annuel d'activité du GIP Enfance en danger les éléments quantitatifs de l'activité du 119. Parallèlement, dans un second rapport plus qualitatif, édité tous les deux ans, seront réalisées les analyses du contenu des appels ainsi que des études menées en interne par des groupes de travail constitués d'écoutants et de coordonnateurs par exemple.

Analyse globale des appels

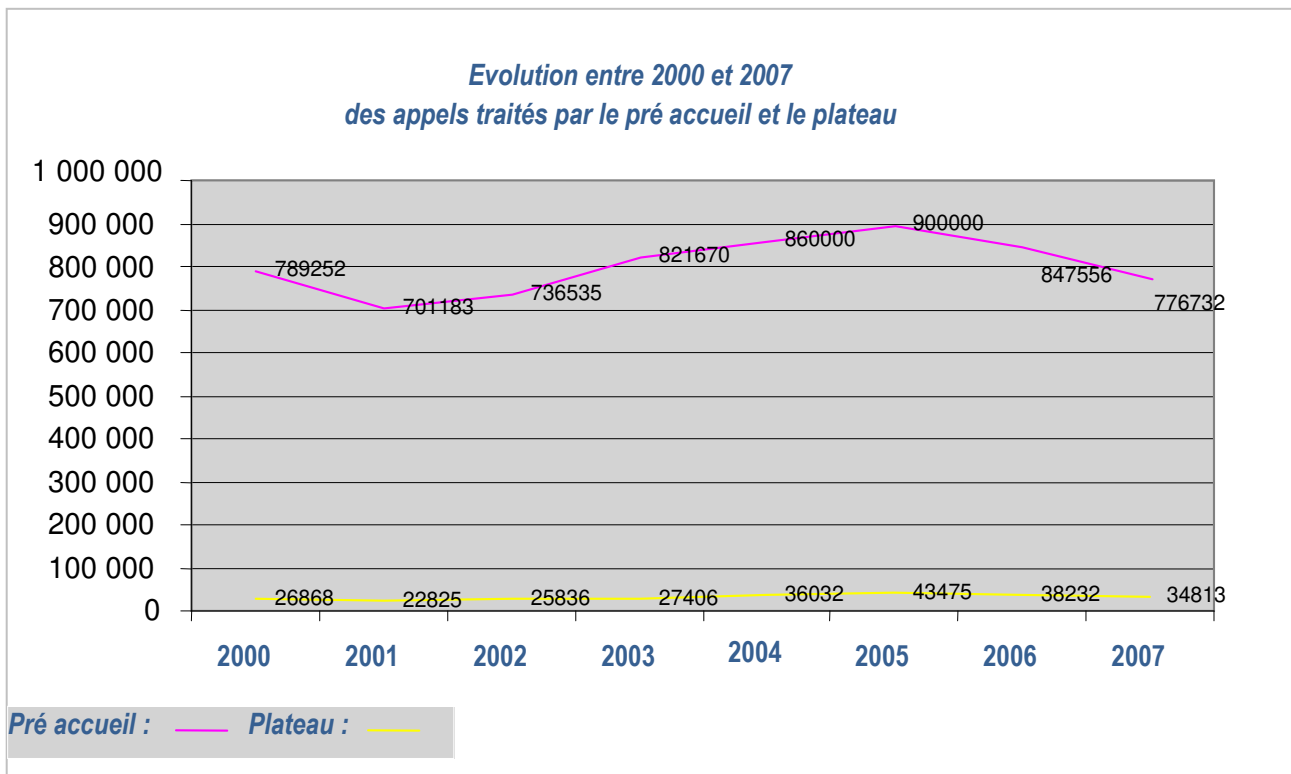
Le 119 connaît une baisse des sollicitations d'environ 17 % (1,7 million de sollicitations en 2006 et 1,4 million en 2007).

- **Activité téléphonique**

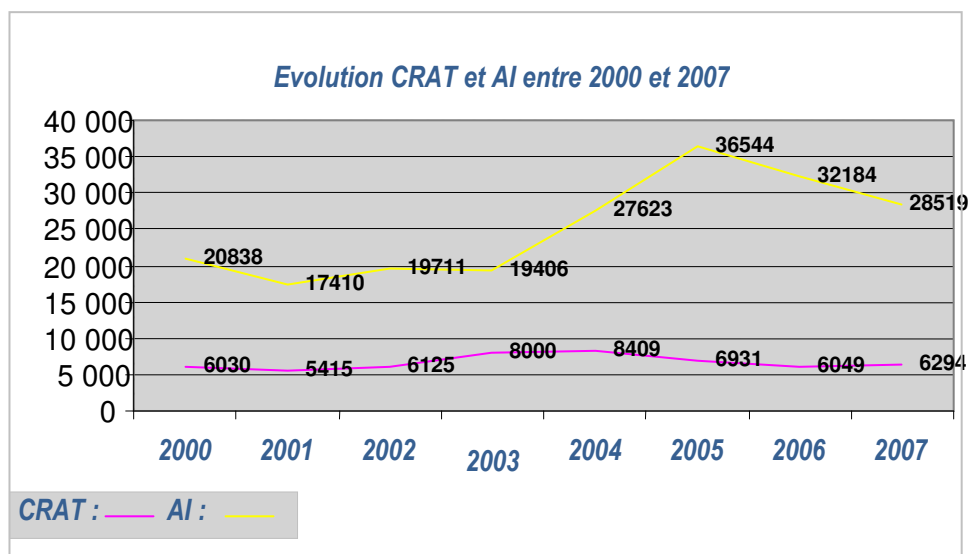
1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007 *
204 000	710 000	789 262	701 183	736 535	821 670	860 000	900 000	847 556	776 732

→ résultat estimé car il manque 31 jours de données statistiques sur l'exercice 2007

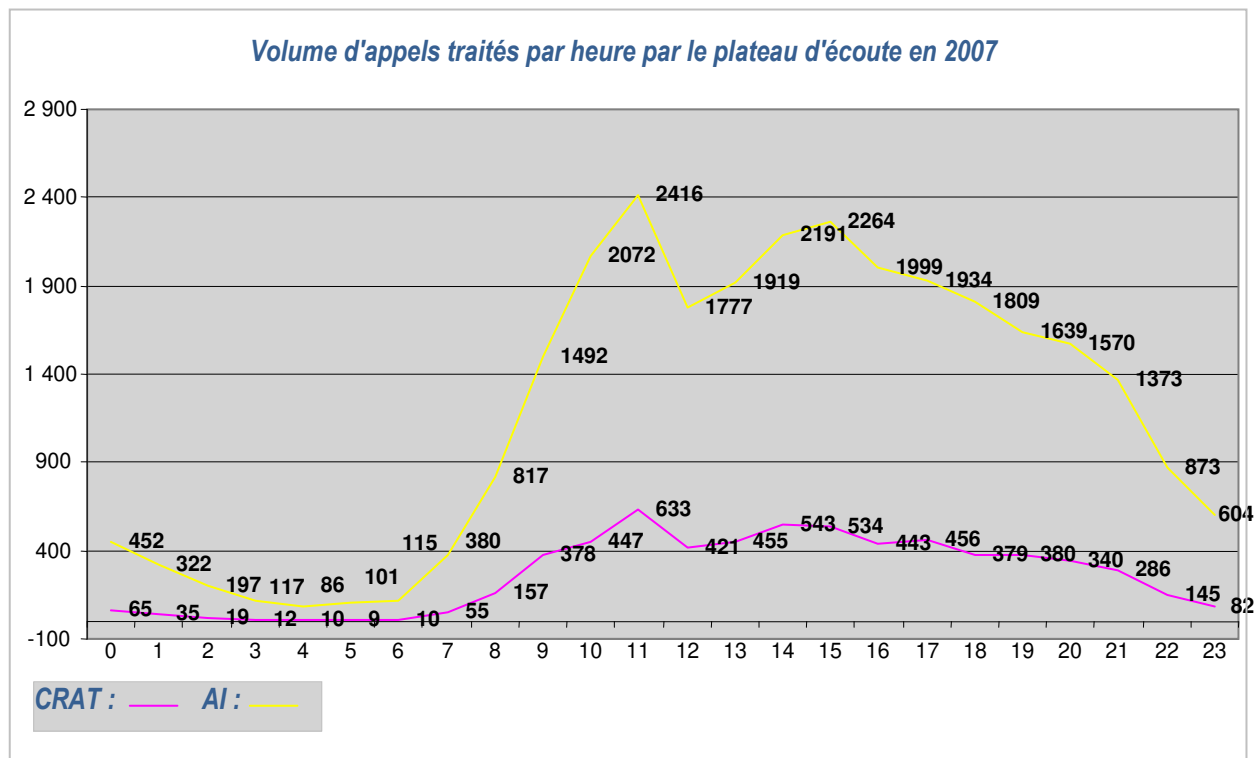
Le pré accueil a décroché environ 777 000 fois en 2007 contre 847 500 en 2006. Dans ces appels, il existe des indicateurs qui laissent penser que le service a, dans ce contexte de diminution de sollicitations, amélioré son accessibilité. Par exemple, les demandes de rappel sont un indicateur étudié pour s'assurer de la couverture du plateau par les écoutants et permettre de réajuster, si besoin, les plannings. En 2007, les demandes de rappel ont baissé de 23% (15 519 en 2006 contre 11 911 en 2007).



Parallèlement, on remarque une augmentation des transmissions de 4% (6 047 en 2006 & 6 296 en 2007) ce qui signifie que le 119 est moins sollicité, mais à meilleur escient. Cette augmentation des informations préoccupantes est rassurante. La baisse importante des appels ludiques permet de libérer les lignes pour les situations réelles d'enfants en danger.



Les appels « à contenu » donnent lieu soit à un CRAT (compte-rendu d'appel téléphonique permettant une transmission), soit à une AI (Aide Immédiate sans transmission). L'ensemble de ces appels représente l'activité totale du plateau. En 2007, ce sont ainsi près de 35 000 appels qui ont fait l'objet d'un entretien avec un écoutant du 119.



Malgré la baisse permanente des sollicitations, la répartition dans la journée des appels traités par le service reste similaire. Compte tenu de l'augmentation du nombre de transmissions, le besoin d'écouter sur le plateau est plus important un peu plus tard dans la matinée. Pour autant, le pic d'appels à contenu faisant l'objet d'une transmission est toujours entre 11h et 12h.

Activité du plateau 119

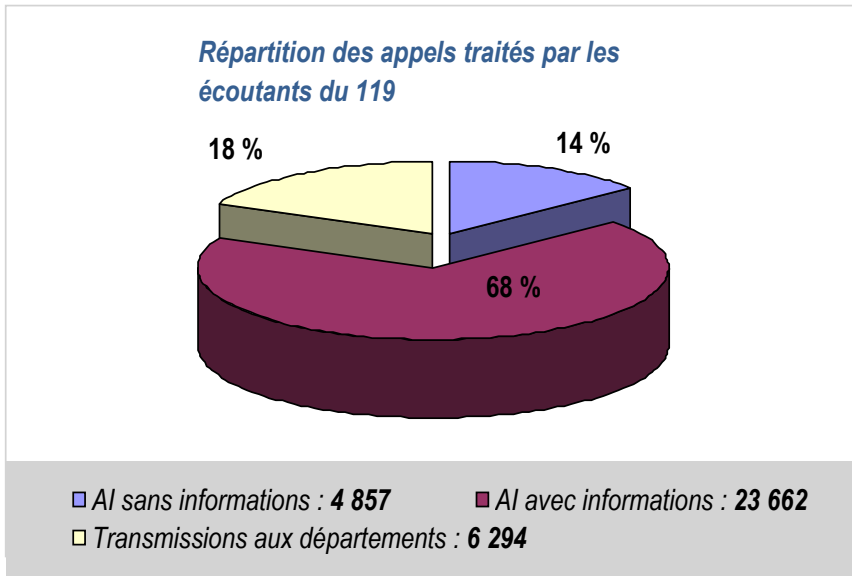
Transmissions aux départements depuis 1991

<i>Année</i>	<i>CRAT</i>
<i>1991</i>	<i>1 649</i>
<i>1992</i>	<i>1 780</i>
<i>1993</i>	<i>2 484</i>
<i>1994</i>	<i>2 642</i>
<i>1995</i>	<i>2 778</i>
<i>1996</i>	<i>2 789</i>
<i>1997</i>	<i>4 150</i>
<i>1998</i>	<i>4 456</i>
<i>1999</i>	<i>6 389</i>
<i>2000</i>	<i>6 030</i>
<i>2001</i>	<i>5 415</i>
<i>2002</i>	<i>6 125</i>
<i>2003</i>	<i>8 000</i>
<i>2004</i>	<i>8 409</i>
<i>2005</i>	<i>6 931</i>
<i>2006</i>	<i>6 048</i>
<i>2007</i>	<i>6 294</i>

L'impact du plan de communication du 119 devrait se faire sentir en 2008 sur les sollicitations mais aussi sur le volume de transmissions. Pour ces transmissions, il sera néanmoins nécessaire qu'un travail soit mené en lien avec les départements sur les situations à transmettre au regard de la loi de mars 2007.

Le graphique ci-dessous permet d'analyser la répartition des 34 813 appels pris par les écoutants du 119 qui se répartissent en trois catégories :

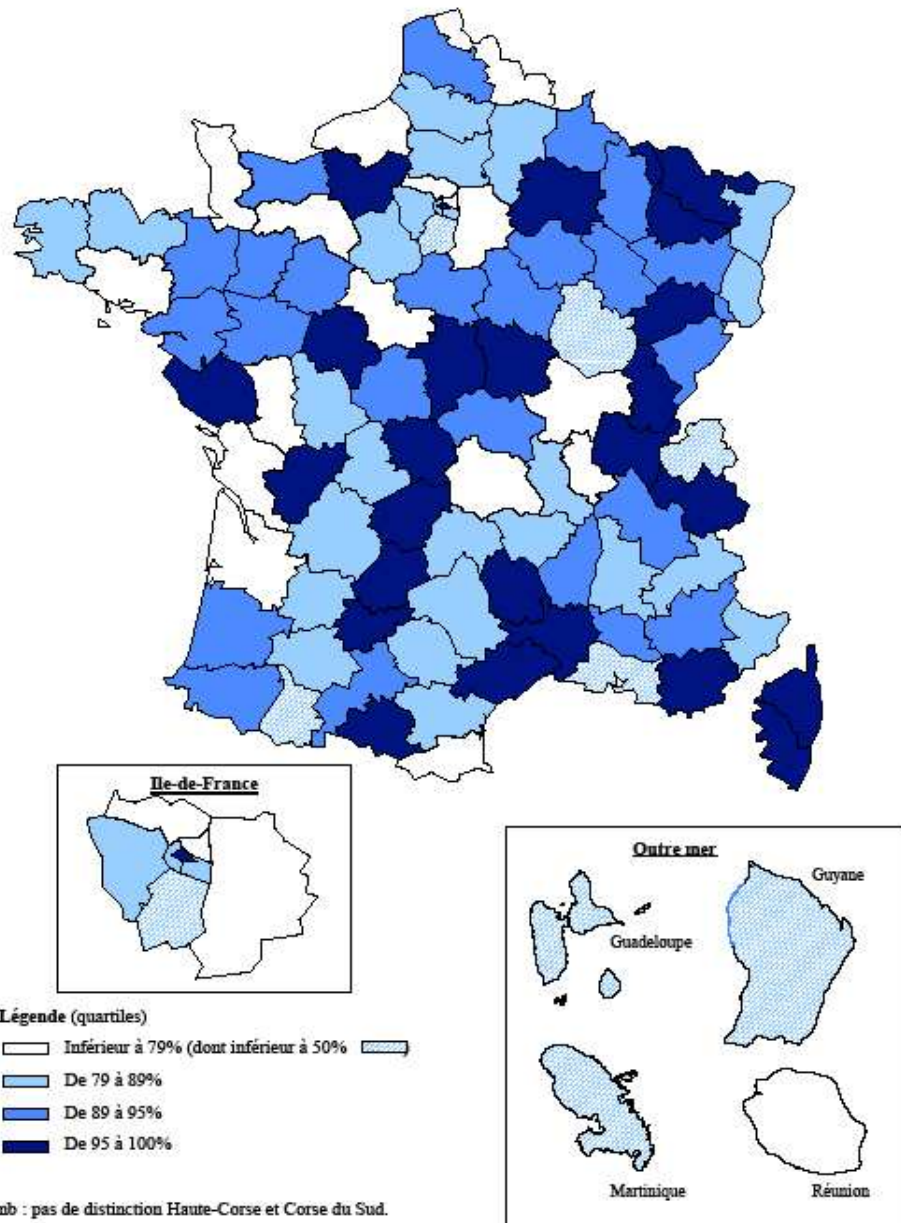
- les transmissions aux départements représentant 18 % de cette activité en 2007 contre 16% en 2006,
- les aides immédiates présentant du contenu et des informations minimales représentant 68% de ces appels et analysées par départements dans le tableau pages 27 à 30,
- les aides immédiates sans contenu de type appels brefs ou demande de renseignements représentant 14 % des appels traités par les écoutants du 119.



Analyse détaillée des retours des départements

- Les transmissions et leurs retours

Taux de retour de CRAT par département, année 2007



Départements		CRAT 2007	Retours manquants 2007	%
1	<i>Ain</i>	22	0	0%
2	<i>Aisne</i>	53	7	13%
3	<i>Allier</i>	30	2	7%
4	<i>Alpes (Haute-Provence)</i>	23	2	9%
5	<i>Alpes (Hautes-)</i>	18	2	11%
6	<i>Alpes-Maritimes</i>	120	15	13%
7	<i>Ardèche</i>	44	4	9%
8	<i>Ardennes</i>	18	1	6%
9	<i>Ariège</i>	12	0	0%
10	<i>Aube</i>	29	2	7%
11	<i>Aude</i>	39	7	18%
12	<i>Aveyron</i>	13	2	15%
13	<i>Bouches-du-Rhône</i>	144	84	58%
14	<i>Calvados</i>	79	6	8%
15	<i>Cantal</i>	11	2	18%
16	<i>Charente</i>	24	0	0%
17	<i>Charente-Maritime</i>	66	16	24%
18	<i>Cher</i>	25	0	0%
19	<i>Corrèze</i>	20	0	0%
20	<i>Corse</i>	19	0	0%
21	<i>Côte-d'Or</i>	36	22	61%
22	<i>Côtes-d'Armor</i>	47	7	15%
23	<i>Creuse</i>	10	0	0%
24	<i>Dordogne</i>	34	6	18%
25	<i>Doubs</i>	61	6	10%

26	<i>Drôme</i>	45	8	18%
27	<i>Eure</i>	66	3	5%
28	<i>Eure-et-Loir</i>	31	4	13%
29	<i>Finistère</i>	47	9	19%
30	<i>Gard</i>	63	1	2%
31	<i>Garonne (Haute-)</i>	91	10	11%
32	<i>Gers</i>	10	2	20%
33	<i>Gironde</i>	103	27	26%
34	<i>Hérault</i>	102	1	1%
35	<i>Ille-et-Vilaine</i>	83	8	10%
36	<i>Indre</i>	14	1	7%
37	<i>Indre-et-Loire</i>	36	0	0%
38	<i>Isère</i>	97	5	5%
39	<i>Jura</i>	12	0	0%
40	<i>Landes</i>	28	2	7%
41	<i>Loir-et-Cher</i>	40	13	33%
42	<i>Loire</i>	40	7	18%
43	<i>Loire (Haute-)</i>	5	1	20%
44	<i>Loire-Atlantique</i>	91	10	11%
45	<i>Loiret</i>	72	8	11%
46	<i>Lot</i>	8	0	0%
47	<i>Lot-et-Garonne</i>	21	4	19%
48	<i>Lozère</i>	7	0	0%
49	<i>Maine-et-Loire</i>	41	3	7%
50	<i>Manche</i>	41	15	37%
51	<i>Marne</i>	61	2	3%
52	<i>Marne (Haute-)</i>	23	2	9%

53	Mayenne	20	1	5%
54	Meurthe-et-Moselle	132	5	4%
55	Meuse	29	2	7%
56	Morbihan	52	11	21%
57	Moselle	118	2	2%
58	Nièvre	9	0	0%
59	Nord	332	125	38%
60	Oise	118	21	18%
61	Orne	44	22	50%
62	Pas-de-Calais	170	13	8%
63	Puy-de-Dôme	36	8	22%
64	Pyrénées-Atlantiques	49	3	6%
65	Pyrénées (Haute-)	14	11	79%
66	Pyrénées-Orientales	47	18	38%
67	Rhin (Bas-)	87	11	13%
68	Rhin (Haut-)	66	10	15%
69	Rhône	173	43	25%
70	Saône (Haute-)	19	0	0%
71	Saône-et-Loire	51	20	39%
72	Sarthe	60	3	5%
73	Savoie	32	0	0%
74	Savoie (Haute-)	43	24	56%
75	Paris	288	4	1%
76	Seine-Maritime	208	57	27%
77	Seine-et-Marne	172	62	36%
78	Yvelines	134	22	16%
79	Sèvres (Deux-)	37	15	41%

80	Somme	92	15	16%
81	Tarn	24	4	17%
82	Tarn-et-Garonne	24	0	0%
83	Var	159	5	3%
84	Vaucluse	68	7	10%
85	Vendée	45	0	0%
86	Vienne	24	4	17%
87	Vienne (Haute-)	23	3	13%
88	Vosges	54	4	7%
89	Yonne	56	4	7%
90	Territoire de Belfort	11	1	9%
91	Essonne	124	118	95%
92	Hauts-de-Seine	100	18	18%
93	Seine-Saint-Denis	240	69	29%
94	Val-de-Marne	171	25	15%
95	Val-d'Oise	133	31	23%
96	Autre	0	0	0%
971	Guadeloupe	24	24	100%
972	Martinique	11	11	100%
973	Guyane	37	36	97%
974	Réunion	60	15	25%
98	Etranger	1	0	0%
99	Non défini	0	0	0%
Totaux		6296	1246	20%

→ Données au 31/03/2008

Ce tableau a été établi à partir des retours d'évaluation sur les transmissions 2007, transmis par les départements dans le délai des trois mois défini par l'article 40 de la Convention constitutive du GIP, c'est-à-dire au 31 mars 2008. Globalement, le taux de retour des notices 2 est de 80 % restant conforme aux taux des années précédentes, les ¾ des départements ayant un taux de retours égal ou supérieur à

cette moyenne. Cette question des modalités et du contenu des retours d'évaluation fera l'objet d'une première discussion dans un des ateliers de la journée de rencontre entre le 119 et les correspondants dans les départements afin éventuellement de changer la matrice de la notice 2 au 1^{er} janvier 2009.

Les transmissions pour 100 000 mineurs

<i>Départements</i>	<i>Transmissions</i>	<i>Transmissions pour 100 000 mineurs</i>	<i>Nombre de demandes d'aide</i>	<i>Demandes d'aide pour 100 000 mineurs*</i>	<i>Estimation des mineurs au 01/01/2007</i>
01 - Ain	22	15,6	112	96,2	141 038
02 - Aisne	53	42,2	151	145,5	125 725
03 - Allier	30	46,5	86	161,6	64 449
04 – Alpes-Haute-Provence	23	68,5	49	176,6	33 600
05 – Hautes-Alpes	18	62,5	60	252,2	28 812
06 – Alpes-Maritimes	120	57,1	393	226,3	210 290
07 - Ardèche	44	67,5	93	172,7	65 217
08 - Ardennes	18	27,4	94	173,2	65 735
09 - Ariège	12	40,5	48	196,3	29 613
10 - Aube	29	44,5	78	144,8	65 232
11 - Aude	39	55,2	125	214,4	70 610
12 - Aveyron	13	25,1	51	119,2	51 832
13 – Bouches-du-Rhône	144	34,0	699	200,2	422 914
14 - Calvados	79	52,8	189	152,9	149 671
15 - Cantal	11	42,3	30	139,7	26 011
16 - Charente	24	35,5	94	168,3	67 652
17 – Charente-Maritime	66	55,7	220	224,7	118 574
18 - Cher	25	39,2	53	100,7	63 713
19 - Corrèze	20	47,0	49	139,6	42 522
20/2A – Corse-du-Sud	7	27,3	40	189,2	25 603
20/2B – Haute-Corse	12	41,9	29	122,7	28 631
21 – Côte-d'Or	36	33,3	206	230,6	108 182
22 – Côtes-d'Armor	47	38,8	178	178,0	121 084
23 - Creuse	10	48,2	15	87,7	20 725
24 - Dordogne	34	45,6	104	168,8	74 628

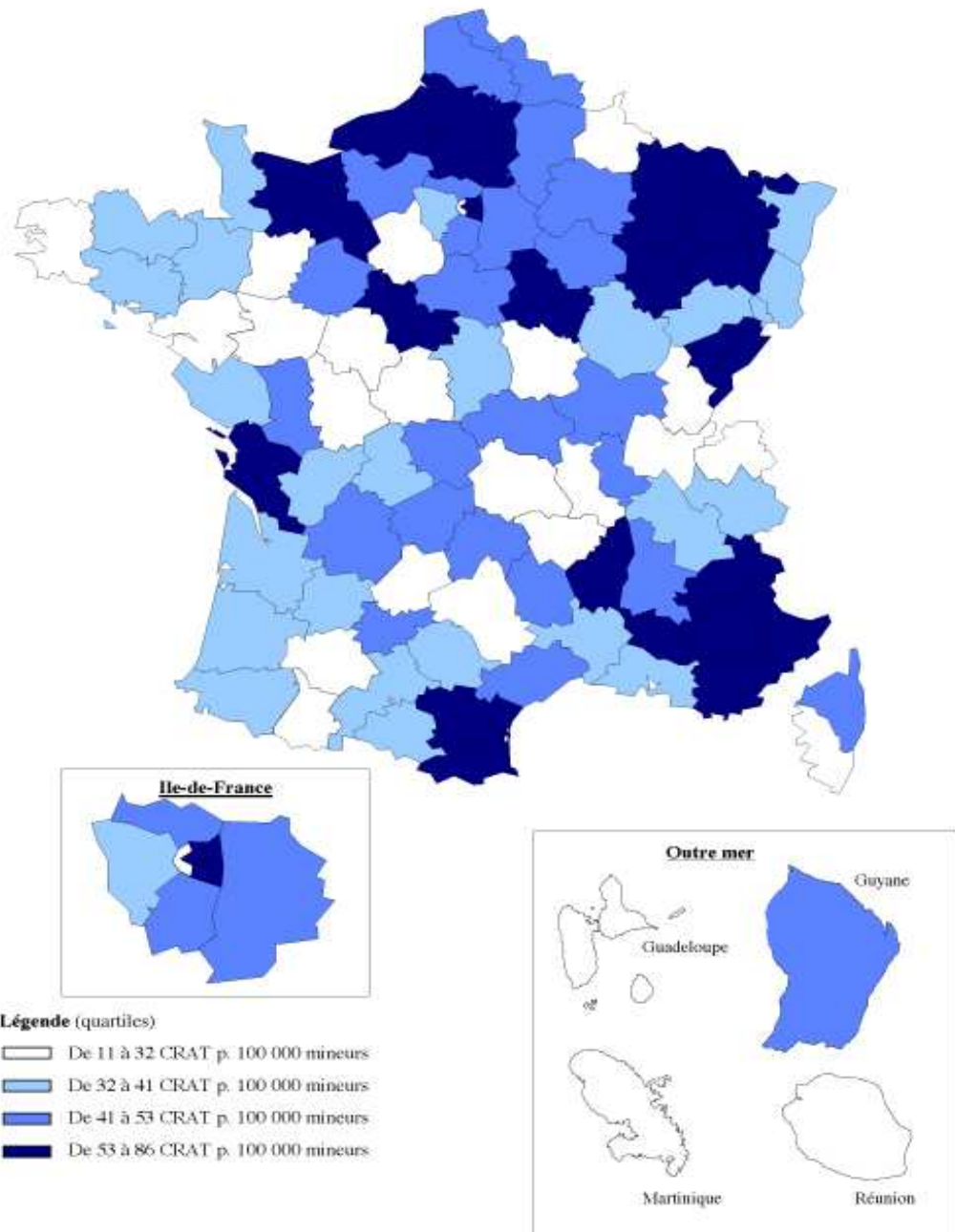
25 - Doubs	61	52,9	144	151,3	115 288
26 - Drôme	46	42,6	185	207,4	108 013
27 - Eure	66	48,6	160	142,7	135 782
28 – Eure-et-Loir	31	31,7	121	150,1	97 639
29 - Finistère	47	25,1	167	107,9	187 462
30 - Gard	62	40,9	272	217,4	151 528
31 – Haute-Garonne	91	35,5	330	156,1	256 043
32 - Gers	10	29,3	33	117,0	34 170
33 - Gironde	103	34,9	353	144,9	295 026
34 - Hérault	102	47,8	314	178,3	213 238
35 – Ille-et-Vilaine	83	37,8	229	126,4	219 403
36 - Indre	14	31,3	53	143,7	44 660
37 – Indre-et-Loire	36	29,6	133	132,4	121 632
38 - Isère	97	35,1	320	140,1	276 536
39 - Jura	12	21,1	61	130,0	56 846
40 - Landes	28	38,4	62	102,9	72 952
41 – Loir-et-Cher	40	58,2	77	135,8	68 691
42 - Loire	40	25,3	150	114,9	158 128
43 – Haute-Loire	5	10,5	32	81,3	47 645
44 – Loire-Atlantique	91	31,7	370	156,2	286 874
45 - Loiret	72	48,7	222	182,0	147 765
46 - Lot	8	25,1	35	133,1	31 843
47 – Lot-et-Garonne	21	32,9	70	132,9	63 813
48 - Lozère	7	46,7	28	226,1	14 996
49 – Maine-et-Loire	41	23,1	143	97,6	177 423
50 - Manche	41	38,8	126	144,4	105 701
51 - Marne	61	49,5	118	116,0	123 156
52 – Haute-Marne	23	59,1	38	118,3	38 889

53 - Mayenne	20	28,0	52	88,0	71 537
54 – Meurthe-et-Moselle	132	85,5	267	209,5	154 339
55 - Meuse	29	68,6	52	149,0	42 275
56 - Morbihan	52	34,9	155	125,9	149 081
57 - Moselle	118	53,1	316	172,1	222 362
58 - Nièvre	9	21,9	34	100,2	41 094
59 - Nord	332	52,3	977	186,4	634 745
60 - Oise	117	59,0	312	190,5	198 363
61 - Orne	44	69,4	71	135,6	63 402
62 – Pas-de-Calais	170	48,6	407	140,9	349 738
63 – Puy-de-Dôme	36	29,4	111	109,8	122 381
64 - Pyrénées-Atlantiques	49	38,4	147	139,4	127 683
65 – Hautes-Pyrénées	14	32,0	46	127,2	43 790
66 – Pyrénées-Orientales	47	54,5	170	238,8	86 222
67 – Bas-Rhin	87	36,5	258	131,2	238 201
68 – Haut-Rhin	66	39,6	164	119,2	166 566
69 - Rhône	172	44,6	555	174,3	385 753
70 – Haute-Saône	19	36,6	57	133,1	51 877
71 – Saône-et-Loire	51	46,3	128	140,7	110 214
72 - Sarthe	60	47,5	149	142,8	126 384
73 - Savoie	32	35,3	133	177,9	90 540
74 – Haute-Savoie	43	25,6	205	147,7	168 082
75 - Paris	288	78,6	1228	406,1	366 243
76 – Seine-Maritime	208	74,4	446	193,2	279 547
77 – Seine-et-Marne	172	52,1	436	160,1	329 877
78 - Yvelines	134	38,1	444	153,1	351 319
79 - Deux-Sèvres	37	49,3	74	119,5	75 008
80 - Somme	92	73,0	226	217,2	126 016

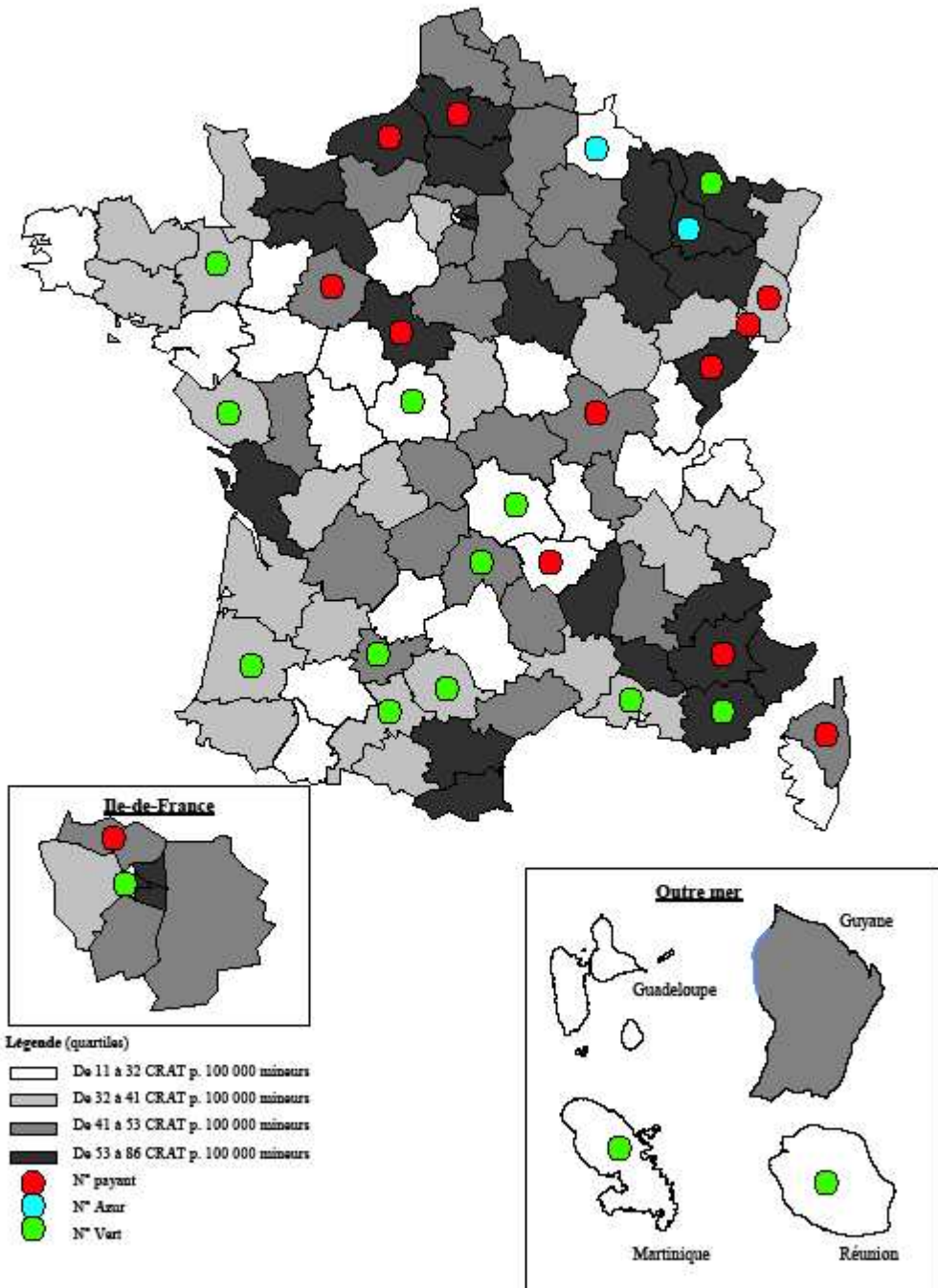
81 - Tarn	24	32,5	84	137,7	73 862
82 - Tarn-et-Garonne	24	49,2	52	129,2	48 742
83 - Var	159	79,1	354	213,4	200 950
84 - Vaucluse	68	55,2	225	221,3	123 138
85 - Vendée	45	34,9	126	118,4	128 842
86 - Vienne	24	27,9	76	106,9	86 115
87 - Haute-Vienne	23	34,1	60	107,7	67 480
88 - Vosges	54	65,4	130	190,6	82 587
89 - Yonne	56	75,8	128	209,9	73 861
90 - Territoire de Belfort	11	34,9	44	169,1	31 509
91 - Essonne	124	41,3	384	154,9	300 217
92 - Hauts-de-Seine	100	28,0	458	155,3	357 239
93 - Seine-Saint-Denis	240	61,1	740	228,3	392 522
94 - Val-de-Marne	171	55,9	505	199,8	306 078
95 - Val-d'Oise	133	43,9	462	184,8	302 830
971 - Guadeloupe	24	18,5	63	58,9	129 521
972 - Martinique	11	10,5	43	49,6	105 049
973 - Guyane	37	42,5	70	97,4	87 083
974 - Réunion	60	24,0	275	133,0	250 375
98 - Etranger	1	n.d.	43	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>
Polynésie française	0	n.d.	2	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>
Nouvelle-Calédonie	0	n.d.	2	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>
Non défini	0	n.d.	4125	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>

* Les 4125 demandes d'aide pour lesquelles le département n'a pas été défini ont été redistribuées au prorata des demandes des autres départements (exemple de l'Ain : 112 demandes, soit $112/19\ 538$ demandes définies = 0,57% des demandes définies ; $0,57 \times 4\ 125$ = près de 24 demandes supplémentaires peuvent, selon l'hypothèse de répartition au prorata, être attribuées à l'Ain).

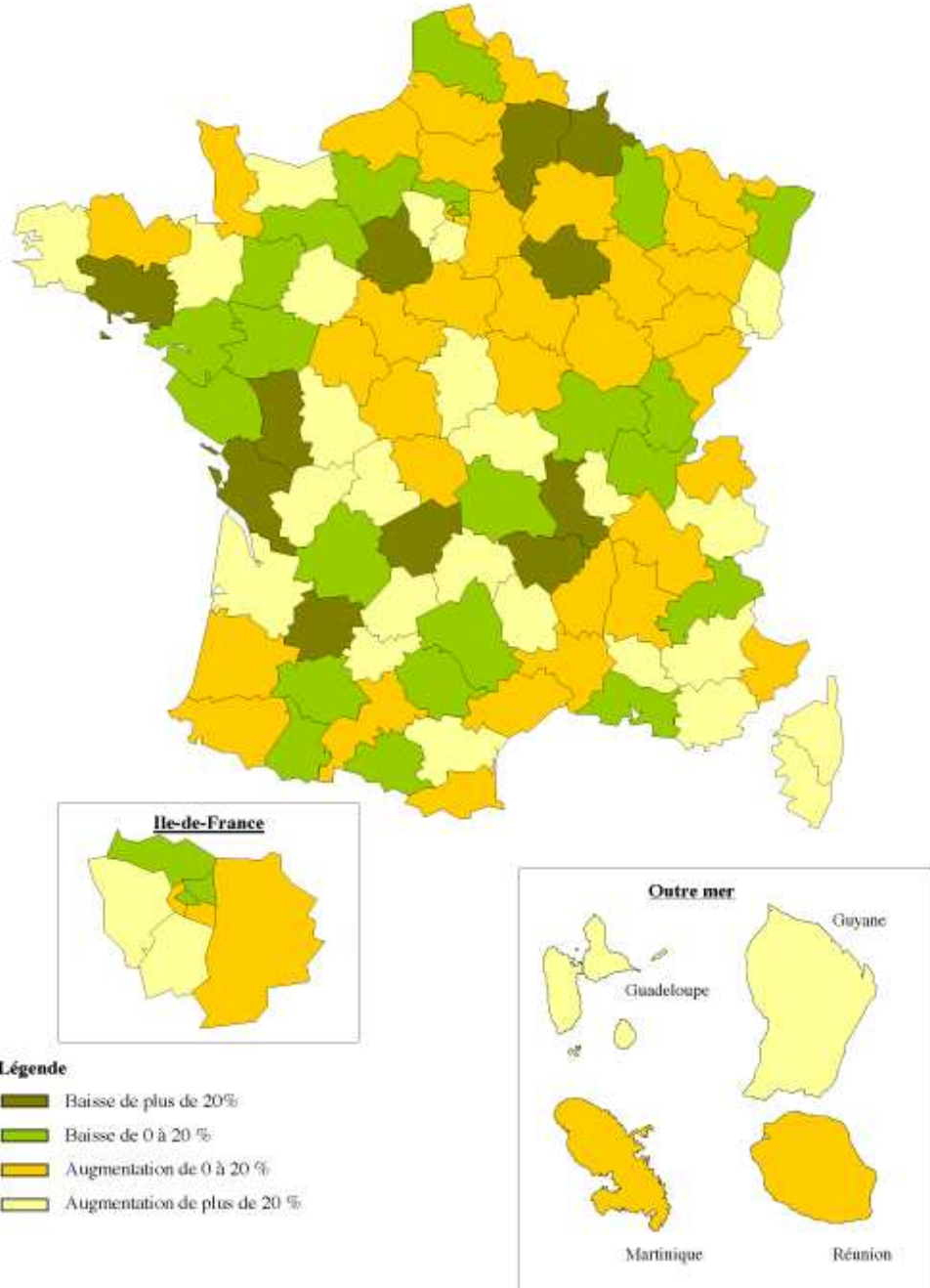
Nombre de transmissions pour 100 000 mineurs par département, année 2007



**Nombre de transmissions pour 100 000 mineurs
et situation des dispositifs téléphoniques départementaux, année 2007**



Evolution des transmissions pour 100 000 mineurs entre 2006 et 2007



Contrairement à la baisse nationale de 10% observée l'an passé entre 2005 et 2006, l'année 2007 a vu une augmentation des CRAT de +4% entre 2006 et 2007. Une baisse du nombre des transmissions est observée dans 35% des départements (69% entre 2005 et 2006) mais seuls 2 départements (la Haute-Loire et les Ardennes) observent une baisse importante (de plus de 40%), contre 12 départements l'an passé.

- **Analyse des retours**

L'analyse des mesures précisées par les départements dans les retours d'évaluation a été conduite à partir des 5276 retours reçus au 31/08/2008.

Sur ces 5276 retours, 1083, soit 20%, ne présentaient ni mesures antérieures, ni mesures consécutives à la transmission du 119.

Cette analyse nous conduit à maintenir notre taux de 80% de pertinence de nos transmissions. De plus, sur les 4193 retours d'évaluation signifiant une ou plusieurs mesures pour le ou les enfants concernés, 3421 retours n'indiquaient que des mesures consécutives à la transmission du 119 et pas de mesures antérieures.

<i>Mesures antérieures</i>		<i>Mesures consécutives</i>	
Mesures administratives			
1- suivi PMI	561	12- Suivi PMI	963
2- Suivi ASE	150	13- Suivi ASE	282
3- Suivi Secteur	1167	14- Suivi Secteur	2517
4- Social Scolaire	54	15- Social Scolaire	154
5- Foyer Famille d'accueil	21	16- Foyer Famille d'accueil	76
6- Placement autre	37	17- Placement autre	59
7- AED	286	18- AED	646
8- TISF	149	19- TISF	275
9- CMP/ CMPP	90	20- CMP/ CMPP	203
10 - Hospitalisation	1	21- Hospitalisation	5
11- Aide financière	272	22- Aide financière	60
TOTAL	2788	TOTAL	5240
Mesures judiciaires			
23- Juge des enfants	246	34- Juge des enfants	956
24- J.A.F	18	35- J.A.F	39
25- AEMO confiée à l'ASE	71	36- AEMO confiée à l'ASE	116
26- AEMO service privé	793	37- AEMO service privé	810
27- Protection jeunes majeurs	14	38- OMO	19
28- I.O.A.E	166	39- I.O.A.E	257
29- Foyer Famille d'accueil	74	40- Foyer Famille d'accueil	301
30- Placement autre.	40	41- Placement autre.	74
31- Enquête Sociale	29	42- Enquête Sociale	98
32- Enquête OPJ	17	43- Enquête OPJ	124
33- Transmission Parquet	90	44- Transmission Parquet	1757
TOTAL	1558	TOTAL	4551

Analyse détaillée sur les enfants

Depuis 2004, année de mise en place du logiciel CONSO +, l'analyse du contenu des appels au 119 est quasi impossible. Au-delà de l'inadaptation de l'architecture même du progiciel, toute recherche sur la base de données paralyse le service en rendant l'applicatif inopérant. Ainsi, le peu d'informations recueillies ne peut l'être qu'à un horaire de très faibles sollicitations du service (la nuit). Mi-2007, le service a décidé de développer son propre applicatif afin d'améliorer sa connaissance tant quantitative que qualitative des appels reçus au 119.

- **Les enfants**

La plus grande partie des enfants concernés par les transmissions ont moins de 9 ans (6 733). Tout naturellement, la part non précisée concerne les enfants de moins de 3 ans. En effet, lorsque l'appelant est un voisin par exemple, en deçà de trois ans, il lui est souvent difficile de déterminer précisément l'âge ainsi que le sexe de l'enfant.

Enfin, seuls 5% sont non précisés. Ce faible taux confirme que les appels transmis font l'objet d'un questionnement précis sur l'enfant, sa situation et la problématique qu'il rencontre.

<i>Répartition par tranche d'âge</i>	<i>Tous</i>	<i>Garçon</i>	<i>Fille</i>	<i>Non précisé</i>
0 à 3	2 371	1 040	894	437
3 à 6 (>=3 et <6)	2 247	1 126	1 069	52
6 à 9	2 115	1 079	1 003	33
9 à 12	1 697	910	763	24
12 à 15	1 481	706	768	7
15 à 18	1 204	478	721	5
>=18	127	58	67	2
Total	11 242	5 397	5 285	560

- **Les mauvais traitements (MT)**

Parmi 6294 CRAT :

<i>Les MT sont :</i>	<i>Affirmés par l'appelant</i>	<i>Supposés par l'appelant</i>	<i>Non renseignés</i>
<i>Nombre</i>	3 707	607	2 080
<i>%</i>	59 %	9 %	32 %

Il est difficile aujourd'hui d'analyser les caractéristiques des appelants en raison de la structure même de CONSO+. Cependant, la place de l'appelant par rapport à la situation évoquée peut expliquer que les MT soient majoritairement affirmés ou ne fassent l'objet d'aucune qualification. De même, le MT ici recensé concerne exclusivement les appels transmis. Dès lors, l'affirmation des mauvais traitements est un des éléments d'évaluation de l'appel travaillé par l'écouter du 119.

Nature des mauvais traitements :

Sur 6294 CRAT, on a 9052 fiches auteurs :

<i>Type de violences</i>	<i>2007</i>		<i>2006</i>
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>%</i>
<i>Physiques</i>	4 439	33 %	34 %
<i>Psychologiques</i>	5 290	39 %	38.8 %
<i>Sexuels</i>	491	4 %	4 %
<i>Négligence grave</i>	3 222	24 %	23.2 %
Total	13 442	100 %	100 %

D'une façon générale, les informations relatives au type de mauvais traitement ont peu évolué. La compréhension plus fine, et désormais généralisée, des différents mauvais traitements psychologiques conduit naturellement cette forme de MT à devancer toute autre forme. 11 242 enfants sont concernés dans les transmissions 2007. Ainsi, chaque enfant est victime de plus d'une forme de MT (1,2).

Sur 491 **violences sexuelles**,

<i>Type de violences sexuelles</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
<i>Attouchements</i>	126	26 %
<i>Climat équivoque</i>	91	18.5 %
<i>Viol</i>	72	14.5 %
<i>Non précisé</i>	202	41 %
Total	491	100 %

L'importance des « non précisés » peut s'expliquer notamment par le fait que les enfants ne parlent des abus sexuels qu'après leur mise en protection. Il est en effet fréquent que les enfants victimes de violences sexuelles, après la mise en place d'une mesure de protection et de ce fait évoluant dans un climat de confiance, révèlent, en plus de la situation ayant provoqué la mesure, des faits précis de violences sexuelles. Dans les années à venir, il ne semble pas évident que cette distinction des différents types de violences sexuelles soit toujours détaillée. En effet, la détermination même des faits exacts de violences sexuelles est, au téléphone, assez complexe. En dehors de situations excessivement explicites, il est difficile bien souvent de pouvoir déterminer pendant l'appel les différentes catégories de violences sexuelles. Jusqu'alors, le système d'exploitation informatique distinguait par exemple le climat équivoque du non respect de l'intimité de l'enfant. S'il est possible de les définir très précisément, il reste que la description au téléphone de tels faits ne permet que très marginalement de les qualifier aussi précisément.

- **Les auteurs présumés des mauvais traitements**

<i>Qualité de l'auteur</i>	<i>Nombre d'enfants</i>	<i>%</i>
<i>Mère</i>	4714	52.5 %
<i>Père</i>	2766	38 %
<i>Beau-père</i>	668	7.4 %
<i>Frère</i>	144	1.6 %
<i>Belle-mère</i>	125	1.4 %
<i>Membre de la famille</i>	102	1.1 %
<i>Grand parent maternel</i>	63	0.7 %
<i>Autres</i>	49	0.5 %
<i>Conjoint (e)</i>	47	0.5 %
<i>Famille d'accueil permanente</i>	38	0.4 %
<i>Grand parent paternel</i>	36	0.4 %
<i>Ami de la famille</i>	34	0.4 %
<i>Non Désignés</i>	29	0.3 %
<i>Enseignant</i>	26	0.3 %
<i>Sœur</i>	25	0.3 %
<i>Camarade</i>	25	0.3 %
<i>Assistant(e) maternel(le)</i>	21	0.2 %

<i>Demi-frère</i>	19	0.2 %
<i>Professionnel hospitalier</i>	8	0.1 %
<i>Petit (e) ami(e)</i>	8	0.1 %
<i>Voisin</i>	6	0.1 %
<i>Demi-soeur</i>	6	0.1 %
<i>Professionnel service départemental</i>	6	0.1 %
<i>Mineur concerné</i>	4	0 %
<i>Travailleur social non départemental</i>	4	0 %
<i>Psychologue / Psychiatre</i>	3	0 %
<i>Baby-sitter</i>	2	0 %
<i>Professionnel centre de loisirs</i>	2	0 %
<i>Professionnel centre de vacances</i>	2	0 %
<i>Adulte concerné</i>	1	0 %
<i>Médecin scolaire</i>	1	0 %
<i>Personnel scolaire autre</i>	1	0 %
<i>Etudiant / Elève</i>	0	0 %
<i>Médecin</i>	0	0 %
<i>Parent d'un camarade</i>	0	0 %
<i>Assistante Scolaire</i>	0	0 %
<i>Membre d'une secte</i>	0	0 %
<i>Police Gendarmerie</i>	0	0 %
<i>Membre d'une association</i>	0	0 %
<i>Professionnel de la justice</i>	0	0 %
Total	8 985	100 %

Les auteurs présumés de mauvais traitements restent, comme chaque année, majoritairement les parents : 90 % des auteurs de mauvais traitements évoqués lors des situations transmises par le 119 sont les mères et pères.

<i>Sexe des auteurs de MT</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
<i>Féminin</i>	4 539	56.5 %
<i>Masculin</i>	3 482	43.4 %
<i>Non défini</i>	7	0.1 %
Total	8 028	100 %

Sur 9 052 auteurs de mauvais traitements, 8 028 fiches sont renseignées.

<i>Age des auteurs de MT</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
<i>Enfant</i>	37	0.5 %
<i>Adolescent</i>	79	1.1 %
<i>Adulte</i>	7 351	98.4 %
Total	7 467	100 %

1.3 : La communication

L'année 2007 fût une année importante en termes de communication. Celle-ci a fait l'objet d'une réflexion afin de relancer la notoriété du numéro, mais aussi en fonction du nombre d'appels reçus.

Le premier semestre a connu une activité en communication presque équivalente à 2006 (hausse du site internet). Ces premiers mois ont été consacrés au suivi des actions quotidiennes, ainsi qu'à une réflexion autour de la stratégie de communication, mise en place dès le second semestre :

Cette nouvelle politique de communication devait permettre :

- d'enrayer la baisse régulière des sollicitations du 119,
- de réduire le nombre d'appels ludiques.

Elle devait également permettre de communiquer sur le changement de nom suite à la loi du 5 mars 2007, « Allô Enfance Maltraitée » devenant « Allô Enfance en Danger ».

Ainsi, face à l'obligation de communiquer sur cette nouvelle dénomination, il a été décidé de modifier la totalité de l'identité visuelle du 119 (*décision validée par le Conseil d'administration du 11 juillet 2007*).

De cette stratégie ont découlé de nombreuses actions de communication qui seront développées par la suite. D'autres événements majeurs de la communication en 2007 y seront également présentés.

Nous développerons également les points habituels et incontournables de la communication du 119 :

- les relations avec les medias (presse écrite, audiovisuel, radio),
- les demandes d'insertions,
- la vie du site internet allo119.gouv.fr,
- les demandes de DVD,
- les demandes de documentation.

Les temps forts

• La création de la nouvelle identité visuelle

Pour mémoire, la première avait été créée en 1992 avec la volonté de cibler les enfants et le grand public. A l'occasion de son 10^{ème} anniversaire en 2000, le service a lancé sa seconde « identité », plus orientée sur la cellule familiale.

La refonte de la ligne graphique du 119 demandée par le Conseil d'administration du 11 juillet 2007 a été immédiatement concrétisée avec une nouvelle image présentée en septembre avec une cible principale (mais pas unique) : les enfants et les adolescents. Le 119 connaissait ainsi sa troisième identité visuelle. On peut noter que le cycle de vie de chaque « ligne graphique » est de 7 ans.

Cette nouvelle création s'est déroulée du 11 juillet au 11 septembre. Elle s'est effectuée en plusieurs étapes :

- Le cahier des charges « *pour une nouvelle identité visuelle du 119* » a été finalisé le 20 juillet.

Extrait de ce document :

(...)La volonté du 119 est de renouveler la perception de ce numéro par le grand public, mais surtout de communiquer auprès des jeunes.

Le message à transmettre est double :

- informer : le 119 est facilement accessible (permanence, gratuité, ...),*
- rassurer : appeler le 119, ce n'est pas dénoncer mais rechercher une solution*

Celle-ci passe alors par la refonte de trois éléments de communication identitaires essentiels :

- un nouveau logo permettant d'identifier immédiatement la "marque 119",*
- une nouvelle accroche synthétisant les idées importantes du 119 (aide, accessibilité, encouragement à appeler, écoute, confiance),*
- une nouvelle affiche identifiable et facilement compréhensible par les mineurs.*

L'ensemble de cette ligne graphique doit être lisible, simple. Elle doit respecter des contraintes importantes pour l'institution.

On doit également y retrouver des idées cruciales :

- maintien de l'affirmation de la notion de service public national, même s'il n'apparaît pas souhaitable de le traduire par un écrit ou par les trois couleurs (bleu, blanc, rouge),

- différenciation nette avec l'identité visuelle du secteur associatif plus militant qu'institutionnel,

- la notion de protection de l'enfance doit être majeure sans mettre en avant les « signes de danger » (pas de communication violente, « anglo-saxonne » : sparadrap, sang, bleus...) ni d'insistance sur l'urgence,

- l'importance de la relation téléphonique : en insistant sur la proximité des écoutants, la volonté d'aider, de soutenir, de conseiller, d'orienter : l'écoutant explore les difficultés et recherche des solutions,

- la qualité d'accueil, l'écoute professionnelle,

- la discrétion et la confidentialité des appels, avec la mission de transmission des informations recueillies en cas de danger.

Nouvelle ligne graphique : une identité forte et percutante

La loi du 10 juillet 1989 donne une obligation légale de communication au 119 et notamment l'affichage dans tous les établissements recevant de façon habituelle des mineurs.

La nouvelle ligne graphique doit donc se démarquer parmi d'autres nombreux affichages au sein des lieux fréquentés par les plus jeunes, cible principale de la stratégie de communication.

Par ailleurs, le 119 souhaite redynamiser sa notoriété face à la multiplication des numéros à vocation sanitaire et sociale (...)

- L'appel d'offres – consultation des agences et studios de création :
Huit agences de communication, ou studios de création, ont été destinataires du cahier des charges les 20 et 23 juillet 2007. Ils ont eu jusqu'au 7 septembre à 12h pour communiquer leurs propositions au SNATED. Le 7 septembre, nous avons ainsi reçu les créations de 7 sociétés, qui ont toutes effectué plusieurs propositions : nous avons reçu 86 planches soit 40 visuels, 54 logos...
- La commission de 1er examen et la sélection définitive de la ligne graphique :
Comme il a été demandé lors du Conseil d'administration du 11 juillet 2007, le groupe de communication, composé pour l'opération de 3 administrateurs, a été réuni le mardi 11 septembre 2007 afin de procéder au 1^{er} examen des projets reçus.

La commission globale était composée de :

- 3 administrateurs du GIP (1 représentant de l'Etat, 1 représentant du collège Départements et 1 représentant du collège Associations),
- 3 membres de la direction du GIP,
- 2 membres du Pôle écoute du 119,
- 2 écoutantes du 119,
- la responsable communication du 119.

Cette commission a ainsi choisi, quasiment unanimement, une proposition d'un studio de création : « L'Exprimeur ». Le mercredi 12 septembre, le Conseil d'administration et son Président ont validé ce choix. Après quelques semaines de travail, le nouveau visuel du 119, le nouveau logo et la nouvelle accroche ont été finalisés. La nouvelle affiche et le nouvel autocollant du 119 ont ainsi pu être édités en octobre 2007 (*cf. annexes 1 et 2*).

Une nouvelle plaquette d'information, retravaillée dans sa forme et son contenu, a été finalisée en décembre (*cf. annexe 3*). Sa diffusion a été effectuée dès janvier 2008.

• La campagne de communication

La nouvelle identité visuelle étant en place, il a été décidé de lancer une campagne de communication ciblant le « principal public » du 119 : les enfants et les jeunes.

Pour cela, deux axes de communication ont été choisis par souci d'efficacité et par respect de la loi (*obligation d'affichage du numéro dans tous les lieux recevant habituellement des mineurs*) :

- Transmettre la nouvelle affiche du 119 à tous les établissements scolaires de France et des départements d'outre-mer (soit 70 000, de la maternelle au lycée, public et privé) en collaboration avec l'Education nationale,
- Diffuser de la documentation aux différents services locaux accueillant notamment des enfants (PMI, et autres services similaires) en étroite collaboration avec les Conseils généraux.

Ainsi, depuis le 20 novembre, date à laquelle le 119 a sondé ses correspondants départementaux afin de recueillir leurs besoins en documentation, plus de 65% des Conseils généraux ont participé à cette campagne (*au 31 janvier 2008*). Cela représente une diffusion de près de 20 000 autocollants, 12 000 plaquettes d'informations et 10 000 affiches (de formats différents).

Tous les établissements scolaires ont reçu, dans la semaine du 10 décembre, un pli comprenant :

- 1 lettre cosignée par l'Education nationale (Monsieur Jean-Louis Nembrini, Directeur Général de l'Enseignement scolaire) et le GIP Enfance en Danger – 119 (*cf. annexe 4,*).
- 1 affiche format A3,
- 1 planche de 10 autocollants.

Cette diffusion a suscité des centaines de demandes de documentation supplémentaires des personnels de l'Education nationale, émanant notamment des enseignants et des infirmiers scolaires.

Ces deux actions de communication ont été accompagnées d'une communication en direction de la presse, le 11 décembre 2007. Suite à l'envoi d'un communiqué de presse (*cf. annexe 5*), plusieurs articles et autres brèves ont été publiés dans la presse nationale, spécialisée (social, protection de l'enfance, éducation...) et régionale. La plupart de ces retombées presse ont eu lieu en janvier 2008.

Ces deux fortes actions de communication de proximité sont une première étape dans la diffusion des supports de communication et de sensibilisation du 119. Cette campagne se poursuivra en 2008 en

direction de lieux variés tels que les directions de la jeunesse, les centres de loisirs, les tribunaux, les commissariats et gendarmeries, les clubs sportifs...

- **Le 119 au cœur d'un documentaire pour France 2**

Le second semestre 2007, riche en événements, a également connu la préparation et le début d'un tournage important. Pour la première fois, un réalisateur de documentaires a souhaité réaliser un film de 52 minutes sur le 119 et notamment sur le travail d'écoute. Depuis le mois d'octobre 2007, Philippe Pichon, réalisateur de documentaires reconnu traitant de sujets divers (la cour des comptes, les prématurés...), est en tournage au 119. Sur une cinquantaine d'écoutes, près de 10 ont accepté d'être « référents » dans ce film et la majorité des autres ont accepté d'y figurer. Cette « immersion au 119 » est une première dans ce service si l'on exclut le tournage de son film institutionnel en 2004. La diffusion de ce documentaire intitulé « Allô le 119 ... je t'écoute » est prévue le jeudi 20 novembre 2008 (journée internationale des droits de l'enfant) sur France 2 (case « Infrarouge » dédiée aux documentaires).

- **Exposition de l'année : le « zizi sexuel »**

Le mardi 23 octobre 2007, le 119 faisait partie de l'inauguration de l'exposition « Zizi sexuel » à la Cité des Sciences de Paris. En début d'année, le Directeur général avait été sollicité afin de faire partie du comité scientifique de l'exposition. Il a activement participé à la réflexion autour de la mise en place de cette exposition, notamment concernant les questions de danger pour les 9-14 ans.

On peut retrouver ses témoignages et le fruit du travail de ce Comité scientifique en consultant le site dédié à cette exposition, et notamment, sur les liens suivants :

http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/expositions/zizi-sexuel/le-coin-des-adultes/le-coin-des-adultes.php

http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/expositions/zizi-sexuel/le-coin-des-adultes/comite-scientifique.php

Les relations médias

Cette année encore les médias, notamment la presse écrite, ont beaucoup sollicité le service et largement communiqué sur le 119.

- **La presse écrite**

Elle a apparemment respecté la « demande » formulée dans chacun des communiqués et dossiers de presse du GIP (119 mais également ONED), à savoir : rappeler les missions du 119 notamment après un article relatant une situation de maltraitance.

Nous pouvons constater que, cette année encore, les médias mettent davantage l'accent sur les mineurs délinquants que sur l'enfance en danger. Cependant, le nombre d'articles et la communication spontanée sur le 119 ne sont pas négligeables. C'est le cas principalement dans la presse quotidienne

régionale, la presse spécialisée, mais aussi dans la presse destinée aux jeunes et au « grand public » (courrier des lecteurs, informations pratiques ...).

La presse nationale, notamment les quotidiens hebdomadaires ou autres newsmagazines, rédigent un nombre croissant d'articles sur notre service (plus de 10% des articles publiés). Ce phénomène est aujourd'hui visible, contrairement aux années précédentes. Le numéro est toujours cité comme numéro utile, et de plus en plus, comme numéro d'urgence (son réel statut depuis le décret de juillet 2003).

Outre les articles où le 119 a pu accorder une interview (*cf. ci-dessous liste des « principales relations medias »*), les associations et les institutions citent également régulièrement le 119 dans leurs interviews. C'est notamment le cas des structures administratrices du GIP. Le 119 a ainsi été particulièrement à l'honneur au cours des entretiens accordés par Madame Giscard d'Estaing à la presse (souvent nationale et à grand tirage) lors des 30 ans de la Fondation pour l'Enfance.

Le 119 a, par ailleurs, été fréquemment cité, tout au long de l'année, et plus particulièrement durant le premier semestre, dans des articles consacrés à la réforme de la loi de protection de l'enfance.

A nouveau, tradition oblige, le 119 a été évoqué à de nombreuses reprises, lors de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant (20 novembre).

Classement des articles 2007 :

Classement par type de presse :	
<i>Régionale</i>	96
<i>Nationale (quotidiens, hebdos...)</i>	24
<i>Presse nationale gratuite</i>	5
<i>Professionnelle (spécialisée, de l'éducation...)</i>	18
<i>Agences de presse</i>	2
<i>Jeunesse</i>	7
<i>Féminine</i>	4
<i>Parutions professionnelles (de philosophie, de santé...)</i>	4
<i>Piges web</i>	9
<i>Divers (programmes télé...)</i>	2
Total	171

Classement par thème :	
<i>Affaires révélées par le 119 - Faits divers</i>	10
<i>Présentation du 119</i>	21
<i>Les départements communiquent sur le 119</i>	19
<i>Les associations communiquent sur le 119</i>	31
<i>Les institutions nationales ou locales communiquent</i>	3
<i>Les élus en herbe communiquent sur le 119</i>	2
<i>Le 119, numéro d'urgence</i>	11
<i>Le 119, numéro de référence - témoignages de personnalités</i>	13
<i>Le 119 un numéro utile</i>	43
<i>Décès du président honoraire du GIP</i>	3
<i>Les parents et le 119 (chantage au 119)</i>	3
<i>Journée Droits de l'enfant</i>	6
<i>Secret professionnel</i>	1
<i>Communiqué de presse du 119</i>	2
<i>Plan violences sexuelles</i>	2
<i>Documentaire 119</i>	1
Total	171

Le service communication du 119 répond, chaque année, à diverses demandes d'information des journalistes : données chiffrées, adresses d'associations... Ils s'adressent de plus en plus au 119 pour obtenir tout type d'informations et d'orientations sur l'enfance en danger et la maltraitance autour de problématiques différentes : pédophilie, jeunes mères isolées, violences entre mineurs, violence conjugale... De moins en moins de « rectificatifs presse » sont effectués : seulement 5, cette année, sur les 171 papiers référencés ci-dessus. Enfin, 3 à 4 situations gérées par le 119, qui ont fait l'objet d'une transmission d'informations préoccupantes aux services des conseils généraux, ont été médiatisées par la presse quotidienne régionale.

• L'audiovisuel et la radio

Cette année encore, et tout au long de l'année, le 119 a été invité à participer à des émissions de radio ou de télévision. Elles sont généralement effectuées par la direction du 119. Toutefois, le 119 peut être cité à la télévision par un invité ne faisant pas partie du GIP, tel le Président d'Enfance et Partage dans l'émission de divertissement « Attention à la Marche » diffusée le dimanche 8 juillet. C'est également le cas de Martine Nisse, thérapeute, dans « Le Magazine de la Santé » sur France 5, le 20 juin. Le 119 est alors cité dans le cadre d'un sujet sur l'inceste.

Par ailleurs, deux documentaires pour lesquels un tournage avait eu lieu au 119 en 2006 ont été diffusés :

- « la vie des fratries en danger » diffusé en juin 2007 sur KTO et RTBF,
- « pédophile au féminin : le tabou » diffusé le 20 septembre sur France 3.

Les sociétés de production continuent également à demander des visuels du 119 afin de les afficher dans un décor de fiction (GTV Productions pour le décor d'un commissariat, dans la série « Centrale Nuit » sur France2 ; décor d'une maison d'accueil, pour un téléfilm diffusé sur France 2).

On retrouve les principales demandes :

- Tournage de France 3 au 119 le 8 janvier,
- Diffusion d'un reportage effectué au 119, le 22 janvier sur Radio Notre-Dame,
- Reportage au 119 pour la préparation d'un article dans « La Réforme » le 8 février,
- Diffusion, le 4 novembre, d'une interview du Directeur général sur Vivre FM (radio destinée aux personnes handicapées et aux exclus),
- Diffusion le 13 novembre d'une interview du Directeur général sur Radio Classique,
- Diffusion d'un extrait du film institutionnel du 119 dans l'émission « Solidarité » sur Direct 8, le 19 novembre,
- Direct sur Radio Détente Loisirs (Nord-Pas de Calais), le 22 novembre.

Les demandes d'insertion

Comme chaque année, la communication écrite sur le 119 utilise des supports autres que les outils de communication du GIP. Après examen de la demande, l'autorisation de diffusion du 119 (son logo, son visuel, des extraits de sa plaquette ou de son site...) a été donnée à différents supports. Chaque utilisation d'éléments de l'identité visuelle du 119 doit obligatoirement faire l'objet d'une autorisation. Cette année, les demandes ont été nombreuses, parmi lesquelles :

- Guide de la Mairie de Vannes,
- Visuel dans une vidéo pour le Centre Hospitalier de Mulhouse,
- Conseil général des Pyrénées Orientales - Visuel dans la cadre d'une opération de communication,
- Logo sur une affiche de prévention destinée aux collègues dans le cadre de la formation d'étudiantes éducatrices spécialisées,
- Info dans le carnet de correspondances des lycées de la Région Rhône-Alpes,
- Info dans l'annuaire des associations de la santé,
- Ouvrage « Histoire – géographie, éducation civique » pour les 5^{ème} (Editions Hatier),

- Info et visuel dans les Cahiers de l'Animation pour une action de prévention,
- Logo et visuel dans le Guide départemental du Conseil général de la Vienne,
- Texte et logo pour la plaquette des 30 ans de la Fondation pour l'Enfance,
- Logo pour article sur le repérage des enfants victimes dans « Grandir Ensemble », le magazine de la Fondation « Mouvement pour les Villages d'Enfants »,
- Logo pour le magazine du Conseil général du Morbihan.

La vie du site internet

- **La fréquentation du site**

Depuis son ouverture en février 2000 et la création d'une « zone adultes » (plus détaillée) en novembre 2002, la fréquentation des deux zones du site n'a cessé d'augmenter.

En 2007, on note plus de 367 000 visites (pour 256 427 en 2006 et 185 238 en 2005).

On le constate à la lecture des tableaux suivants :

2007	Nombre de visites		Total
	Zone enfants	Zone adultes	
	289 369	77 918	367 287

2007	2006	2005
Total Visites	Total Visites	Total Visites
367 287	256 427	185 238

Plus de 1 350 000 pages ont été consultées. Pour rappel, en 2006 : 1 084 000 pages visitées dont 728 564 pour la zone « enfants »/ en 2005 : 690 198 pages visitées dont 431 566 pour la zone « enfants » / en 2004 : 573 171 pages visitées dont 352 788 pour la zone « enfants ».

Rappel du nombre de visites	Nombre de pages visitées	Nombre de pages visitées	Nombre de pages visitées
2 Zones	Zone enfants	Zone adultes	2 Zones
367 287	972 709	385 164	1 357 873

Les hyperliens sont davantage demandés. On peut citer ceux du TGI de l'Aisne et notamment le CDAD, mais également plusieurs Conseils généraux, associations ou même des organismes de l'Education nationale.

Ces éléments permettent ainsi de mieux comprendre la hausse permanente de la fréquentation du site. Il est obligatoire de demander une autorisation afin de pouvoir procéder à un lien d'un site vers celui du 119.

Plus d'information sur ce sujet sont disponibles dans la rubrique « mentions légales » du site.

- **Les messages déposés sur le site**

Comme on le verra plus précisément dans la partie « les demandes de documentation », le site web confirme l'un de ses objectifs de départ : devenir le premier media utilisé par les demandeurs de documentation du 119. Plus de 1 800 demandes de documentation ont ainsi été reçues sur le site dont près de 1 070 sur la zone « adultes ». Pour mémoire, en 2006, 1 000 demandes étaient effectuées.

Les demandes de documentation

Depuis 2006, le 119 continue d'envoyer régulièrement son film *Parce que des solutions existent*. En 2007, plus de 150 DVD ont été adressés à divers organismes. Une mise à jour de sa jaquette représentant la nouvelle identité du 119 sera faite en 2008. Il existe aussi des demandes « spontanées » quotidiennes (hors campagne).

Afin de mener à bien sa mission, le 119 effectue chaque jour un important nombre d'envois de documentation demandée spontanément (affiches, autocollants et plaquette). 2 438 demandes ont été gérées en 2007, contre 1 776 en 2006. La hausse est importante, mais ne s'explique pas seulement par la campagne de diffusion du dernier trimestre. Comme on l'a vu précédemment, le site internet continue de s'affirmer comme le media le plus utilisé pour faire une demande de documentation au 119.

<i>Courrier</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Site enfants</i>	<i>Site adultes</i>	<i>Total</i>
40	576	756	1066	2438

Les documents et l'envoi sont totalement gratuits pour le demandeur mais coûteux pour l'institution. Aussi, la gestion quotidienne demande :

- l'examen de la légitimité de la demande : il arrive que des particuliers souhaitent recevoir plusieurs affiches pour leur information personnelle,
- un suivi régulier des stocks.

Néanmoins, la majorité des demandes est effectuée de façon « légitime ». On le voit à la lecture de la provenance et du profil des demandeurs. Sur 2 438 demandes de documentation, la répartition des profils est la suivante :

- Scolaire : personnel scolaire (profs, instits, conseillers d'éducation, documentalistes...) : 763 ; parents d'élèves (associations ou particuliers) : 17 ; élèves (primaires, collégiens et lycéens) : 261 ;, étudiants (facultés, écoles supérieures...) : 287, assistantes sociales scolaires : 121 ; loisirs (centres de loisirs, clubs sportifs...) : 172

- Médical : médical (hôpitaux, médecins, infirmiers...) : 73, personnel médico-social (MRPS, CODES...) : 127, personnel médical scolaire (médecins, infirmières, psychologues) : 173
- petite enfance (crèches, assistantes maternelles...) : 151
- service social (centres sociaux, CCAS, assistantes sociales...) : 163 ; accueil spécialisé (éducateurs, foyers, instituts spécialisés...) : 12
- Institutions : Conseils généraux : 11 ; ministères : 16 ; justice (maisons de justice et droit, avocats, juristes...) : 18 ; police / gendarmerie : 11
- associations : 27 ; particuliers : 24

Nombre d'envois de documentation par département

<i>Ain</i>	29
<i>Aisne</i>	28
<i>Allier</i>	17
<i>Alpes-Haute-Provence</i>	8
<i>Hautes-Alpes</i>	9
<i>Alpes-Maritimes</i>	30
<i>Ardèche</i>	13
<i>Ardennes</i>	19
<i>Ariège</i>	10
<i>Aube</i>	14
<i>Aude</i>	9
<i>Aveyron</i>	5
<i>Bouches-du-Rhône</i>	57
<i>Calvados</i>	39
<i>Cantal</i>	3
<i>Charente</i>	13
<i>Charente-Maritime</i>	23
<i>Cher</i>	14
<i>Corrèze</i>	5
<i>Corse-du-Sud</i>	
<i>Haute-Corse</i>	11
<i>Côte-d'Or</i>	39
<i>Côtes-d'Armor</i>	16
<i>Creuse</i>	3
<i>Dordogne</i>	17
<i>Doubs</i>	9
<i>Drôme</i>	18
<i>Eure</i>	28
<i>Eure et Loir</i>	15
<i>Finistère</i>	16
<i>Gard</i>	19
<i>Haute-Garonne</i>	32
<i>Gers</i>	4
<i>Gironde</i>	31
<i>Hérault</i>	25
<i>Ille-et-Vilaine</i>	23
<i>Indre</i>	5
<i>Indre-et-Loire</i>	17
<i>Isère</i>	38
<i>Jura</i>	16
<i>Landes</i>	6
<i>Loir-et-Cher</i>	6
<i>Loire</i>	13
<i>Haute-Loire</i>	6
<i>Loire-Atlantique</i>	31
<i>Loiret</i>	21
<i>Lot</i>	10
<i>Lot-et-Garonne</i>	7
<i>Lozère</i>	2
<i>Maine-et-Loire</i>	24
<i>Manche</i>	10
<i>Marne</i>	40
<i>Haute-Marne</i>	7
<i>Mayenne</i>	6
<i>Meurthe-et-Moselle</i>	37
<i>Meuse</i>	7
<i>Morbihan</i>	19
<i>Moselle</i>	44
<i>Nièvre</i>	6
<i>Nord</i>	116
<i>Oise</i>	42
<i>Orne</i>	9
<i>Pas-de-Calais</i>	71
<i>Puy-de-Dôme</i>	17
<i>Pyrénées-Atlantiques</i>	16
<i>Hautes-Pyrénées</i>	9
<i>Pyrénées-Orientales</i>	7
<i>Bas-Rhin</i>	52
<i>Haut-Rhin</i>	17
<i>Rhône</i>	60
<i>Haute-Saône</i>	16
<i>Saône-et-Loire</i>	19
<i>Sarthe</i>	21
<i>Savoie</i>	27
<i>Haute-Savoie</i>	28
<i>Paris</i>	56
<i>Seine-Maritime</i>	42
<i>Seine-et-Marne</i>	77
<i>Yvelines</i>	79
<i>Deux-Sèvres</i>	8
<i>Somme</i>	20
<i>Tarn</i>	14
<i>Tarn-et-Garonne</i>	2
<i>Var</i>	13
<i>Vaucluse</i>	19
<i>Vendée</i>	25
<i>Vienne</i>	28
<i>Haute-Vienne</i>	2
<i>Vosges</i>	5
<i>Yonne</i>	21
<i>Territoire de Belfort</i>	6
<i>Essonne</i>	46
<i>Hauts-de-Seine</i>	44
<i>Seine-Saint-Denis</i>	68
<i>Val-de-Marne</i>	38
<i>Val-d'Oise</i>	29
<i>Guadeloupe</i>	7
<i>Martinique</i>	5
<i>Guyane</i>	2
<i>Réunion</i>	4
<i>Etranger *</i>	26

Pour l'étranger, les demandes proviennent majoritairement du Maghreb (8 pour l'Algérie et 5 pour le Maroc).

2008 sera certainement une année majeure en termes de communication avec la possibilité d'analyser les retombées des actions de 2007.

2008 connaîtra également des chantiers et événements annoncés et attendus :

- la diffusion du documentaire sur France 2,
- le tournage d'un second documentaire important pour France 3,
- l'organisation de la journée des correspondants du 119,
- la poursuite de la campagne de diffusion en direction de lieux variés,
- la mise en place effective d'un intranet.

L'ensemble des supports de communication (plaquettes d'information, affiches et autocollants) est téléchargeable sur le site internet du 119. Les rapports d'activité peuvent également être téléchargés.

I.4 : Partenaires

Rapprochement des associations

Le 119, à la demande des associations membres du GIP, a profité de 2007 pour remettre en place des rencontres entre les écoutants et ces mêmes associations. Afin d'améliorer la connaissance des écoutants sur les activités associatives, les réunions de service ont accueilli les associations partenaires pour une présentation aux écoutants et un échange sur les actions menées. Ces échanges, riches, ont permis aux écoutants d'améliorer leurs orientations dans les différentes demandes formulées par les appelants. Il est primordial pour les professionnels écoutants que l'accès à ce type d'information soit facilité. En effet, une meilleure connaissance des multiples actions de terrain contribue à améliorer en permanence la qualité des orientations données aux appelants, que les appels soient transmis ou non.

- **39.19**

Des liens privilégiés se sont établis entre le 119 et le 39.19. En effet, devant l'urgence de la mise en place de ce numéro, le 119 a largement échangé tant sur le parcours d'un appel intégrant un dispositif de pré-accueil que sur la construction même des appels. Depuis, des rencontres ont permis au 119 et au 39.19 de profiter de leur expérience respective et d'échanger sur l'organisation administrative, technique et technologique d'un téléphone à vocation sanitaire et sociale.

- **Fondation pour l'Enfance**

2007 fût aussi l'année des 30 ans de la Fondation pour l'Enfance. Le 119 remercie chaleureusement Madame la Présidente et l'ensemble du personnel de la Fondation de lui avoir permis de participer à cette manifestation.

Les interventions extérieures et les visites

Le groupe Interventions extérieures a fonctionné de manière très régulière avec une réunion de deux heures toutes les quatre semaines avec le même groupe d'écotants.

Le travail d'harmonisation des documents, entamé en 2006, a été poursuivi. Les intervenants disposent maintenant d'une base commune qui peut être utilisée selon des thématiques définies par le groupe. Elle est sans cesse réactualisée en fonction des modifications intervenant régulièrement sur les chiffres, les outils de communication du service, sur ses missions modifiées par la loi du 5 mars 2007.

Il y a eu, en 2007, 17 interventions, toutes assurées par les écotants du groupe, parfois accompagnés par un coordonnateur.

- 5 interventions de 2 ou 3 heures en direction d'IRTS, d'INFA ou IFAS,
- 2 journées complètes pour deux départements (Aisne et Nord),
- 4 interventions dans des IFSI ou école de puériculture,
- 3 interventions au CNFPT,
- 2 interventions auprès des Jeunes Ambassadeurs de la Défenseur des Enfants,
- 1 intervention dans un CAMSP.

Pour l'essentiel, il s'agissait de présenter le 119, le travail des écotants et des thématiques spécifiques portant notamment sur la conduite d'entretien, la prise de notes et la restitution écrite.

Les écotants du groupe ont été sollicités pour recevoir des stagiaires, répondre à des étudiants (en vue d'un exposé par exemple) ou participer à la formation des nouveaux écotants sur le plan théorique.

Liste des interventions extérieures en 2007

<i>8 janvier 2007</i>	<i>IRTS de BUC (78)</i>
<i>10 janvier 2007</i>	<i>INFA Nogent sur Marne (94)</i>
<i>23 janvier 2007</i>	<i>Formation moniteurs éducateurs OLIVET (45)</i>
<i>30 janvier 2007</i>	<i>Département de l'Aisne</i>
<i>5 février 2007</i>	<i>Département du Nord</i>
<i>12 février 2007</i>	<i>Défenseur des Enfants (75)</i>
<i>6 mars 2007</i>	<i>La Focel – Melun (77) Annulé</i>
<i>29 mars 2007</i>	<i>IFSI de Meaux (77)</i>
<i>4 avril 2007</i>	<i>IFSI de Montereau (77)</i>
<i>18 avril 2007</i>	<i>IFAS de Noyon (60)</i>
<i>21 mai 2007</i>	<i>IFSI de Villejuif (94)</i>
<i>12 juin 2007</i>	<i>CNFPT Pantin (93)</i>
<i>31 août 2007</i>	<i>CAMSP des Papillons blancs (75)</i>
<i>5 septembre 2007</i>	<i>Ecole de puéricultrices. Bd Brune (75)</i>
<i>26 septembre 2007</i>	<i>INFA Nogent-sur-Marne (94)</i>
<i>10 octobre 2007</i>	<i>CNFPT (93)</i>
<i>4 décembre 2007</i>	<i>CNFPT (93)</i>
<i>13 décembre 2007</i>	<i>Défenseur des Enfants (75)</i>

Les numéros européens

Le 119, très sollicité par son homologue italien, Telefono Azzurro, s'est rapproché des **organisations européennes de téléphonie sociale**. De plus, ce resserrage des liens avec les différents téléphones européens a permis au 119 de mieux s'informer quant aux projets européens de création ou de mise place de numéros (exemple : 116 XYZ). A ce jour, et à quelques semaines de la présidence française, le 119 continue de suivre les projets européens. Son souci premier est de s'assurer que la multiplicité des numéros à venir ne vienne pas nuire à la nécessaire transparence des dispositifs pour un enfant comme pour un adulte. Ainsi, le 119 réfléchit actuellement à l'articulation indispensable qu'il lui faudra organiser entre le 116 111 et sa propre activité.

L'ONED : DEVELOPPEMENT DES MISSIONS

II.1 : Le renforcement de l'équipe de l'ONED

II.2 : Missions d'appui et de conseil aux départements, administrations et associations

II.3 : Rapport annuel au Parlement et au Gouvernement

II.4 : L'amélioration de la connaissance chiffrée

II.5 : Recensement et évaluation des pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge

II.6 : Développement d'études et de recherches

II.7 : Participation au réseau des observatoires européens et ouverture sur l'international

II.8 : Diffusion et circulation des informations

PARTIE II : L'ONED, DEVELOPPEMENT DES MISSIONS

En 2007, l'équipe renforcée de l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED) a pu mener à bien l'ensemble de ses missions, dans un contexte de changements majeurs initiés par la loi promulguée le 5 mars réformant la protection de l'enfance.

II. 1 : Le renforcement de l'équipe de l'ONED

Equipe interne

L'équipe des chargés d'études s'est consolidée avec l'arrivée, en septembre 2007, de deux personnes : Marie-Pierre Mackiewicz, qui travaille sur l'analyse des pratiques et la refonte du site internet et Nadège Séverac, responsable de la veille scientifique nationale et internationale et de la valorisation des recherches financées par l'ONED. Delphine Latimier, rédactrice de l'ONED depuis plus de deux ans, a quitté l'Observatoire pour prendre d'autres fonctions ; Constance de Ayala lui a succédé à ce poste.

Nadia Abounouh a rejoint l'équipe pour assister Rehema Moridy dans la gestion du secrétariat de l'ONED. Par ailleurs, Nathalie Savard, qui poursuit son doctorat sur les incidences des violences conjugales sur le développement de l'enfant sous la direction de Chantal Zaouche-Gaudron à l'université Toulouse II–Le Mirail, a intégré, à partir de janvier 2008, l'équipe de l'ONED pour une durée de trois ans, à mi-temps, en tant que titulaire d'une bourse CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche). Les conventions CIFRE associent autour d'un projet de recherche, qui conduira à une soutenance de thèse de doctorat, trois partenaires : une entreprise, un jeune diplômé, un laboratoire. Ainsi le GIP Enfance en danger versera à Nathalie Savard un salaire mensuel sur trois ans et percevra en contrepartie une subvention de l'ANRT (Association nationale de la recherche technique).

Enfin, l'Oned a accueilli ce printemps, à l'occasion d'un stage, Florent Guérout, étudiant en master de Sociologie Démographie à l'Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines. Dans le cadre de son mémoire de recherche, il a rencontré des professionnels de plusieurs départements (acteurs de terrains et acteurs décisionnels) ainsi que des magistrats de Tribunaux pour enfants afin de recueillir leurs attentes quant à la mise en place d'un système d'observation de l'enfance en danger suite à la loi du 5 mars 2007.

Chercheurs associés

Le Conseil d'administration, sur proposition de la direction de l'Oned et après avis favorable du Conseil scientifique, a accepté l'accueil de deux chercheurs associés : Hélène Milova, maître de conférences en sciences de l'éducation à Paris X Nanterre et Grégory Derville, maître de conférences en sciences politiques à l'Université Lille II. Durant les deux années à venir, Hélène Milova travaillera sur les pratiques éducatives, familiales et professionnelles dans une perspective internationale, tandis que Grégory Derville se consacrera à l'observation de la mise en œuvre des cellules prévue par la loi réformant la protection de l'enfance du 5 mars 2007.

II.2 : Missions d'appui et de conseil aux départements, administrations et associations

La première mission de l'Observatoire National de l'Enfance en Danger dont nous rendons compte concerne l'analyse de la politique publique de protection de l'enfance et la formulation de recommandations en la matière au travers, notamment, de son rapport annuel au Parlement et au Gouvernement. De manière plus générale, le rôle de l'Oned consiste à soutenir et conseiller les principales institutions impliquées dans la protection de l'enfance que sont les Conseils généraux, les administrations centrales et les associations.

Soutien aux départements

- **Visites aux Conseils généraux**

Dans le cadre de ses missions, l'ONED est amené à rencontrer régulièrement différents services des Conseils généraux, ainsi que les élus concernés. Chaque visite donne lieu à une préparation : consultation des documents archivés, recherche de nouvelles données, consultation des membres de l'équipe et du 119... Selon l'ordre du jour, différents membres de l'équipe se déplacent. Ces visites ont notamment pour objectif d'analyser les politiques départementales, les circuits de recueil d'informations préoccupantes et de décisions, de comprendre l'organisation des services chargés de remplir les missions de prévention et de protection de l'enfance, et de repérer la répartition des rôles entre services centraux et territoires. Elles permettent également d'évoquer la mise en cohérence des données chiffrées d'une part, le recensement des pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge des enfants en danger, d'autre part. L'année 2007 ayant, par ailleurs, été marquée par la promulgation de la loi sur la réforme de la protection de l'enfance, nombre de déplacements dans les départements ont été l'occasion de présenter et d'expliquer les changements induits par ces nouvelles dispositions.

Pour 2007, l'Oned a souhaité intensifier et diversifier ses visites dans des départements avec lesquels il n'avait pas encore eu d'échanges. Ainsi, au cours de l'année, 16 « nouveaux » départements ont été rencontrés :

Départements	visite	Présentation ¹	Participants ONED
Aveyron	mai	Présentation de la réforme	Paul Durning, Juliette Halifax
Cantal	octobre	Présentation de la réforme	Anne Oui, Pascaline Chamboncel Saligue
Creuse	décembre	Présentation de la réforme	Anne Oui
Eure	février	Présentation du Soled	Paul Durning, Pascaline Chamboncel Saligue
Gers	juin et décembre	Présentation de la réforme	Paul Durning, Marie-Pierre Mackiewicz
Guyane	septembre	Présentation de la réforme	Paul Durning, Pascaline Chamboncel Saligue
Hérault	novembre	Présentation de la réforme	Paul Durning
Ille-et-Vilaine	février et juillet	Présentation du Soled	Paul Durning, Anne Oui, Emmanuelle Guyavarch
Landes	novembre	Présentation de la réforme	Paul Durning
Lozère	mai	Présentation de la réforme	Paul Durning, Pascaline Chamboncel Saligue, Juliette Halifax
Nord	février	Présentation de la réforme ; Présentation du Soled	Paul Durning, Anne Oui, Emmanuelle Guyavarch
Savoie	juillet		Paul Durning, Anne Oui, Emmanuelle Guyavarch
Haute-Savoie	juin		Paul Durning, Pascaline Chamboncel Saligue, Pascale Breugnot
Saône-et-Loire	juillet		Paul Durning, Anne Oui, Pascaline Chamboncel Saligue, Emmanuelle Guyavarch, Pascale Breugnot
Seine-Maritime	février et juillet	Présentation de la réforme	Anne Oui, Pascaline Chamboncel Saligue
Vienne	juillet		Paul Durning, Anne Oui, Pascaline Chamboncel Saligue, Emmanuelle Guyavarch

Plusieurs échanges se sont par ailleurs déroulés dans d'autres départements déjà rencontrés. En mars, trois membres de l'équipe ont présenté l'Observatoire et le Système d'observation longitudinal de l'enfance en danger (Soled) au Conseil général de l'Essonne. En juin, la magistrate de l'Oned a fait une intervention dans le Pas-de-Calais, puis en Meurthe-et-Moselle au cours de conférences départementales. Elle s'est également rendue, avec Pascale Breugnot, en Seine-et-Marne où toutes

¹ Ne sont mentionnés ici que les exposés et conférences effectués par des membres de l'Oned à l'occasion des déplacements, sachant que chaque rencontre a donné lieu à une présentation de l'observatoire et à des entretiens sur l'organisation et le fonctionnement du dispositif de protection de l'enfance.

deux ont présenté la réforme de la protection de l'enfance, alors qu'Anne Oui participait à une conférence sur la protection de l'enfance organisée pour les professionnels du Nord et du Pas-de-Calais. Par ailleurs, des entretiens ont eu lieu à l'Oned avec des représentants de la Réunion et, à nouveau, de la Seine-Maritime pour un entretien davantage ciblé sur la cellule de signalement. Une rencontre entre Lucy Marquet, démographe, et une représentante du conseil général de la Martinique a permis d'envisager les modalités de la mise en place de la réforme et d'un observatoire.

En septembre, Paul Durning et Pascaline Chamboncel Saligue se sont rendus en Guyane lors d'une visite organisée en partenariat avec le CNFPT, au cours de laquelle ils ont pu visiter les territoires de Cayenne, Kourou, Saint-Laurent-du-Maroni, rencontrer différentes institutions, les conseillers généraux, les représentants de la Justice, les maires, les chefs coutumiers, les associations. Ce voyage leur a permis de présenter à la fois la réforme de la protection de l'enfance autour de différentes thématiques, ainsi que le rôle de l'Oned.

En novembre, Paul Durning s'est rendu dans les Landes, lors de la 10^{ème} Journée départementale de la Protection de l'Enfance où il intervenait sur le thème « Evaluation des maltraitances : rigueur et prudence ».

- **Ateliers Nationaux de la Protection de l'Enfance**

Avec le réseau Idéal et le conseil général du Doubs, l'Oned a participé à l'organisation des Ateliers Nationaux de la Protection de l'Enfance qui se sont tenus les 28 et 29 mars. Y sont intervenues Pascaline Chamboncel Saligue sur le principe de la dualité protection administrative et protection judiciaire et Anne Oui sur les pratiques innovantes en matière de mode de prise en charge des mineurs. Paul Durning animait une séance plénière consacrée aux « organisations de protection de l'enfance diversifiées en Europe », au cours de laquelle Hélène Milova a présenté l'organisation de la protection de l'enfance en Allemagne. Paul Durning était également en charge de la conclusion de ces Ateliers.

Soutien à l'Etat

- **Suites de la loi réformant la protection de l'enfance**

L'Oned a participé aux différents groupes de travail ministériels concernant la réforme de la protection de l'enfance. Suite à la promulgation de la loi du 5 mars 2007, l'Observatoire a été sollicité pour participer à des réunions de préparation de certains décrets d'application.

Plusieurs membres de l'équipe, dont le pôle des démographes, ont participé à des réunions préparatoires à l'élaboration du décret relatif à l'article 12 de la loi du 5 mars 2007 portant sur la remontée des données chiffrées, organisées par la Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS) et en collaboration avec la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DPJJ) et la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES).

L'Oned a également participé aux travaux de réflexion sur la préparation du décret relatif à la formation des cadres de l'aide sociale à l'enfance organisés par la DGAS. Sur la question de la formation des personnels de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), Paul Durning et Anne Oui ont rencontré, en juin, Marc de Montalembert, responsable du diplôme universitaire « Sciences sociales et protection de l'enfance » co-

organisé par l'Université de Paris XII et le conseil général du Val-de-Marne, ainsi que des représentants du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) en septembre.

- **Ministère de la Justice**

Dans le cadre de sa mission, Pascaline Chamboncel Saligue est intervenue à l'Ecole Nationale de la Magistrature sur la réforme de la protection de l'enfance et le rôle de l'Oned. Elle est restée en contact avec plusieurs chargés de formation.

Paul Durning, Pascaline Chamboncel Saligue et Anne Oui ont régulièrement rencontré des représentants de la PJJ. La magistrate a, en outre, participé à un déjeuner organisé par le conseiller Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) du Garde des Sceaux, qui lui a permis de nouer des liens avec les principaux interlocuteurs des différents domaines intéressant la justice.

Entre janvier et mai, elle a également participé aux réunions successives du groupe de travail de la Chancellerie piloté par Yvon Tallec, sur les administrateurs ad hoc, autour de différents thèmes (formation, contrôle des missions, fin de mission et rémunération...). A cette occasion, des échanges ont été poursuivis avec l'Institut National d'Aide aux Victimes d'infractions et de Médiation (INAVEM), l'association Chrysalis, les différents représentants des directions du Ministère de la Justice intéressés à la question, des magistrats de terrain. Pascaline Chamboncel Saligue a également effectué un travail de lien avec différents départements, dont la Somme, le Val-de-Marne, le Doubs.

A plusieurs reprises, Pascaline Chamboncel Saligue a rencontré Colette Clément Barthez, magistrat auprès du défenseur des enfants afin de débattre de différents sujets relatifs aux mineurs protégés.

Le 10 avril, Paul Durning et Pascaline Chamboncel Saligue ont rencontré Madame Becache, sous-directrice à la Direction des Affaires Criminelles et des Grâces, à la Chancellerie, afin de recueillir son point de vue sur les aspects de la réforme intéressant le Parquet et l'action publique.

Fin août, Paul Durning en sa qualité de Directeur général du GIP Enfance en Danger a rencontré Monsieur Guéant, conseiller technique au cabinet de la Garde des Sceaux, pour envisager les modalités d'une éventuelle visite de Madame la Garde des Sceaux. La magistrate de l'Oned a noué un contact et reste en relation avec la conseillère technique dédiée aux mineurs, Alexandra Onfray.

- **Ministère chargé de la famille**

Paul Durning et l'équipe de l'Oned ont régulièrement rencontré la sous-direction des Ages de la vie à la DGAS.

Paul Durning, Anne Oui et Lucy Marquet ont participé au groupe de travail préparant le guide sur les observatoires départementaux de la protection de l'enfance publié suite à la réforme, tandis que la magistrate de l'ONED participait à un groupe de travail sur les cellules. Anne Oui, Pascale Breugnot et Pascaline Chamboncel Saligue se sont rendues à plusieurs séances du groupe de travail autour du thème « l'accueil de l'enfant et de l'adolescent protégé ».

L'Oned a été invité à participer au comité de suivi de la réforme, piloté par le cabinet du Ministre du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité, Monsieur Xavier Bertrand.

- **Santé**

Paul Durning et Anne Oui ont contribué à la préparation d'une journée de travail organisée par la Direction Générale de la Santé sur les interventions précoces et le soutien des familles, qui s'est tenue le 16 janvier et au cours de laquelle Paul Durning a présenté l'Oned.

Anne Oui et Pascaline Chamboncel Saligue ont participé à plusieurs réunions du comité de pilotage mené par la DGS pour l'élaboration d'un portail du ministère de la santé consacré à la thématique « Interventions précoces et soutien à la parentalité », devant être mis en ligne au début de l'année 2008.

- **Education Nationale**

Au cours de l'année 2007, Paul Durning a rencontré plusieurs fois le bureau de l'action sanitaire et sociale et de la prévention, dirigé par Madame Nadine Neulat, au sein de la DGESCO (Direction générale de l'enseignement scolaire), dans le cadre des actions du 119 et notamment de la campagne d'information à laquelle Monsieur Jean-Louis Nembrini, Directeur général de l'enseignement scolaire, a apporté un soutien actif. Au cours de ces réunions, des questions relatives à l'Oned ont été abordées.

Lors des nombreuses visites aux départements effectuées par l'Oned pour présenter la réforme de protection de l'enfance, en présence de plusieurs partenaires des conseils généraux, les membres de l'Observatoire ont pu échanger avec des représentants de l'Education Nationale sur le rôle et les modalités d'intervention de ces derniers au sein de la cellule et de l'observatoire départemental de protection de l'enfance.

- **Service des Droit des Femmes et de l'Egalité (SDFE)**

A l'initiative de la directrice du SDFE, en collaboration avec l'Oned, un groupe de travail portant sur la question des enfants exposés aux violences conjugales, rassemblant des professionnels intervenant auprès de femmes victimes de violences conjugales ou dans les services sociaux des Conseils généraux, a été mis en place dès le mois de février. Il a donné lieu à plusieurs réunions auxquelles ont participé, pour l'Oned, Paul Durning, David Pioli, Nadège Séverac, Pascale Breugnot, Anne Oui et Pascaline Chamboncel Saligue. Claire Chamberland, de l'Université de Montréal, est intervenue le 2 avril, dans ce cadre. Le projet porte sur la formulation de recommandations destinées aux professionnels confrontés à des problématiques d'enfants exposés aux violences conjugales. Par ailleurs, cette thématique a fait l'objet d'un appel d'offres (cf. infra). Elle a également été étudiée lors du travail mené par des membres de l'équipe sur la médiation parentale, qui fait l'objet du chapitre III du troisième rapport annuel de l'Oned.

- **Centre d'Analyses Stratégiques**

Le 8 octobre, une rencontre avec le Centre d'Analyses Stratégiques était organisée dans le cadre de la préparation du colloque "La responsabilisation des parents, une réponse à la délinquance des mineurs ? Perspectives internationales" prévu pour 2008. Le directeur et les trois membres de l'équipe concernés ont eu plusieurs réunions d'échanges sur les questions de compétences parentales et de responsabilisation avec les responsables du centre d'analyse stratégique afin d'explorer des pistes de collaboration. Paul Durning a, par ailleurs, été sollicité pour animer une table ronde.

Autres institutions

- **Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS)**

L'Oned a reçu un membre de l'Igas participant à la mission d'inspection sur les systèmes d'informations et les statistiques des politiques sociales décentralisées et chargé des politiques de l'enfance. D'autre part, Paul Durning, Juliette Halifax et Anne Oui ont été auditionnés par un autre membre de l'IGAS dans le cadre de la mission confiée à Monsieur Colombani sur l'adoption et les pupilles d'Etat.

- **Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)**

Des échanges ont eu lieu entre plusieurs membres de l'Oned et Monsieur Pelc, directeur des systèmes d'information de la CNSA, autour des questions d'observation des publics relevant de politiques sociales, et à partir des projets mis en place dans le cadre des Maisons Départementales pour Personnes Handicapées.

Associations

- **Associations et loi réformant la protection de l'enfance**

Au cours de l'année, actualité législative oblige, le travail d'explication et de décryptage de la loi a également fait l'objet de différentes actions avec des associations.

Ainsi, Paul Durning s'est rendu à de nombreuses manifestations pour expliquer les grandes lignes de la loi sur la réforme de la protection de l'enfance, notamment en janvier, à l'occasion du 40^{ème} anniversaire du Centre Régional pour l'Enfance, l'Adolescence et les Adultes Handicapés et Inadaptés (CREAI) de Picardie.

Il est également intervenu lors de la journée nationale de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) consacrée à la protection de l'enfance, le 24 mars, afin d'exposer les principes de la réforme. Deux membres de l'équipe étaient présents à l'assemblée générale de l'association Olga Spitzer relative à la présentation et à la mise en œuvre de la loi. Ce travail a été suivi d'une autre visite à l'association Olga Spitzer des Hauts-de-Seine où Anne Oui et Pascaline Chamboncel Saligue sont intervenues sur ce même sujet.

Plusieurs membres de l'Oned ont contribué à des temps d'information et de réflexion sur la réforme de la protection de l'enfance organisés par le GEPSO (groupe national des établissements et services publics sociaux). Anne Oui a participé à une journée technique régionale sur les dispositifs de type « SAPMN » (service d'adaptation progressive en milieu naturel) le 21 juin, à Blois. Pascaline Chamboncel Saligue s'est rendue aux Assises Nationales des Foyers de l'Enfance, organisées par cet organisme en octobre à Lille, où elle a participé à une table ronde sur le thème des mutations face aux logiques institutionnelles.

- **Fondation pour l'Enfance**

Paul Durning est intervenu à une table ronde consacrée à la « protection de l'enfance : nouveaux enjeux, nouveaux besoins, nouvelles réponses » lors de la cérémonie célébrant les 30 ans de la Fondation pour l'Enfance. Il était accompagné de Nathalie Lemaire, Pascaline Chamboncel Saligue et Samuel Gréverie.

- **Union Nationale des Associations de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes (UNASEA)**

Paul Durning et Anne Oui ont rencontré le Président et le Directeur général de l'UNASEA, dans le cadre d'une réflexion sur les pistes possibles de collaboration. Pascaline Chamboncel Saligue est intervenue devant la fédération le 4 décembre.

Par ailleurs, deux membres de l'Observatoire participent au groupe d'appui de la réforme mis en place en octobre 2007, animé par la Directrice générale adjointe, Madame Quiriau.

- **Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS)**

Le 28 mai, l'équipe de l'Oned rencontrait Hubert Allier, directeur général de l'UNIOPSS. Cet échange et plusieurs rencontres avec des membres de la fédération ont permis à l'Oned d'envisager des modes de coopérations possibles, suite à la réforme de la protection de l'enfance pour laquelle l'UNIOPSS s'était fortement mobilisé.

- **SOS Villages d'Enfants**

L'Oned et SOS Villages d'Enfants ont eu l'occasion d'échanger à plusieurs reprises. L'association a présenté sa démarche de recherche et ses projets sur différents sujets relatifs à la fratrie, à l'accompagnement des jeunes lors des sorties de mesures, à la scolarité des enfants accueillis. Par ailleurs, Anne Oui et Marie-Pierre Mackiewicz ont assisté, à la DGAS, à une présentation de l'étude sur les parcours et l'insertion de jeunes accueillis dans l'une des structures de l'association.

- **Fondation d'Auteuil**

En octobre, Paul Durning et Pascale Breugnot sont intervenus au Colloque de la Fondation d'Auteuil, consacré cette année, aux « Regards européens sur le rôle des familles dans l'action socio-éducative auprès des jeunes en difficulté ». Paul Durning participait à une table ronde dont le thème était « de la prise en compte des besoins et ressources des enfants, parents et familles, à la diversification des modes d'intervention et de collaboration », tandis que Pascale Breugnot intervenait au cours d'un atelier sur les pratiques innovantes en protection de l'enfance.

- **Enfance et Partage**

A l'occasion du trentième anniversaire de l'association, Pascaline Chamboncel Saligue est intervenue sur le thème « Mineurs auteurs, mineurs victimes » au colloque organisé à l'Unesco les 20 et 21 novembre, ayant pour objet « Ethique et Protection de l'enfance : un engagement collectif ».

- **Autres rencontres avec les associations**

L'Oned a accueilli l'**ACPE** (Association Contre la Prostitution des Enfants), le 28 février, pour que cette dernière lui présente son activité sur la prévention et la lutte contre la prostitution enfantine.

Le 27 mars, la magistrate de l'Oned présentait devant l'**INAVEM**, la réforme de la protection de l'enfance et les missions de l'Oned.

En mai, Pascale Breugnot se rendait à la première réunion d'un comité d'éthique concernant « l'élaboration participative d'une méthode d'évaluation centrée sur les parcours de vie des enfants, des adolescents et des jeunes », méthode d'évaluation relative à la **Sauvegarde de l'enfance de Loire Atlantique**.

En juillet, une rencontre de travail s'est tenue entre l'équipe de l'Oned et plusieurs administrateurs de la **FNADEPAPE** (Fédération Nationale des Associations d'Entraide des Pupilles et Anciens Pupilles de l'Etat) dont son président, Monsieur Muller. Elle a permis la présentation réciproque des deux institutions et l'échange autour de sujets communs de préoccupations, tels que la préparation des jeunes à la sortie des dispositifs de protection de l'enfance.

Pascale Breugnot est intervenue sur les dispositifs innovants, au cours de la 5^{ème} journée nationale d'étude de la **Fédération des Etablissements Vincentiens**, le 4 octobre.

Conventions et partenariats

- **CNFPT :**

A la demande de son président, André Rossinot, un projet de convention cadre entre le CNFPT et l'Oned est en préparation et a fait l'objet de plusieurs réunions au cours de l'année 2007. Il permet d'établir les modalités de coopération entre cette institution et l'Observatoire. L'Oned doit, en effet, intervenir comme organisme ressource auprès des équipes du CNFPT chargées d'organiser les formations relatives à la protection de l'enfance.

- **Agence Nationale de l'Evaluation Sociale et Médico-sociale**

L'Oned et l'Agence Nationale de l'Evaluation Sociale et Médico-sociale examinent les conditions d'une collaboration organisée, afin de renforcer leur coopération. L'Oned fait d'ailleurs partie du comité stratégique de l'Agence et du sous-comité Enfance. Un comité de pilotage commun, institué en 2006, dans le cadre de la mise en place d'une méthodologie de consensus formalisée sur la thématique de la prévention, de la gestion des passages à l'acte violent d'adolescents, a continué ses travaux.

- **Observatoire national de l'Action Sociale Décentralisée (ODAS)**

Paul Durning et Anne Oui ont rencontré Jean-Louis Sanchez, délégué général de l'Odas, en vue de la préparation d'une convention portant sur l'observation des informations préoccupantes durant la période de transition précédant la publication du décret relatif à la remontée des données chiffrées. Elle a été signée par les deux organismes au cours des Assises du Journal de l'Action Sociale sur la protection de l'enfance, au mois de novembre. Au cours de cet évènement, Paul Durning est intervenu sur le recueil des informations préoccupantes.

II.3 : Rapport annuel au Parlement et au Gouvernement

L'activité en direction des Conseils généraux, des administrations centrales et des associations a contribué à l'élaboration du *troisième rapport annuel de l'ONED au Parlement et au Gouvernement*. Celui-ci a été remis à Monsieur Xavier Bertrand, Ministre du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité. Il coïncide avec une année charnière qui a vu l'aboutissement de plusieurs réformes législatives majeures. A l'heure où ce rapport était remis, la mise en application des deux principales réformes, la loi n°2007-293 réformant la protection de l'enfance et la loi n° 2007-295 relative à la prévention de la délinquance, qui datent toutes deux du 5 mars 2007, n'en était encore qu'à ses débuts.

Le premier des trois chapitres qui composent ce rapport est consacré au décryptage du contenu de ces réformes juridiques. En effet, les modifications profondes apportées à la place des acteurs dans le dispositif concernent, d'une part, des autorités institutionnelles, - Président du Conseil général, maire, Parquet -, et d'autre part, les parents, les enfants et les professionnels. Ce chapitre aborde également les nouveaux dispositifs prévus par la réforme de la protection de l'enfance que sont la cellule de recueil des informations préoccupantes et l'observatoire départemental de la protection de l'enfance. Il formule des préconisations pour la mise en place de ces instances.

Le deuxième chapitre actualise l'estimation du nombre d'enfants bénéficiant d'une mesure de protection et propose des analyses, tant en termes de comparaisons départementales qu'en termes d'évolution, à partir de l'exploitation des données de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques et de la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Il présente également un premier recensement des statistiques produites par les services des départements permettant de repérer les données recueillies et de proposer des éléments de méthode pour parfaire la connaissance des situations internes aux départements.

Le troisième chapitre porte sur les pratiques centrées sur les fonctions parentales, à travers, d'une part, les interventions socio-éducatives qui visent à améliorer les conduites éducatives parentales par le soutien à la parentalité et le développement des compétences parentales. Sont étudiées les interventions de médiation familiale et leurs limites en protection de l'enfance, même si elles ont pour but l'amélioration des relations entre les parents afin d'éviter que celles-ci n'aient d'incidences négatives sur les enfants.

II.4 : L'amélioration de la connaissance chiffrée de l'enfance en danger

Travail avec les producteurs de données chiffrées en protection de l'enfance

Les données issues des travaux de la DREES et de la PJJ, reprises par l'Oned dans son troisième rapport annuel, permettent l'étude des mesures de prise en charge en protection de l'enfance selon le type de décision (administratif / judiciaire ; accueil / milieu ouvert), et le financement.

Par ailleurs, une analyse des statistiques produites par les départements a également été réalisée. Ce premier recensement met en valeur les champs pour lesquels des données départementales sont disponibles. Elles sont également traitées pour une diffusion synthétique aux partenaires départementaux – notamment par le biais des schémas départementaux – et nationaux. Les données recueillies par l'équipe de démographes de l'Oned, sur un échantillon de 32 départements, sont issues presque exclusivement de l'activité des services des Conseils généraux, et ce, même lorsqu'elles sont présentées dans les schémas départementaux.

- **DREES**

L'Oned est entré en relation avec plusieurs producteurs d'enquêtes, notamment dans le cadre de l'enquête Evènements Vie et Santé (EVS), menée par la DREES. Cette enquête a pour objectif de recueillir des informations à la fois sur les violences subies (de quelque nature que ce soit) par les personnes interrogées ainsi que sur leur santé. Emmanuelle Guyavarch, chargée d'études démographe, est membre du groupe d'exploitation de l'enquête. Ce dernier réunit plusieurs institutions dont l'INED (Institut National d'Études Démographiques), l'Insee (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale), l'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé), le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) et la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales).

L'exploitation des données issues d'EVS, par l'analyse des violences subies durant l'enfance et jusqu'à 21 ans, permettra à l'Oned d'estimer le nombre de personnes enquêtées ayant subi des violences intrafamiliales. Les conditions de vie, les relations conjugales des parents, les difficultés matérielles durant l'enfance, les prises en charge en assistance éducative, etc... seront croisées aux violences, sous quelque forme que ce soit, subies durant l'enfance et l'adolescence.

Enquête Pupilles

Juliette Halifax, avec l'appui de Rehema Moridy, est référente de l'ONED pour le recueil, le traitement et l'analyse des données de cette enquête annuelle, autrefois traitée par la Direction Générale de l'Action Sociale, et confiée depuis 2006 à l'Observatoire.

Le rapport sur la « situation des pupilles de l'Etat au 31.12.2005 » a été publié et diffusé aux départements (Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales et Conseils généraux) et au ministère (DGAS) ainsi qu'aux membres du Conseil supérieur de l'Adoption.

Les questionnaires de l'enquête sur la « situation des pupilles de l'Etat au 31.12.2006 » ont été envoyés aux DDASS, recueillis et saisis à l'Oned. L'analyse se fera début 2008.

Observation longitudinale de l'enfance en danger

La mise en cohérence des données chiffrées est l'une des grandes missions de l'Oned. Lors de sa première année d'existence, l'Oned s'est livré à un inventaire de l'ensemble des bases de données pouvant apporter des informations chiffrées sur les questions liées à l'enfance en danger. De cette analyse, il est ressorti que la plupart des dispositifs ne comptent pas les enfants, mais les mesures, les signalements, les victimes, les condamnations ou les appels. Prenant en considération les données existantes, l'Oned a proposé, dès 2005, la mise en place, dans une dizaine de départements volontaires, d'un système d'observation expérimental, appelé Système Longitudinal de l'Enfance en Danger (SOLED). Depuis le vote de la loi de 2007, cette expérimentation a permis de nourrir les propositions de l'Oned en matière de remontées des données chiffrées à l'Oned et aux Observatoires Départementaux de Protection de l'Enfance (ODPE).

• Point sur l'expérimentation Soled

Un travail de consultation sur le système de recueil de données a été mené avec 7 départements (Doubs, Eure-et-Loir, Finistère, Meurthe-et-Moselle, Seine-et-Marne, Somme, Rhône) et il est en cours d'expérimentation avec 4 d'entre eux (Doubs, Meurthe-et-Moselle, Seine-et-Marne et Somme). A la suite de présentations locales du projet Soled effectuées par les démographes, les chargées de mission et la chargée d'études, le Rhône, l'Ille-et-Vilaine et les Côtes d'Armor se sont portés candidats pour participer au projet SOLED, au cours de l'année 2007.

Au 31 janvier 2007, 9 départements sont concernés par l'expérience SOLED : la Meurthe-et-Moselle, la Somme, le Doubs, la Seine-et-Marne, le Finistère, les Côtes-d'Armor, l'Ille-et-Vilaine et le Rhône. Si l'engagement de certains n'est encore que verbal, d'autres ont entamé les démarches pour mettre en place ce dispositif :

Meurthe-et-Moselle

En Meurthe-et-Moselle, cet engagement s'est concrétisé par des réunions au sein d'un premier territoire (le territoire d'action sociale de Longwy) et des réunions de travail en central. Les réunions qui ont eu lieu dans le territoire ont rassemblé le « binôme Oned », le « binôme Conseil Général » ou « binôme CG » constitué du responsable de la « Cellule enfance maltraitée accueil » et d'un référent du service

informatique, les responsables des trois missions concernées (service social, protection de l'enfance et PMI) dans le territoire et leur référent en central, ainsi que le responsable du Pôle enfance-famille-jeunesse.

Ces réunions ont été l'occasion de positionner le projet d'observation dans un cadre général départemental de développement des outils d'observation des populations concernées et de l'activité en protection de l'enfance, mais aussi de réfléchir sur les pratiques d'intervention auprès des familles et sur la circulation des informations (au sein du Conseil général mais aussi avec les partenaires). Ces réunions répondent au besoin d'explicitation des données à recueillir, de choix des agents chargés du recueil des informations, de la circulation des données au sein du Conseil général et de leur enregistrement informatique. Les étapes suivantes ont pris la forme de réunions pluri-partenariales, permettant d'informer l'ensemble des territoires du département, et de réfléchir à la réorganisation du système d'information. Suites à ces réunions préparatoires, le projet a été présenté aux professionnels directement concernés par le recueil des données dans ce premier territoire expérimentant le SOLED ainsi qu'aux partenaires locaux (Justice, Education nationale services de milieu ouvert, Union Départementale des Associations Familiales ou UDAF). L'étape suivante est l'appropriation par les professionnels des outils pour le recueil des informations.

Seine-et-Marne

En Seine-et-Marne, deux réunions pluri-partenariales ont inscrit la mise en œuvre du SOLED directement dans une logique d'observation partagée au sein du département. La première a été l'occasion d'informer les magistrats des mineurs, les services de la DPJJ, de l'Education nationale et les services du Conseil général de l'action engagée entre la Direction Enfance-Famille et l'Oned. La seconde a permis de lancer le dispositif d'observation longitudinale au sein de deux premiers territoires : l'un situé au nord du département, l'unité d'action sociale de Meaux ; l'autre situé au sud, l'unité d'action sociale de Montereau impliquant également la participation des partenaires au niveau local.

Des réunions de travail rassemblent régulièrement le « binôme Oned », le « binôme CG » constitué du responsable de la Mission de prévention et de protection de l'enfance, du chef de projet utilisateur mais aussi la Directrice Enfance-Famille et la responsable de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il a été successivement question des modalités de recueil des informations préoccupantes puis de la caractérisation de l'enfant dans son environnement social et familial.

Somme

L'Oned travaille avec le Conseil général de la Somme depuis janvier 2006. Une réunion a eu lieu avec les responsables du département, et notamment le directeur général adjoint chargé du développement social, le 30 janvier 2007. Le projet a été présenté dans son ensemble et un accord de principe a été donné pour travailler en partenariat avec l'Oned.

Le travail a débuté en septembre avec une présentation de Soled aux cadres de deux territoires puis à la cellule (Espace des Droits de l'Enfant) et à l'ensemble du personnel de l'un et l'autre territoire choisis. Des groupes de travail ont été constitués dans chacun des deux territoires avec un représentant de chaque profession. Ces groupes se sont réunis une fois en 2007 afin de travailler sur les données

recueillies par le département et le rôle de chaque professionnel dans ce recueil. Ils se poursuivront en 2008.

- **Informatique et anonymisation des données**

Le contrat liant l'Oned à la société HC Forum pour l'anonymisation et l'appariement des données a été signé en février 2007. Un cahier de codification et de scenarii a été envoyé afin que HC Forum construise une première version du dossier de spécification du logiciel informatique. L'Oned travaille en étroite liaison avec les fournisseurs de logiciels dans les départements afin que leur outil soit adapté au recueil des données dans le cadre du Soled. Ainsi une réflexion a été entamée avec InfoDb, éditeur du logiciel Perceval qui est utilisé dans plusieurs départements, pour envisager les évolutions nécessaires liées à ce nouveau dispositif. Par ailleurs, des chercheurs spécialisés de l'Insee, de l'INED et du CNRS ont été consultés sur la pertinence des variables socio-économiques prévues pour contextualiser l'observation des parcours.

Le travail de terrain du Soled ainsi que les différents contacts établis ont déjà permis de faire avancer la réflexion sur les informations qui pourraient être demandées dans le cadre du décret comme sur la mobilisation des services informatiques. L'Oned a déjà sollicité la CNIL sur le dossier Soled, bien que cette dernière ne puisse rendre son avis qu'après la parution du décret.

L'Enquête Longitudinale Française durant l'Enfance (ELFE)

L'Oned, à travers le travail de deux chargées d'études, - Lucy Marquet, démographe et Pascale Breugnot chargée d'études sur les pratiques -, participe à l'Enquête Longitudinale Française durant l'Enfance dont la gestion est assurée par un Groupe d'Intérêt Scientifique regroupant l'Ined, l'Inserm, l'Insee, la Drees, la DEP (Direction de l'Evaluation et de la Prospective), l'InVS (Institut de Veille Sanitaire), la DGS (Direction Générale de la Santé). Il s'agit de suivre 20 000 enfants nés en 2010, depuis leur naissance jusqu'à leurs 20 ans. Cette étude constituera une source de données permettant d'analyser le développement de l'enfant, d'étudier les différents facteurs (familiaux, sociaux, environnementaux, scolaires, sanitaires...) interagissant tout au long de son parcours, de comprendre l'impact des situations vécues durant l'enfance sur la santé, le développement physique, psychologique, social et professionnel et d'instaurer des variables en protection de l'enfance.

Dans cette optique, Lucy Marquet et Pascale Breugnot ont participé à l'élaboration de la thématique « démographie – famille ». Les autres thématiques portent sur la socialisation, l'économie-précarité, l'éducation-scolarité, la périnatalité, alimentation-nutrition- métabolisme et croissance, le développement psychomoteur et santé mentale, le recours aux soins, les accidents et blessures, la santé bucco-dentaire, les maladies respiratoires-asthme et allergies, les expositions chimiques, les expositions dans les milieux.

La première observation et enquête aura lieu en maternité. Une enquête à domicile aura lieu lorsque l'enfant sera âgé de 8 semaines. Les deux chargées d'études de l'Oned ont ainsi participé à la construction de ce premier questionnaire. Un deuxième, consacré au passage à un an est en cours. Ces deux questionnaires sont expérimentés depuis 2007. En participant activement à cette enquête, l'Oned souhaite pouvoir intégrer quelques variables supplémentaires concernant la situation des enfants en danger.

Soutien à la mise en place du nouveau logiciel du SNATED

Au cours de l'année, Paul Durning et Juliette Halifax ont animé plusieurs réunions avec le responsable, les coordonnateurs, les écoutants, le chargé de mission systèmes d'information du GIP et le prestataire informatique. Les réflexions ont abouti à une nouvelle définition du type d'appel et à la construction de variables relatives à l'enfant en danger, à l'auteur du danger, au danger, aux facteurs d'alerte, à l'appelant et à son orientation. Le nouveau logiciel, en cours de mise au point, reprend les variables expérimentées dans le cadre du Soled.

II.5 : Recensement et évaluation des pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge

L'une des missions de l'Oned, clairement affirmée par la loi du 2 janvier 2004 portant création de l'Observatoire, est de recenser les pratiques de prévention, de dépistage, de prise en charge médico-sociales et judiciaires, et de les faire connaître après évaluation.

L'analyse des différents dispositifs se situant entre AED/AEMO et placements effectuée les années précédentes a souligné le fait que l'intervention des professionnels visait à prendre appui sur les compétences parentales et à soutenir la parentalité. C'est pourquoi, en plus de la poursuite des visites et des analyses de dispositifs, un groupe de travail, animé par Anne Oui et Pascale Breugnot, a été mis en place au cours du 1^{er} semestre 2007, réunissant des professionnels du champ de la protection de l'enfance². Il s'agissait de repérer les éléments structurants de nouvelles pratiques professionnelles s'appuyant sur ces approches pour aider les parents à modifier leur attitude, à construire et développer des modes de réponses plus adaptés aux besoins de leur enfant. Ce travail, ainsi que les visites de dispositifs ont permis de construire la réflexion de l'Oned exposée dans le chapitre III de son rapport annuel.

Compétences parentales

L'émergence de nouvelles démarches de travail en direction des enfants et des familles est d'autant plus d'actualité que, depuis la loi du 5 mars 2007, la protection de l'enfance ne se limite plus aux actions en direction des enfants en difficulté et de leur famille mais s'étend à la prévention des difficultés auxquelles les parents peuvent être confrontés dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives (article L. 112-3 nouveau du Code de l'Action Sociale et des Familles).

En lien avec le champ d'étude sur les compétences parentales et le soutien à la parentalité, plusieurs dispositifs ont été visités :

- Deux lieux d'accueil parents/enfants au **Coquelicot**, Paris 19^e et à la **Maison des Sources** dans le 20^e ont reçu, en mars, la visite de l'Oned. Implantées dans des quartiers populaires, ces structures

² Ont participé à ce groupe : B. Chatoney, J. Deydier, A. Grevot, C. Palumbo, J. Oxley, C. Sellenet, B. Walter, Y. Zimini

sont ouvertes à tous les publics mais s'occupent plus particulièrement de familles en difficultés multiples.

- L'Oned a également rencontré la directrice de l'association **Aire de famille**. Le principe de cette association est d'accueillir de jeunes couples parisiens attendant leur premier enfant. L'association propose un logement durable, un accompagnement depuis la grossesse jusqu'aux trois ans de l'enfant et un soutien pour une réinsertion sociale et professionnelle.
- A Douai, la **Maison d'enfants** est une structure classique. Son originalité, qui est encore au stade de l'expérimentation, réside dans l'accompagnement familial à domicile. L'idée défendue par l'association est d'intervenir au sein de la famille dans le cadre d'un accompagnement éducatif, afin de l'amener à reprendre son autonomie, à travers la mobilisation des compétences parentales. Par ailleurs, l'**Accueil Mère-Enfants**, qui relève de l'Etablissement public départemental de soins, d'adaptation et d'éducation du département du Nord, propose un service d'étayage précoce à la parentalité. Des mères et leurs enfants sont hébergés et un soutien à la parentalité est proposé à travers des activités de groupe.
- Dans le cadre de l'accompagnement et du soutien à la parentalité, le **Service Reliance de l'association Home des Flandres**, à Roubaix, s'inscrit dans une démarche de prévention. Les familles sont volontaires. En difficultés multiples, elles ont fait l'objet de nombreuses mesures en protection de l'enfance et sont en situation de repli face aux institutions. Aussi, cet accompagnement se déroule-t-il « hors mesure » ASE et repose sur l'échange de savoirs et de conseils entre parents. L'objectif ultime est de permettre à ces familles de s'inscrire dans un quartier ou dans un territoire.
- L'Oned a également visité la **Résidence Cap Ferret**, un centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour les familles dont la spécificité est de proposer de multiples activités (ateliers, soirées thématiques, animations) à des familles très isolées.
- Anne Oui et Pascaline Chamboncel Saligue ont visité, en juillet 2007, deux dispositifs de l'association **Les Nids**, en Seine-Maritime :
 - o L'« *espace parents* » est un lieu d'accueil et d'écoute, mais également d'interventions. L'objectif est de dépasser les « blocages » en valorisant les compétences parentales dans les domaines où elles existent. Il ne s'agit pas de conseiller ou de guider mais de permettre de verbaliser le vécu quotidien.
 - o L'« *accueil accompagné parents enfants* » est un service créé pour les parents et les enfants de la fratrie afin de répondre au manque de soutien dans l'organisation d'un droit de visite et d'hébergement. Lieu de rencontre, de moments partagés, il permet de faire évoluer le droit de visite pour qu'il se déroule, par la suite, au domicile, de façon progressivement autonome.

En Haute-Savoie, l'Oned a pu visiter de nombreux dispositifs, et notamment :

- La **Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille « Les Lauriers »** est un dispositif accueillant des femmes avec enfants de moins de trois ans, nécessitant un soutien matériel et psychologique.

- La **structure Diabolo**, issue de l'établissement Cognacq Jay, est une maison d'enfants à caractère social accueillant des mères mineures enceintes et de jeunes majeures ayant un enfant de moins de 3 ans.

Médiation familiale

Comme indiqué précédemment, le sujet des enfants exposés aux violences conjugales a donné lieu à la création d'un groupe de travail avec le SDFE, ainsi qu'à un appel d'offres. Dans ce contexte, un approfondissement du thème de la médiation familiale a donné lieu à différentes rencontres, dont un entretien avec Denis Moreau, chef de la mission « Droit et ville » dépendant du Ministère de la Justice, et une réunion organisée avec le concours de l'association « Enfance catalane ».

Jeunes en difficultés multiples

Les responsables de différents établissements de Haute-Savoie accueillant spécifiquement des jeunes en difficultés multiples ont été rencontrés par l'Oned :

- L'**établissement public Village du Fier**, à travers la structure Corbattaz, propose un accompagnement éducatif à des jeunes présentant des troubles du comportement et de la personnalité impliquant une prise en charge individualisée.
- L'établissement **Saint-Benoît** qui dépend de la Fondation d'Auteuil, accueille des adolescents présentant des troubles du comportement et de la personnalité.
- Enfin, l'établissement **Reliances** propose un dispositif d'accompagnement socio-clinique des jeunes de 13 à 18 ans, qui sont pris en charge par un réseau de professionnels.

II.6 : Développement d'études et de recherches

« *Mieux connaître pour mieux prévenir et mieux traiter* » est une des missions importantes assignées à l'Oned. L'activité de recherche de l'Observatoire consiste, notamment à travers des projets pluridisciplinaires, à développer l'étude de questions émergentes dès lors que leur approfondissement peut contribuer à éclairer l'action des intervenants ou des responsables techniques et politiques exerçant dans le champ de l'« enfance en danger ».

Conseil scientifique

Le Conseil scientifique se prononce sur la qualité des projets de recherche. Ses propositions sont ensuite soumises au Conseil d'administration qui décide du financement.

Composition du Conseil scientifique au 31 décembre 2007

NOMS / TITRES	INSTITUTIONS
M. Xavier Le Coutour (Professeur) - Président	CHU de Caen
Mme France Meslé (directrice de recherche) – Vice présidente	Institut national d'études démographiques
M. Manuel Palacio (chargé de mission sur la justice des mineurs)	Institut national des hautes études de sécurité
Mme Sandrine Dottori (chargée d'études Protection de l'enfance)	Observatoire national de l'action sociale décentralisée
M. Georges Garioud (Dir. adjoint - dir. de recherche CNRS)	Mission de recherche Droit et Justice
Mme Chantal Blayo (Professeur émérite)	Université Montesquieu - Bordeaux IV - IEDUB
M. Hans Grietens (Professeur)	Université catholique de Leuven
Mme Roselyne Bécue-Amoris (Dir. Enfance & famille CG du Gard)	Association nationale des dir. d'action sociale et de santé des CG
Mme Frédérique Eudier (Maître de conférences)	Université de Rouen - UFR de droit
Mme Nicole Roth (Sous-directrice de l'observation de la solidarité)	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
M. Dominique Fablet (Professeur)	Université Paris X
Mme Elisabeth Wattel-Buclet (resp. du Programme enfance)	Fondation de France
M. Philippe Casella (chargé de mission)	Direction de la Recherche
Mme Gisèle Apter (Psychiatre et psychanalyste)	L'Aubier - EPS Erasme

La composition du Conseil scientifique a connu cette année un certain nombre de changements. En premier lieu, le professeur Serban Ionescu qui assurait la présidence du Conseil depuis sa création a présenté sa démission à l'automne 2007. Le Vice-président, le professeur Le Coutour, assure depuis lors, cette fonction. Madame France Meslé a été choisie par les membres pour assurer la vice-présidence. Par ailleurs, le professeur Claire Neirinck, qui ne pouvait plus participer aux activités du Conseil en raison de sa charge de travail, a remis sa démission au premier trimestre 2007. Sur proposition de l'Oned, Madame Gisèle Apter a été choisie en décembre par les membres pour rejoindre le Conseil scientifique. Sa participation sera effective dès la première réunion en 2008.

Les appels d'offres annuels

L'Oned a reçu 21 projets en réponse à l'appel d'offres 2007, 12 réponses sur l'appel d'offres ouvert et 9 sur l'appel d'offres thématique. 7 équipes ont été présélectionnées et auditionnées par le Conseil scientifique. Au final, 4 projets de recherches ont été retenus et proposés au Conseil d'administration afin d'être financés.

Ce dernier a validé les propositions du Conseil scientifique. Parmi les quatre recherches financées, trois le sont dans le cadre de l'appel d'offre thématique consacré cette année à la relation entre violences conjugales et protection de l'enfance.

Equipe de recherche	Titre	Montant accordé	Prévision de remise du rapport final	AO/Durée
Benoit BASTARD CNRS - CSO	Protection de l'enfance et maintien des liens. Une analyse sociologique de l'intervention sociale face aux violences conjugales	25 000	Juin 2009	AO thématique/ 18 mois
Arlette GAUTIER, Alain VILBROD Université de Bretagne Occidentale Atelier de recherche sociologique	Traitement social et judiciaire de la question de l'enfant dans les violences conjugales	16 000	Mai 2009	AO thématique/ 18 mois
Hélène TREMBLAY Université de Rouen Laboratoire Psychologie et neurosciences de la cognition	Les effets des violences conjugales sur le développement émotionnel chez les enfants de 7 à 16 ans	22 000	Juin 2009	AO thématique/ 18 mois
Anne TURSZ CNRS INSERM CERMES	Etude épidémiologique et sociologique du traitement judiciaire des morts de nourrissons	29 900	Mai 2009	AO ouvert/ 18 mois

Le financement total de ces quatre recherches s'élève à 92 900 euros. Le ratio budget accordé/budget demandé par les équipes est de 54%, ce qui est semblable au taux observé l'année précédente.

L'Oned a reçu les rapports intermédiaires des recherches financées dans le cadre de l'appel d'offres 2006. Le Conseil scientifique a auditionné les équipes à l'issue de la remise de ces rapports et il apparaît que les recherches sont de qualité. Cependant un certain nombre d'équipes ont dû faire face à des contraintes de diverses natures, qui les ont obligées à demander un délai pour la remise de leurs travaux.

Equipe de recherche	Titre	Montant (TTC) accordé	Prévision de remise du rapport final
Jean-Yves Barreyre Cédias - ANCREAI Ile de France	<i>Parcours et situations de vie des jeunes « incasables »</i>	23 500	Jun 08
Pierre Coslin Université Paris 5 - GERPA	<i>Influence des théories implicites d'intervenants professionnels dans la perception et l'analyse des situations d'enfants en danger</i>	14 725	Jun 08
Michèle Guigue Bernadette Tillard GRIES, Université Lille III	<i>Des jeunes de 14 à 16 ans « incasables » ? Itinéraires d'élèves aux marges du collège</i>	13 500	Avril 08
Loïck Villerbu Université Rennes II - ICSH	<i>Les mineurs dits « incasables ». Une analyse des facteurs de risques et vulnérabilité des adolescents, à travers leurs parcours de vie et les prises en charge institutionnelles</i>	34 000	Avril 08
Claude Volkmar et Eliane Corbet CREAI Rhône -Alpes	<i>La construction d'outils d'évaluation diagnostique partagés dans les situations d'enfants en danger</i>	39 000	Avril 08

Dans la majorité des cas, un délai supplémentaire a dû être accordé aux équipes ayant été sélectionnées lors de l'appel d'offres 2005. Néanmoins, toutes les recherches financées dans ce cadre ont abouti à la remise d'un rapport au 31 décembre 2007. Concernant les recherches financées lors de l'appel d'offres 2006, deux équipes sur cinq ont officiellement demandé et obtenu un report de 3 à 6 mois.

Structure porteuse	Recherche	Montant (TTC) accordé	Remise effective du rapport final
Mme Zaouche-Gaudron Université de Toulouse II Le Mirail – Personnalisation et changements sociaux	Développement socio-affectif des jeunes enfants de 3 à 4 ans en famille d'accueil	14 000	Octobre 07
Jean-Luc Viaux Université de Rouen - Psychologie des Régulations Individuelles et Sociales (PRIS)	Évaluation psychosociale de la maltraitance : construire des repères et outils d'évaluation avec les intervenants et les enfants	16 000	Novembre 07
Alain Grevot Association JCLT - SISAE, en collaboration avec Mme Annick-Camille DUMARET	Recherche relative à la construction du processus d'évaluation d'une action innovante, un centre d'accueil de jour basé sur des pratiques d'action dite multifamiliale, destiné à des familles d'enfants de 4 à 12 ans, désignés par des juges des enfants et ou des services d'aide sociale à l'enfance	25 000	Décembre 07
Philippe Pétry Fondation des orphelins d'Auteuil - Direction Qualité et Recherche de la Fondation d'Auteuil en collaboration avec l'UCL	Enquête de victimisation auprès des jeunes et des professionnelles de la Fondation d'Auteuil afin de compléter le dispositif existant de déclaration des incidents, accidents et infractions graves.	10 000	Septembre 07
Frédérique Sitry Université Paris III – SYLED / CEDISCOR	Pour une analyse discursive de l'acte de signalement de l'enfance en danger	18 000	Septembre 07
Sylvie Teychenné Cabinet CIRESE	Évaluation d'un dispositif innovant de soutien à la famille parentale alternatif au placement	15 000	Juillet 07

Commandes et études ponctuelles

Les études ponctuelles commandées en 2006 ont été remises à l'Oned.

Equipe de recherche	Nom de la Recherche	Montant accordé (TTC)	Remise effective du rapport final
Mme Zaouche-Gaudron Université de Toulouse II - Le Mirail - Personnalisation et changements sociaux	<i>Recensement critique des instruments de recherche validés en langue française en psychologie du développement - Bilan sur 10 ans (1995 à 2005)</i>	13 683	Janvier 2007
M. Debarbieux, Université de Bordeaux II - Victor Segalen -	<i>Analyse critique de littérature sur les modalités de prévention, de prise en charge et de gestion des passages à l'acte violents d'adolescents dans des établissements relevant, au moins pour une partie de leur public, de la protection de l'enfance</i>	20 000	Avril 2007

Le travail réalisé par l'équipe du Professeur Debarbieux a servi de support aux travaux du comité de pilotage installé par l'Agence Nationale de l'Evaluation Sociale et Médico-Sociale dans le cadre de la mise en place d'une méthodologie de consensus formalisée sur la thématique de la prévention, de la gestion des passages à l'acte violent d'adolescents. Les recommandations seront publiées en 2008. L'Oned continue de participer à la deuxième phase de ce travail.

Les travaux réalisés par Chantal Zaouche-Gaudron, commandités par l'Oned dans le but d'accompagner la mise en œuvre de la loi de protection de l'enfance, - qui prend en compte le développement de l'enfant -, doivent, pour leur part, aboutir à la réalisation d'un outil de référence destiné aux praticiens et aux acteurs de terrain dans le cadre d'une démarche de transfert des savoirs.

Le groupe de travail rassemblant l'Oned et le SDFE, pour alimenter son travail sur les enfants confrontés aux violences conjugales a commandé un bilan de littérature cofinancé par l'Oned, à hauteur de 5 000 €, et par le SDFE à hauteur de 10 000 €.

La relative faiblesse des fonds engagés au titre des nouvelles recherches financées en 2007 s'explique d'une part par l'absence de réponse à un appel d'offres lancé en fin d'année sur une question très technique, « la réalisation d'un état des savoirs sur les travaux français et étrangers en cours sur les enfants ayant subi des mauvais traitements et n'ayant pas été aidés par les services compétents ». D'autre part, la commission scientifique de l'appel d'offres en juin 2007 a ajourné un projet de recherches, avant de l'abandonner.

Journée de l'ONED

Comme chaque année, l'Oned a organisé une journée d'études le 4 juin 2007, consacrée à « l'évaluation des situations à la sortie des dispositifs ». Michel Boutanquoi, Professeur à l'Université de Besançon, a animé l'ensemble de la journée devant un public composé de responsables administratifs, de professionnels sociaux, de médecins et de chercheurs, venus de la France entière. Les présentations ont donné lieu à de riches débats dont il ressort une ouverture progressive entre professionnels de terrain et chercheurs ainsi qu'un souci croissant de satisfaction des publics pris en charge.

Stratégie de recensement et diffusion des recherches

Dès l'année 2007, une réflexion autour de la refonte du site de l'Oned a été amorcée. Dans la perspective de la mise en ligne du nouveau site, elle conduit à repenser la politique de sélection et de diffusion des recherches, afin de proposer des travaux de qualité, commentés et critiqués par l'équipe de l'Oned.

La mise en ligne de recherches inédites, en version intégrale, accompagnées d'une fiche de présentation, s'est parallèlement poursuivie. Au 31 décembre, plus d'une vingtaine de recherches sont déjà accessibles aux internautes.

Auditions d'experts

L'Oned, dans le cadre de ses missions, organise très régulièrement des rencontres avec des chercheurs français et étrangers. Parmi ceux qui sont venus à l'Oned en 2007 :

- Serge Paugam a présenté ses travaux sur l'exclusion qui intègrent les questions liées à la protection de l'enfance. Il était accompagné de l'une de ses doctorantes, Abdia Thouaria-Gaillard.
- Un groupe de chercheurs est venu échanger sur les questions d'évaluation en protection de l'enfance (C. Sellenet, Université Paris X ; JL Viaux, Université de Rouen, M. Boutanquoi, Université de Besançon ; C. Zaouche-Gaudron et S. Euillet, Université Toulouse II Le Mirail ; P. Robin et P. Grégoire, CREA Rhône-Alpes).
- Dans le cadre de la réflexion sur les outils d'éducation parentale, David Pioli a organisé un entretien avec Gérard Pithon, professeur de psychologie à l'Université de Montpellier III, titulaire des cours de psychologie appliquée à l'éducation, la prévention et la formation.
- Claire Chamberland, psychologue, professeur chercheur à l'UQAM (Université du Québec à Montréal) et membre de l'association GRAVE-ARDEC (Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants - Alliance de recherche pour le développement des enfants dans leur communauté) est venue présenter ses travaux, consacrés, entre autres, aux violences conjugales.
- Louise Ethier, psychologue, chercheur à l'université de Trois-Rivières (Québec) et coordinatrice d'un programme sur les négligences est venue présenter ses travaux à l'Oned. Cette rencontre

a permis à différents membres de l'équipe d'aborder la question de la caractérisation des négligences et les programmes d'action mis en œuvre.

Publications membres de l'Oned

Pascale Breugnot a rédigé plusieurs articles dans le cadre de ses travaux sur les pratiques innovantes, parmi lesquels :

- « Recherche sur les pratiques innovantes en protection de l'enfance » in Fablet D., *Les professionnels de l'intervention socio-éducative. Modèles de référence et analyse des pratiques*, Paris, l'Harmattan, 2007,
- « Des dispositifs innovants – des pratiques en mutation », *La lettre de la Fondation de l'enfance*, 2007, coécrit avec Anne Oui,
- « La place des parents dans la réforme de la protection de l'enfance », in *Réforme de la protection de l'enfance. Du droit aux pratiques*, Paris, Editions Législatives, 2007.

Paul Durning a publié "The construction of socio-educational interventions. A look at 60 years of treating troubled and troubling young people" dans le cadre de l'ouvrage *Promoting Competence in children families, scientific perspectives on resilience and vulnerability*, dont il est co-directeur avec Hans Grietens, 2007.

D'autres membres de l'Oned se sont penchés sur la loi de mars 2007. Ainsi, Anne Oui a contribué à la rédaction de « *La réforme de la protection de l'enfance* » sous la direction de P. Naves, Dunod, 2007. Elle a, par ailleurs, signé plusieurs articles :

- « *La prise en compte des parents dans le cadre des placements de l'enfant* », revue CNAF, information sociales, Juin 2007,
- « *Au coeur des mutations sociétales, familiales et professionnelles, quel avenir pour le placement familial ?* », Introduction à la table ronde, Actes des 15^e journées d'études de Besançon, Association nationale des placements familiaux, L'Harmattan, 2007.

Dans un souci de meilleure compréhension de la loi, notamment auprès des avocats, Pascaline Chamboncel Saligue et Frédérique Eudier ont rédigé un article intitulé « *Réforme de la protection de l'enfance : le défi de la coopération* » dans la Revue Juridique Personne et Famille (n°11, novembre 2007 et n°12, décembre 2007). Une intervention de Pascaline Chamboncel Saligue a, par ailleurs, été publiée : « *Protection et répression : l'esprit des lois* », in Emergence n°78, Actes des journées nationales de formations pluridisciplinaires, éditions ANPASE, 2007.

Communications des membres de l'Oned en France

Outre les interventions déjà mentionnées, l'Observatoire se fait également connaître à travers les différentes interventions que ses membres réalisent lors d'événements organisés au cours de l'année :

- A l'université Paris X Nanterre, Pascale Breugnot et Lucy Marquet ont assisté à la Journée de recherche en éducation familiale et en science de l'éducation, tandis que Paul Durning intervenait lors de la journée de recherche sur l'éducation familiale et sociale, consacrée cette année à la question du réseau social des familles.
- Lors des journées du Schéma départemental dans le département de l'Aube, Pascale Breugnot a présenté et analysé le dispositif de Placement Hors les Murs (PHOM)
- Lucy Marquet, Juliette Halifax, Emmanuelle Guyavarch ont participé au « 5^{ème} Colloque francophone sur les sondages », organisé par la Société française de statistique du 5 au 7 novembre 2007, à Marseille, au cours duquel elles ont réalisé une communication sur la « mise en place d'un système d'observation longitudinale des enfants en danger ».
- Le 28 novembre, Nadège Séverac présentait une communication à l'occasion de la journée post-doctorale de l'Institut Emile du Châtelet sur les groupes de parole destinés aux conjoints violents dans le cadre judiciaire.
- A deux reprises, Pascaline Chamboncel Saligue est intervenue lors de journées organisées par l'Institut Régional de Travail Social (IRTS) de Franche-Comté. Elle y a notamment effectué une présentation détaillée des missions de l'Oned dans le contexte de la réforme.
- En décembre 2007, Lucy Marquet a présenté « l'Enfant en danger vu par l'Oned » au séminaire « Regards croisés sur la petite enfance » dirigé par Doris Bonnet, anthropologue, Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et Catherine Rollet, historienne, démographe, Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines et se tient à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS).

II.7 : Participation au réseau des observatoires européens et ouverture sur l'international

Cette mission, déjà largement engagée en 2006, s'est développée en 2007. L'objectif est de répondre à des enjeux européens de plus en plus prégnants et de favoriser les comparaisons internationales en matière de recherche et d'analyse des pratiques.

Accueil délégations étrangères

- Luc Demers, Directeur des services professionnels au sein de l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ), est venu présenter les axes de travail actuels de l'association et discuter d'une éventuelle collaboration avec l'Oned, en lien avec l'observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse de la communauté francophone de Belgique. Cette rencontre, préparée lors du déplacement de Paul Durning au Québec en 2006, a donné lieu à des échanges riches et s'est conclue par un voyage d'études de David Pioli au Québec.

- En octobre, différents membres de l'Oned ont pu échanger avec une délégation de travailleurs sociaux du centre socio-pédagogique de Berlin (Sozialpädagogischen Fortbildungsinstituts Berlin-Brandebourg) en visite en France.

ChildONEurope

Juliette Halifax a fait une présentation du Soled au cours du séminaire « Child abuse : which kind of data for monitoring ? » auquel elle s'était rendue avec Paul Durning en janvier, à Florence. L'Oned représentait la France à cette occasion. Courant avril, Juliette Halifax a également participé aux groupes de travail consacré au thème « Monitoring of child abuse ». Paul Durning a ensuite assisté à la deuxième réunion annuelle, les 17 et 18 juin à Florence.

A la suite de cette participation, Paul Durning a présenté les systèmes européens de protection de l'enfance dans différents contextes.

Participation à des colloques internationaux

Pascaline Chamboncel Saligue s'est rendue à un colloque au Parlement de Bruxelles, consacré à l'aliénation parentale. Elle est également intervenue à Lyon, en mai, sur les apports de la loi de 2007 en médiation et protection de l'enfance lors du colloque organisé par l'Association Internationale Francophone des Intervenants auprès des Familles Séparées (AIFI) consacré à la médiation familiale.

Pascale Breugnot a présenté une communication sur « l'étude de dispositifs intermédiaires entre intervention à domicile et action de suppléance familiale », lors du colloque « Familles plurielles, éducation singulière » de l'AIFREF (Association Internationale de Formation et de Recherche en Education Familiale), à Coïmbra (Portugal) avec Lucy Marquet et Juliette Halifax, au cours du mois d'avril. En septembre, elle s'est rendue aux journées de l'école doctorale internationale de Veroli (Italie) pour intervenir sur les pratiques innovantes en protection de l'enfance.

Paul Durning a activement participé aux travaux de préparation du forum européen des droits de l'enfant, qui s'est déroulé à Berlin, le 4 juin, à l'issue duquel ont été affirmés des principes forts tels le soutien au développement et à la stratégie de protection des droits de l'enfant au niveau national et le soutien au développement de services d'aide aux enfants victimes de violences.

Il a, par ailleurs, participé au congrès de l'EUSARF (European Scientific Association for Residential and Foster Care for Children and Adolescents) qui s'est tenu en octobre à Leuven, où il a donné une conférence intitulée « Interventions for Troubled and Troubling Youth : Policy Implications ».

En octobre, Pascaline Chamboncel Saligue participait au colloque de l'association Chrysalis, qui se tenait à Grenoble et portait sur « L'enfant, victime de maltraitance intrafamiliale après le procès d'Outreau ». La dimension internationale s'est manifestée à travers la communication de Liliane Baudart, conseillère au Ministère de la Communauté française de Belgique, qui soulignait la tradition de partage des intentions de la Justice belge en matière pénale. L'intervention de la magistrate de l'Oned portait sur les limites de la réparation judiciaire du préjudice des mineurs victimes.

Déplacements

En octobre, David Pioli s'est rendu une semaine au Québec dans le cadre du colloque de l'ACJQ, suite à la visite de Luc Demers à l'Oned. À cette occasion, il a pu rencontrer de nombreux chercheurs : Nico Trocmé ; Martin Goyette ; Jean-Pierre Hotte, Directeur général de l'association des Centres Jeunesse du Québec ; Mireille Mathieu, Directrice du CLIPP (centre liaison prévention psychosociale) ; Michel Granger, Conseil Québécois d'Agrément ; Michèle Brosseau, Directrice scientifique du Centre Jeunesse de Québec Institut universitaire et ses collaborateurs ; Madame Morin, responsable des plans de formation des Centres Jeunesse du Québec ; Jean Boilard, Directeur clientèle de l'Association CJQ ; François Chagnon, titulaire d'une chaire d'application des savoirs de l'UQAM.

En novembre, Pascaline Chamboncel Saligue a effectué, conjointement avec une chargée de formation de l'Ecole Nationale de la Magistrature, un voyage en Slovaquie, sous l'égide d'Acojuris, l'Agence de Coopération Juridique Internationale créée par Robert Badinter, afin de présenter les systèmes de protection de l'enfance auprès de professionnels de la justice slovaque.

En novembre également, Paul Durning, Anne Oui, Pascaline Chamboncel Saligue, Marie-Pierre Mackiewicz, David Pioli et Nadège Séverac ont visité l'Observatoire belge : les échanges ont porté sur les thèmes des indicateurs de bien-être et des pratiques innovantes.

II.8 : Diffusion et circulation des informations

Outre les relations avec la presse (Cf. infra), 2007 a vu le développement de la veille documentaire interne et la poursuite du travail pour le site ressources afin de rendre plus lisible les connaissances et les informations tant institutionnelles qu'externes proposées sur le site.

Centre de documentation et veille scientifique

Comme annoncé en 2006 et en 2007, la documentaliste a produit des bulletins de veille dans la cadre d'une synergie interne. Au total, 9 lettres d'information « Actulinfos » ont été produites ainsi que 17 « Flash info ».

Elle a également pris en charge en cours d'année la réalisation de la revue de presse mensuelle « enfance en danger » du GIP. Pour rappel, cette revue propose une sélection d'articles élaborés à partir des revues auxquelles le GIP est abonné et de diverses sources extérieures. Ces outils documentaires sont également mis à la disposition des écoutants du 119.

L'espace de la bibliothèque technique a été réaménagé. La documentaliste a aussi fusionné les fonds documentaires Snated et Oned et tenu à jour le fichier du fonds documentaire. Elle suit les abonnements, les réabonnements et procède au repérage, à la sélection et aux commandes des documents.

Développement du site de l'Oned

Le site de l'Observatoire, lancé en janvier 2005, a poursuivi, en 2007, l'un de ses objectifs : mettre en place un centre ressources appelé à se développer progressivement et à rassembler, à terme,

l'ensemble des recherches sur l'enfance en danger, publiées depuis janvier 2004, date de création de l'Observatoire.

L'année 2007 a été marquée par la création de nouvelles rubriques et sous-rubriques répondant aux attentes de nos utilisateurs : l'accès simplifié aux chiffres de l'enfance en danger ; aux recherches menées au sein de l'Oned et à des repères législatifs, à travers, notamment, la mise à disposition de textes juridiques (convention, lois, décrets, arrêtés, circulaires) concernant la protection de l'enfance, dans leur version intégrale.

- **Création de la rubrique « Données chiffrées »**

Cette rubrique apporte des éléments précieux sur les sources statistiques de l'enfance en danger. Elle indique l'estimation actualisée du nombre d'enfants bénéficiant de mesures de protection de l'enfance en France, produite chaque année par l'Oned. Elle est aussi la vitrine des enquêtes et études menées dans ce domaine. Dans ce contexte, la rubrique présente le projet Soled, mené par l'équipe des démographes de l'Oned.

The screenshot shows the homepage of the 'Observatoire national de l'enfance en danger' (Oned). The header features the 'oned' logo in red and black, with a magnifying glass icon. To the right is the logo for 'GIP Groupement d'intérêt public Enfance en danger ED'. Below the header is a navigation menu with tabs: 'RESSOURCES JURIDIQUES', 'DONNEES CHIFFREES', 'PRATIQUES', 'ETUDES ET RECHERCHES', and 'DOCUMENTATION'. The main content area is titled 'Données chiffrées' and contains the following text:

L'Oned, au titre de sa mission de mise en cohérence des données chiffrées, tente d'élargir progressivement la **connaissance de la population des enfants en danger** dans le cadre de difficultés d'ordre familial par plusieurs moyens :

- **Recenser, promouvoir et analyser les sources existantes** en France concernant les enfants susceptibles de bénéficier d'une prise en charge en protection de l'enfance mais aussi, notamment par le biais des enquêtes rétrospectives, les personnes ayant été maltraitées sans avoir bénéficié d'aide.
- **Mettre en place un nouveau système d'observation** qui permette d'intégrer les données de fait recueillies sur les enfants et leur famille par différentes institutions intervenant en protection de l'enfance.
- **Être à l'initiative d'autres études et enquêtes** examinant la population des enfants en danger, les phénomènes de mise en danger ou de protection et le devenir des enfants pris en charge.
- **Dans le cadre de coopérations européennes et internationales**, recueillir des données, analyser des systèmes d'observations et confronter des méthodologies.

Below this text are two sub-sections:

Les données chiffrées de l'enfance en danger

- [Les chiffres de la protection de l'enfance](#)
- [Les sources statistiques de l'enfance en danger](#)

Enquêtes en protection de l'enfance

- [« SOLED » : Système d'Observation Longitudinal des Enfants \(et des adolescents\) en Danger](#)
- [« PUPILLES » : Situation des pupilles de l'Etat en 2005](#)

The right sidebar contains a search box with 'Google' and 'Recherche' buttons, and a 'Liens' section with links to 'Agenda des manifestations', 'Contacts', and 'Liens'. At the bottom right, there is a small text box: 'Tu as besoin d'aide ? Le numéro 119 est un moyen sûr, gratuit et anonyme pour pouvoir parler en'.

At the bottom of the page, the footer reads: '©oned 2006 - Mentions légales - Contact'.

- **Création de la rubrique « Ressources juridiques »**

Dans le contexte de la nouvelle loi en protection de l'enfance, le tableau analytique des articles de la Loi n°2007-293 du 5 mars 2007 conçu par la magistrate de l'Oned a été téléchargé un grand nombre de fois, répondant, de fait, à un besoin de lisibilité du nouveau dispositif législatif. Cette rubrique propose aussi des liens vers des sites ressources en droit des mineurs et l'accès aux textes de la protection de

l'enfance dans leur version d'origine.

Dans ce cadre, une réunion rassemblant la mission de l'organisation des services du Premier Ministre et l'Oned, représenté par Anne Oui et Pascaline Chamboncel Saligue, s'est déroulée le 23 mars 2007 au sujet de la diffusion, sur le site de l'Oned des textes légaux de la protection de l'enfance.

The screenshot shows the homepage of the Observatoire national de l'enfance en danger (ONED). The header features the ONED logo and the text 'Observatoire national de l'enfance en danger'. Below the header is a navigation menu with categories: RESSOURCES JURIDIQUES, DONNEES CHIFFREES, PRATIQUES, ETUDES ET RECHERCHES, and DOCUMENTATION. The main content area is titled 'Ressources Juridiques :'. It includes a sub-section 'Liens vers les sites ressources' with two paragraphs: one about directing the public to the legal site and another about links to the Ministry of Justice and the European Union. There are also sections for 'Documents Oned' and 'Textes de la protection de l'enfance', both with descriptive paragraphs. On the right side, there is a sidebar with links for 'Accueil', 'Agenda des manifestations', 'Contacts', and 'Liens', along with a small advertisement for 'En danger ? Le risque, c'est d'en parler !' featuring a 119 emergency number sign.

- **Création de la sous-rubrique « Etudes et recherches financées par l'Oned »**

Cette partie vise à mieux faire connaître et à valoriser les travaux des premières recherches issues des appels d'offres 2005 et 2006.

Des mises à jour régulières des rubriques « Documentation », « Etudes et recherche », et « Pratiques » ont été réalisées. Pour cette dernière rubrique, de nouvelles fiches relatives à des dispositifs visités dans le cadre de la mission de recensement et de diffusion des pratiques dont les résultats avaient été jugés concluants ont été mises en ligne, fin 2007. Une trentaine de fiches sont aujourd'hui consultables (contre une vingtaine en 2006).

Entre 30 et 40 documents ont été mis en ligne en 2007, dont les lettres de l'Oned, de nouvelles fiches pratiques, des documents juridiques... Parmi la dizaine de recherches ajoutées, notons deux travaux d'importance :

- FRECHON Isabelle, Insertion sociale et familiale de jeunes femmes anciennement placées en foyer socio-éducatif, Thèse de Sociologie et démographie sociale, Paris 10 Nanterre, 2003,
- THOBURN June, Globalisation and Child Welfare : Some Lessons from a Cross-National Study of Children in Out-of-Home Care, Norwich, 2007.

- **Hébergement et maintenance du site**

L'Oned est hébergé par le même prestataire que le 119, la société Lyonnaise Acti, ce qui permet de disposer d'un interlocuteur unique pour les questions relatives à la maintenance du site.

- **Mises à jour**

La réalisation technique des mises à jour est aujourd'hui réalisée par Acti sous la médiation éditoriale de l'Oned et plus particulièrement de Véronique Fava-Natali et Marie-Pierre Mackiewicz. À terme, la refonte

du site devra permettre, grâce à un choix de structure de site dite dynamique, une autonomie des mises à jour, dans la perspective d'une réactivité majeure.

Les mentions légales du site sont consultables à l'adresse : <http://oned.gouv.fr/mentions.htm>

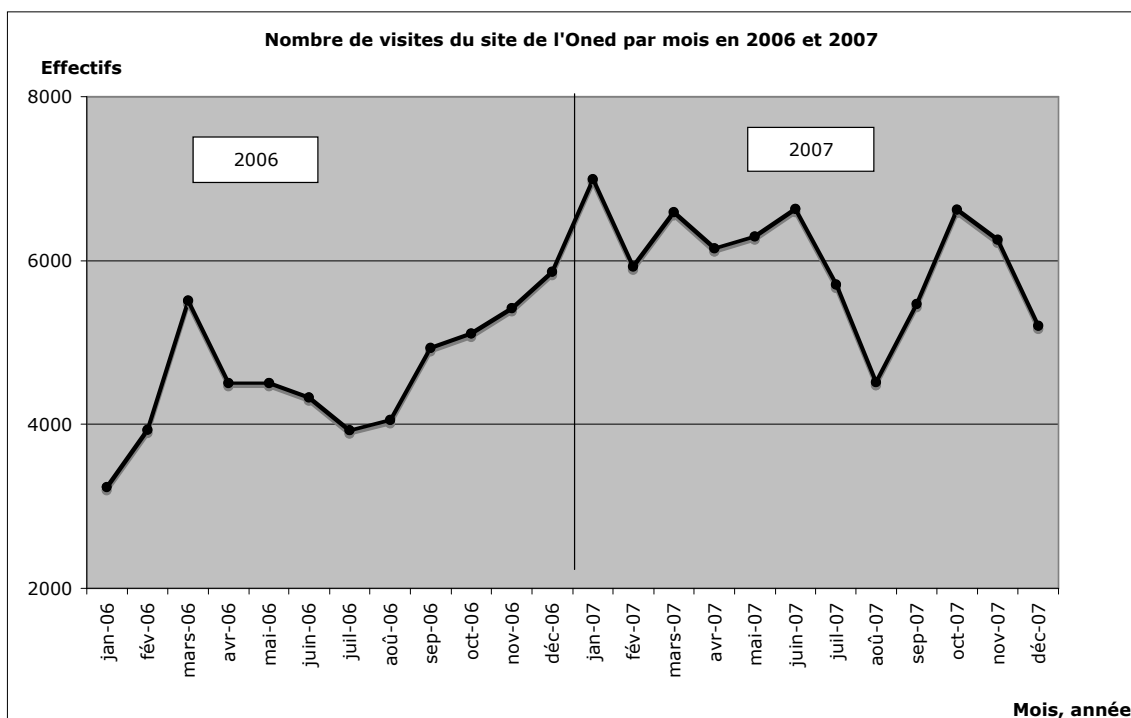
- **Consultation**

	Moyenne Journalière					Totaux Mensuels				
	Hits ³	Fichiers	Pages	Visites	Sites	Ko	Visites	Pages	Fichiers	Hits
2007										
Janvier	4 108	2 382	805	225	8068	8 265 446	6 991	24979	73 850	127 366
Février	2 976	1628	743	211	6699	5 873 671	5 927	208 06	45 604	83 331
Mars	2 912	1561	726	212	7238	7 006 666	6 591	225 16	48 406	90 289
Avril	2 708	1442	672	205	6394	5 867 863	6 150	20 170	43 264	81 262
Mai	2 772	1 585	722	203	7 329	6 096 109	6 293	22 389	49 161	85 936
Juin	2 759	1 601	895	221	6 772	5 813 350	6 631	26 856	48 034	82 786
Juillet	1 844	1 093	610	184	5 137	4 682 944	5 705	18 915	33 898	57 189
Août	1 592	996	557	145	4 472	4 045 963	4 512	17 290	30 882	49 361
Septembre	2 535	1 439	637	182	6 757	5 921 606	5 471	19 117	43 171	76 072
Octobre	2 871	1 673	716	213	7 866	6 080 892	6 618	22 198	51 881	89 001
Novembre	2 891	1 609	613	208	8 034	5 949 355	6 253	18 405	48 286	86 747
Décembre	2 566	1 462	592	197	6 153	4 524 209	5 204	15 863	36 917	65 300

- **Nombre de visites**

Le nombre de visiteurs uniques peut désigner aussi bien un particulier qu'un groupe de personnes (administration, laboratoire de recherche). Il recense le nombre d'ordinateurs qui se sont connectés à notre site en dénombrant le nombre d'adresses IP. Il faut bien noter qu'un réseau de 15 postes connectés à Internet derrière un routeur comptera pour une visite. Une adresse IP identifie l'ordinateur d'un particulier, un routeur (point d'accès pour un réseau d'entreprise ou d'une administration)... **Bien qu'imprécis, le nombre de visiteurs uniques est la mesure la plus fiable pour évaluer la popularité d'un site.**

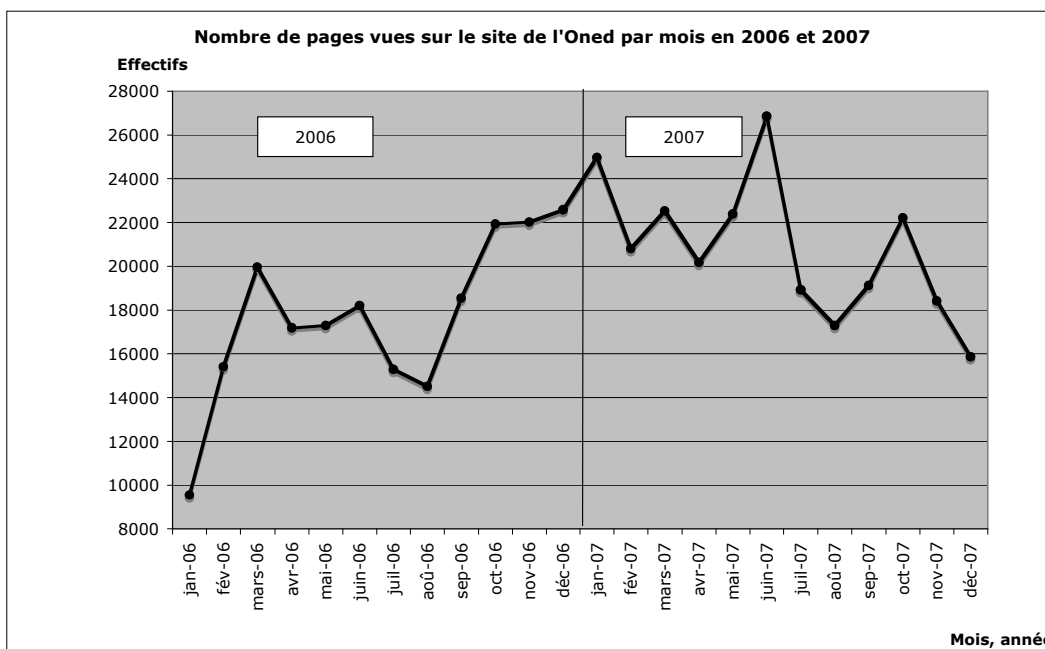
³ Nombre de clics réalisés



Cette année, le nombre de visiteurs uniques est compris entre 4000 et près de 7 000 (contre une fourchette comprise entre 3 000 et près de 6 000 en 2006). Cette différence s'explique par le fait que notre site est maintenant repéré et connu. La fréquentation sur 2007 est en hausse et reste sur les valeurs hautes de 2006. Les visites ont atteint un pic (presque 6700) en juin en raison de la journée d'études de l'Oned du 4 juin 2007. Le pic de janvier 2007 s'explique par de nombreuses connections pour télécharger le rapport 2006 rendu public le mois précédent.

- **Nombre de pages vues**

Un autre point de comparaison consiste à comptabiliser le nombre total de pages vues par les internautes. Soulignons les pics de pages vues en janvier et juin pour les mêmes raisons que celles déjà évoquées : le rapport 2006 et la journée d'études.



La même remarque s'impose : les chiffres sont fortement en hausse depuis le lancement du site. À titre de comparaison, en mars 2005, quelque 4212 pages ont été vues contre 19 954 en 2006. En 2007, plus de 26 000 pages ont été vues. Sans surprise, le pic du mois de juin s'explique par la journée d'études et celui de janvier par le rapport rendu public le mois précédent.

- **Qui nous consulte ?**

En moyenne, 90% des internautes qui se connectent sont français, les autres utilisateurs sont issus de pays francophones : en Europe 96%, en Amérique autour de 2%, en Asie et Océanie autour de 0,30%.

L'Oned et la presse

Le rapport 2007, finalisé en décembre 2007, a été rendu public en janvier 2008. Les retombées observées concernant ce 3^{ème} rapport annuel seront réalisées début 2009. On remarque en début d'année 2007 de nombreuses retombées presse du rapport 2006.

- **Retombées presse**

L'ONED a fait l'objet de **103 articles** en 2007 (Cf. annexes : somme des articles généralistes sur la protection de l'enfance et des articles relatifs au 2^{ème} rapport au Parlement et au Gouvernement).

Sur l'année 2007, **25 articles** relatifs à la remise du deuxième rapport au Parlement et au Gouvernement sont, à notre connaissance, parus dans divers supports de presse. En comptabilisant le mois de décembre 2006, 46 articles ont cité le rapport 2006. Certains annoncent la remise du deuxième rapport de l'ONED au Parlement et au Gouvernement, les constats dressés par l'Observatoire ainsi que ses

préconisations. D'autres ne font qu'annoncer la remise du deuxième rapport de l'Oned. Le rapport est également cité dans les interviews de différentes personnalités, notamment par Philippe BAS, alors Ministre délégué à la Famille et Christophe BÉCHU, Président du GIP Enfance en Danger.

La vie institutionnelle du GIP Enfance en Danger

III.1 Les temps forts de la vie institutionnelle

III.2 L'évolution des effectifs et la formation

III.3 L'analyse du compte financier 2007 et de l'évolution du budget annuel depuis 2003

PARTIE III. LA VIE INSTITUTIONNELLE DU GIP ENFANCE EN DANGER

Suite à l'Assemblée générale du 4 octobre 2006, le Groupement d'intérêt public Enfance en danger a été renouvelé pour une durée de 5 ans par arrêté du 26 février 2007.

La vie interne du GIP Enfance en danger, en 2007, a été marquée essentiellement par la négociation du cadre d'emploi public, sa mise en application et la conduite d'investissements notamment dans le domaine informatique.

III.1 : Les temps forts de la vie institutionnelle

Calendrier des réunions institutionnelles de l'année 2007

- 14 mars, 13 juin : réunions de Bureau,
- 18 avril, 11 juillet, 12 septembre et 12 décembre : réunions du Conseil d'administration,
- 10 octobre : Assemblée générale annuelle.

Contrôle de la Cour des Comptes

La cinquième chambre de la Cour des Comptes a informé début avril 2007 la Direction du GIP Enfance en danger qu'elle avait inscrit à son programme pour 2007 un contrôle sur les comptes et la gestion du groupement pour les exercices 1998 à 2006 inclus.

Madame Marie-Christine DOKHELAR, conseillère référendaire, et Monsieur Jean-Marie LE MENE, conseiller référendaire, rapporteurs, avec le concours de Madame Véronique AVICE, assistante, ont été chargés de cette enquête.

Par ailleurs, une deuxième mission de contrôle plus large de l'ensemble du système de protection de l'enfance notamment sur les aspects statistiques, études et recherches a lieu sur 2007 et 2008 et inclut aussi le GIP Enfance en danger.

Mise en place du nouveau cadre d'emploi du GIP Enfance en danger

Le premier semestre 2007 a été marqué essentiellement par la mise en place du cadre d'emploi public du personnel du GIP Enfance en danger.

En effet, le GIP Enfance en danger étant une personne morale de droit public assumant un service public à caractère administratif, les agents recrutés par l'organisme ont nécessairement la qualité d'agent public, la conséquence étant que le texte de référence s'appliquant à ces agents est le décret 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (en dehors des articles 4 à 8).

A partir de ce constat et du rapport détaillé de Monsieur Serge TRICOIRE en décembre 2005, la Direction du GIP Enfance en danger décide d'une part de dénoncer le 4 mai 2006 l'accord d'entreprise

privé signé en 1993, qui se réfère à la convention collective 66, et de demander la modification de l'article 17 de la Convention constitutive du GIP qui précise les conditions d'engagement des agents du Groupement. Ainsi dans cet article 17, les termes « accord d'entreprise » sont remplacés par « cadre d'emploi ».

Ce nouveau cadre d'emploi a été négocié avec les organisations syndicales entre janvier et juin 2007, donnant lieu à 11 réunions de travail dont une, le 29 mai 2007, en présence du président du GIP Enfance en danger, Monsieur Christophe BECHU.

Ce cadre d'emploi, au fur et à mesure des discussions et des amendements, a été présenté aux réunions de bureau des 14 mars et 13 juin 2007 et aux réunions de Conseil d'administration des 18 avril et 11 juillet 2007.

Il a donné lieu à deux réunions de travail avec le contrôleur d'Etat le 3 avril et le 5 juillet 2007.

Le cadre d'emploi, approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration le 11 juillet 2007 et recueillant l'accord des organisations syndicales du GIP Enfance en danger répond aux objectifs qui avaient été fixés préalablement à sa rédaction :

- **transposition du statut privé au statut public** par la mise en conformité du texte au décret de 86 (hormis les articles 4 à 8) et en reprenant par ailleurs les dispositions de l'accord d'entreprise précédent qui ne sont pas en contradiction avec le décret de 86,
- **clarification, précision et amélioration des dispositions du texte** précédent en fonction notamment des nouvelles législations (exemples: compte épargne temps, recrutement des travailleurs handicapés, droit individuel à la formation),
- **maintien des acquis contractualisés**, individuellement ou collectivement, et non en contradiction avec le décret de 86 et la législation du travail en droit public, **notamment en matière de garantie de la stabilité de rémunération.**

Enfin, cette stabilité de rémunération des salariés répondait en même temps à la nécessité pour la Direction de négocier un cadre d'emploi sans incidence à la hausse sur le budget du GIP Enfance en danger.

Après sa validation lors du Conseil d'administration du 11 juillet 2007, le visa du Contrôle d'Etat et du Commissaire du gouvernement, **le cadre d'emploi a été signé par le Président et les organisations syndicales le 12 septembre 2007.**

Il a été mis en application sur le plan administratif progressivement entre septembre 2007 et janvier 2008 par :

- la signature d'avenants aux contrats de travail pour toutes les modifications induites par ce cadre d'emploi, notamment au niveau de la rémunération (rattachement au point de la fonction publique),
- la modification des bulletins de paye,
- la modification des règles de planification des écoutants,
- l'ajustement progressif aux nouvelles règles en matière de congés octroyés sur l'année civile, d'astreintes, de compte épargne temps.

Par ailleurs, la nouvelle instance représentative du personnel, **la commission consultative paritaire**, a été mise en place après deux tours d'élection les 2 octobre et 13 novembre 2008.

Cette instance regroupe 3 représentants du personnel titulaires et 3 suppléants ainsi que 3 membres de la Direction.

La première réunion s'est tenue le 21 décembre 2007.

Mise en place d'une procédure d'évaluation des salariés du GIP Enfance en danger

A l'automne 2007, la Direction du GIP Enfance en danger, a entamé la mise en place d'une procédure annuelle d'évaluation de l'ensemble des salariés.

Cette décision faisait suite, d'une part, à la validation du cadre d'emploi public des salariés du GIP Enfance en danger qui la prévoit dans son article 40.

D'autre part, cette procédure est prévue par la loi relative à la formation et la professionnalisation imposant aux employeurs publics et privés la mise en place d'un entretien professionnel au bénéfice de ses salariés tous les deux ans. Cet entretien permet d'aborder **l'évaluation des compétences et du travail réalisé, le projet professionnel du salarié et ses souhaits en matière de formation.**

Pour information, cette procédure d'évaluation a été finalisée fin février 2008 et fera l'objet d'une présentation lors du Bureau du 19 mars et du Conseil d'administration du 16 avril.

Elle fera l'objet d'un bilan dans le rapport d'activité 2008.

L'avancée des projets informatiques et autres travaux

Le recrutement d'un chargé de mission systèmes d'information et de téléphonie en mai 2007 a permis d'accélérer les différents projets du GIP Enfance en danger et résumés ci-après :

- mise en place d'un **réseau informatique commun** aux deux services en juin 2007,
- coordination et suivi technique du développement du nouveau **logiciel de gestion des appels téléphoniques du 119** (voir paragraphe sur le Snated),
- choix du prestataire et de la solution pour un **nouveau système téléphonique** qui sera mis en place en mars 2008 (voir paragraphe sur le Snated),
- coordination et suivi technique de mise en place de la **base de données anonymisées** pour le système d'observation longitudinal des enfants en danger - Soled - (voir paragraphe dans le chapitre Oned),
- mise à jour du **parc matériel et des contrats de location/ maintenance** du GIP Enfance en danger.

Cette coordination technique de l'ensemble de ces projets a permis au GIP Enfance en danger de préciser progressivement et a induit l'essentiel des décisions budgétaires modificatives 2007 qui ont été communiquées.

Un autre projet d'investissement concerne l'installation d'un **nouveau système de climatisation** uniquement du plateau téléphonique du 119 et du local informatique en remplacement d'un système actuel de climatisation à eau perdue totalement obsolète. Les travaux ont eu lieu durant le mois de novembre 2007.

Les relations entre les services du GIP Enfance en danger

La mise en place d'un réseau informatique commun et d'une adresse de messagerie électronique pour tous les salariés a favorisé les échanges d'information.

Ainsi, la lettre interne, réalisée par la responsable de communication du 119, les comptes rendus de réunion, les informations administratives et la documentation sur l'activité de l'Oned et du Snated sont, à présent, communiqués facilement par voie électronique.

La Direction a programmé plusieurs réunions institutionnelles communes à l'ensemble des services :

- deux réunions de service les 20 mars et 4 septembre abordant le cadre d'emploi et l'activité du GIP,
- deux séminaires les 24 avril et 4 décembre 2007 : le premier séminaire a traité de la loi de réforme de la protection de l'enfance et des premiers résultats du groupe de travail sur l'impact des violences conjugales sur l'enfant ; le deuxième séminaire a permis de présenter les résultats définitifs du groupe de travail sur l'impact des violences conjugales sur l'enfant et une démographe de l'Oned a pu présenter sa thèse sur l'adoption.

Le groupe de travail précité, constitué de plusieurs écoutants et d'une coordonnatrice du 119 et du chargé d'études Recherche de l'Oned s'est réuni sur cette thématique qui fait l'objet par ailleurs d'une convention et d'un groupe de travail entre le SDFE et l'Oned.

Par ailleurs, une démographe de l'ONED a travaillé avec l'équipe du 119 et le chargé de mission Systèmes d'information sur les variables du nouveau logiciel du 119.

La Direction du GIP Enfance en danger, du fait de la difficulté de fixer longtemps à l'avance les dates de séminaire et par conséquent de s'assurer d'une présence suffisante des personnels de chaque service, a annoncé un changement d'organisation pour 2008 privilégiant les groupes de travail plus restreints et favorisant ainsi une participation plus active.

Une visite d'un représentant de département à l'Oned est parfois couplée avec une rencontre de l'équipe d'encadrement du 119, lorsque le planning le permet.

L'équipe de l'Oned qui se déplace régulièrement dans les départements évoque aussi, lors de ses visites, les relations entre le 119 et les services du département visité.

Point sur les contentieux

- En ce qui concerne le contentieux relatif aux modalités de mise fin au détachement de l'**ancienne Directrice générale**, la procédure sur le fond a été jugée lors de l'audience du 27 juin 2007, en même temps que celle sur l'interruption de versement de salaire.

Pour mémoire, en 2006, l'ancienne Directrice générale avait sollicité en référé auprès du Tribunal Administratif de Paris la suspension de la décision du GIP d'arrêter le versement de sa rémunération à compter du 1^{er} février 2006. Par ordonnance en date du 10 avril, cette requête avait été rejetée.

Le 30 juin 2006, l'ancienne Directrice générale avait alors fait une nouvelle requête auprès du Conseil d'Etat contestant cette décision du Tribunal Administratif de Paris, qui le 11 juillet, n'a pas été admise par le Conseil d'Etat.

Le 31 août, l'ancienne Directrice générale a déposé un nouveau recours au Tribunal Administratif de Paris.

Le 27 juin 2007, le Tribunal administratif a considéré qu'il y avait lieu de joindre les deux procédures (cessation de fonctions et rémunération) pour statuer par un même jugement. Le Tribunal a conclu que l'ancienne Directrice générale n'était pas fondée ni à demander l'annulation de la décision du GIP de mise fin à son détachement, ni à demander l'annulation de la décision portant interruption du versement de sa rémunération.

- Suite à son licenciement, **l'ancienne Secrétaire générale** du GIP a saisi le Conseil des Prud'hommes de Paris. L'audience de conciliation de juin 2006 avait donné lieu au renvoi de l'affaire au fond à l'audience de mai 2007.

Le Conseil des Prud'hommes s'est déclaré incompétent au profit du Tribunal Administratif, les contrats de travail des GIP étant des contrats de droit public. L'ancienne Secrétaire générale a déposé un contredit et interjeté l'appel à l'encontre de sa décision.

- Le contentieux relatif à la contestation du déroulement du vote du Budget prévisionnel 2006 par le **Conseil général du Nord** mentionné en 2006 n'a donné lieu à aucun acte de procédure en 2007 dont le GIP ait été tenu informé.

Autres informations

M. Jean-Pierre GUETTET, agent comptable du GIP depuis 1999, a quitté ses fonctions au 30 juin 2007. Il a été remplacé par M. Michel DARNER.

III.2 : L'évolution des effectifs et la formation

Evolution des effectifs en 2007

Outre le recrutement du Chargé de mission systèmes d'information et de téléphonie au sein de la Direction administrative et financière, le GIP Enfance en danger a confirmé en CDI, début septembre 2007, deux écoutantes recrutées en CDD en 2006, tout en maintenant stable l'effectif des écoutants en CDI au Snated.

5 écoutants ont été recrutés avant l'été 2007 et ont fait l'objet d'une formation et d'un accompagnement du groupe Tutorat. Ces écoutants sont actuellement en CDD jusqu'au 15 septembre 2008.

Deux chargées d'études ont été recrutées pour une durée de 4 ans à l'Oned en septembre 2007.

La première chargée d'étude travaille en appui sur le recensement des pratiques et est en charge du pilotage du site ressources en ligne de l'Oned ; il s'agit d'une fonctionnaire travaillant pour l'Oned par une convention de délégation.

La deuxième chargée d'études, sociologue, a intégré le pôle Recherche de l'Oned et travaille plus spécifiquement sur la veille nationale et internationale en matière de recherches et la mise en ligne sur le site ressources.

Une chargée d'étude, doctorante en convention CIFRE, a été intégrée pour 3 ans à l'Oned au 1^{er} décembre 2007.

Enfin, une secrétaire a été recrutée à l'Oned en novembre 2007 après l'autorisation de création de poste obtenue lors de l'Assemblée générale d'octobre 2007.

Le tableau récapitulatif des effectifs au 31 décembre 2007 est le suivant :

Personnel DG/ DAF		8,0
Personnel SNATED		62,0
Personnel ONED	salariés	13,0
	mises à Disposition	2,0

Total salariés GIP	83,0
Mises à disposition	2,0
Salariés ETP	55,9
Salariés ETPT	51,7
dont CDD ETP	10,4

Formation des salariés en 2007

Le GIP Enfance en danger a augmenté, en 2007 ses dépenses de formation qui se sont portées à 19 600 € (au lieu de 11 982 € en 2006) correspondant au paiement des droits d'inscription à la formation continue. La part des dépenses de formation correspondant aux salaires des personnes en formation à l'extérieur et des personnes les remplaçant sur le plateau d'écoute s'est élevé en 2007 à environ 8K€ charges comprises. Ces formations ont concerné 35 salariés.

Elles ont couvert à la fois des formations et colloques en protection de l'enfance, dispensés par la Fondation pour l'enfance, l'Anpase, Fil santé jeunes, Enfance et Partage, La Voix de l'Enfant, Enfance et Psy, etc. et des formations plus administratives (anglais, RH).

La Direction administrative et financière prévoit de poursuivre cet effort en 2008 en organisant notamment au premier semestre 2008 des formations informatiques collectives pour une grande partie des salariés.

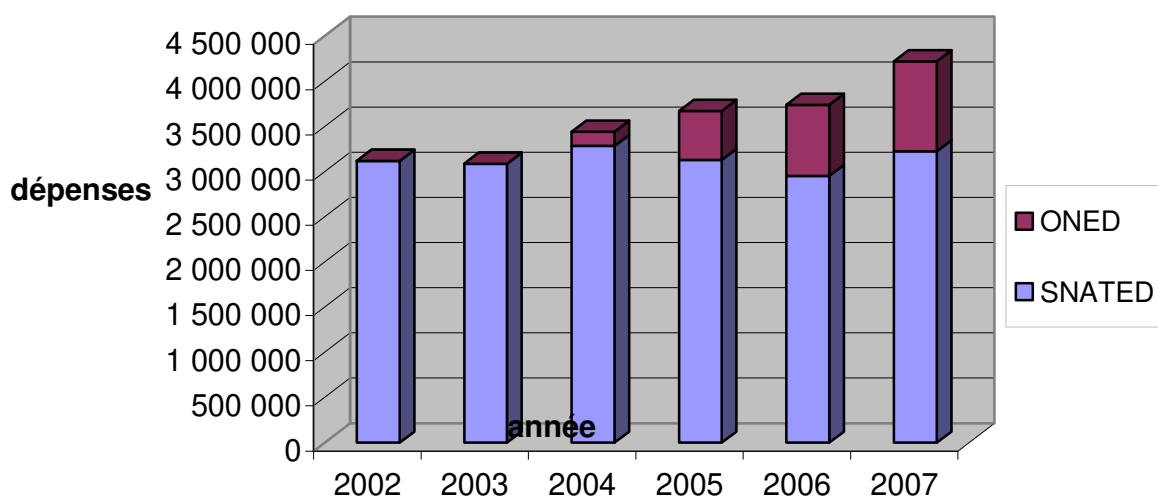
III.3 : L'analyse du compte financier 2007 et de l'évolution du budget annuel depuis 2003

Analyse globale du budget entre 2002 et 2007

Une analyse de l'évolution du budget de fonctionnement et d'investissement entre 2002 et 2007 comparée à l'évolution des contributions de l'Etat et des départements est synthétisée dans les tableaux et graphiques ci-après :

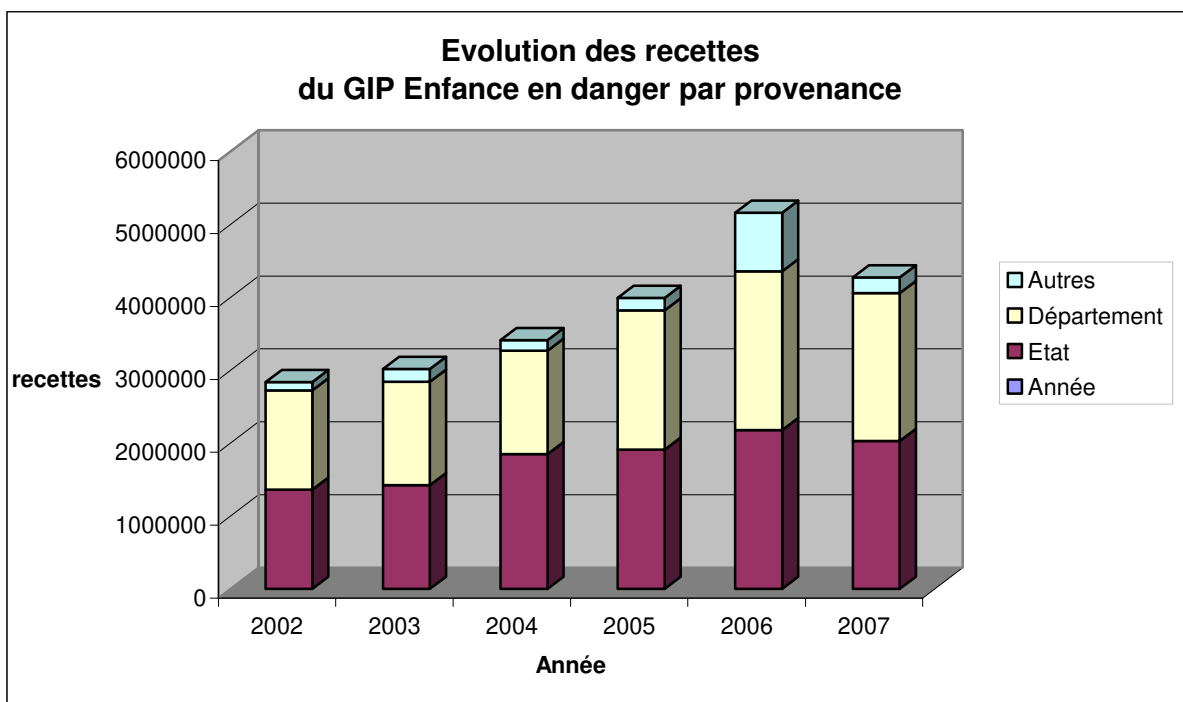
Dépenses de fonctionnement et d'investissement GIP				
fonctionnement				investissement
Année	SNATED	ONED	GIP	
2002	3 120 692	0	3 120 692	24 757
2003	3 087 065	0	3 087 065	51 843
2004	3 284 824	156 646	3 441 470	257 007
2005	3 131 413	540 879	3 672 292	76 140
2006	2 951 976	787 493	3 739 469	25 367
2007	3 227 193	993 490	4 220 683	193 689

Evolution des dépenses de fonctionnement du GIP Enfance en danger



Contributions Etat et département/ Recettes globales GIP

<i>Année</i>	<i>Etat</i>	<i>Département</i>	<i>Total</i>	<i>Recettes GIP</i>
2002	1 359 845	1 359 845	2 719 690	2 837 426
2003	1 419 845	1 419 845	2 839 690	3 015 872
2004	1 845 845	1 419 845	2 869 690	3 412 624
2005	1 910 000	1 910 000	3 820 000	3 988 730
2006	2 177 700	2 177 700	4 355 400	5 159 545
2007	2 027 700	2 027 700	4 055 400	4 271 146



Il faut rappeler que le Budget 2007 a été construit avec une baisse des contributions de l'Etat et des départements liée au résultat bénéficiaire et au fonds de roulement élevé (6 mois de fonctionnement) fin 2006.

Analyse du compte financier 2007

Les charges de fonctionnement du GIP Enfance en danger en 2007 sont de 4 220 683 euros (contre 3 739 468 euros en 2006) et les recettes de 4 154 029 euros (5 159 557 euros en 2006).

Le résultat excédentaire 2007 s'établit à **50 462 euros**.

Le résultat prévisionnel du BP2007 après DBM n°4 était déficitaire de 437 517 euros.

Ce résultat supérieur au BP2007 après DBM n°4 de 488 K€ doit être analysé par :

- d'une part, l'augmentation des recettes prévisionnelles par rapport au BP2007 de 117 K€, essentiellement due à des produits financiers de 84 K€
- d'autre part, une non consommation des dépenses budgétées à hauteur de 371 K€, dont 119K€ sur les dépenses de personnel, 86 K€ sur les dotations aux amortissements et aux provisions et 150 K€ sur la globalité des dépenses de services extérieurs.

Parmi les principaux postes de dépenses de fonctionnement, 2 915 263 € sont consacrés aux dépenses de personnel, y compris les taxes assises sur la masse salariale.

Les dépenses d'investissement du GIP Enfance en danger se sont élevées pour leur part à 193 689 € pour l'année 2007 couvrant le financement de :

- la nouvelle installation de climatisation au Snated,

- la mise en place d'un réseau informatique commun à l'ensemble des services,
- la remise à niveau de l'ensemble des équipements informatiques,
- les projets informatiques détaillés dans la partie III.1,
- des dépenses de mobilier.

Au final, le budget de fonctionnement en 2007 a été consommé à hauteur de 92% (contre 81,7% en 2006) et celui d'investissement à 97.5% (contre 37,9% en 2006).

Annexes

Annexe 1 : Affiche du 119

En danger ?
Le mieux, c'est d'en parler !



ALLÔ ENFANCE EN DANGER

www.allo119.gouv.fr

Programme de 49 99 01 65

Annexe 2 : Etiquettes du 119



Annexe 3 : Plaquette du 119



La communication et l'information du 119

La communication du 119

La communication « de proximité » sur le 119 est le meilleur moyen d'informer les enfants et le grand public de son existence. Le service dispose ainsi d'un site internet interactif qui présente notamment une palette d'outils mis à la disposition des professionnels mais aussi des particuliers.

Pour en faire la demande, on peut contacter le service mais il est préférable de remplir un formulaire de « demande de documentation » sur le site www.allo119.gouv.fr. La documentation est son envoi est gratuits.



Les outils disponibles :

- Plaquette d'information du service
- Affiche
- Autocollant
- Fiche d'information à destination des professionnels de l'enfance et de l'éducation « Parce que des solutions existent »
- Rapport d'activité annuel

Outre le site internet, un service « minitel dialogue » pour délégués auditifs est accessible par une ligne directe gratuite, le **0800 559 557**. Ce numéro est à composer depuis un minitel, du lundi au vendredi, de 10h à 19h. La participation à des colloques et à des conférences, la création d'événements, les relations presse et les relations publiques, sont également des moyens de communication couramment utilisés par le service.

L'information du 119

Par son site, par des interventions d'écouteurs le 119 est toujours disposé à présenter ses missions et ses moyens à tout professionnel ou service désireux de parfaire sa connaissance du 119.

Quelques chiffres sur l'activité du 119 :

Nombre d'entretiens avec un professionnel : environ **37 000 / an**
 Nombre de transmissions d'informations préoccupantes aux Conseils Généraux : **6 500 / an**
 Nombre d'enfants concernés par ces transmissions : **de 10 000 / an**

Groupement d'Intérêt Public Enfance en Danger

STRUCTURE JURIDIQUE : Groupement d'Intérêt Public

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MINISTÈRES

- Direction Générale de l'Action Sociale
- Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
- Direction Générale de la Santé
- Direction Générale de l'Enseignement Scolaire
- Direction chargée de la Jeunesse
- Direction des Affaires Criminelles et des Grâces
- Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Direction Générale de la Gendarmerie Nationale
- Direction Générale de la Sécurité Publique
- Direction Générale des Collectivités Locales

CONSEILS GÉNÉRAUX

- Aube
- Haute-Corse
- Dordogne
- Eure
- Finistère
- Haute-Garonne
- Indre-et-Loire
- Loire
- Maine-et-Loire
- Nord
- Bas-Rhin
- Rhône
- Deux-Sèvres
- Essonne
- Seine-Saint-Denis

PERSONNES MORALES DE DROIT PRIVÉ

- Association Française d'Information et de Recherche sur l'Enfance Maltraitée (AFIREP)
- Fédération Nationale des Ecoles des Parents et des Educateurs (FNEPE)
- La Voix de l'Enfant
- Fondation pour l'Enfance
- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)

Président :

CHRISTOPHE BECHU

Vice-présidents :

ANNE-AYMONE GISCARD D'ESTAING
 JEAN-JACQUES TREGOAT

Directeur Général :

PAUL DURNING

Le service est également assisté d'un **Comité Technique** composé de spécialistes.

En danger ? Le mieux, c'est d'en parler !



GIP Enfance en Danger - SNATED

BP 30302 - 75823 Paris Cedex 17
 Tél : 01 53 06 68 68 - Fax : 01 53 06 68 60
 Courriel : snated@allo119.gouv.fr
 Site web : www.allo119.gouv.fr



Le Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger

Le 10 juillet 1989, les parlementaires ont voté à l'unanimité un projet de loi relatif à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à la protection de l'enfance. Cette loi a donné le jour au Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance Maltraitée. Depuis mars 1997, le service bénéficie d'un numéro d'appel simplifié à 3 chiffres, le 119. L'affichage de ce numéro est obligatoire dans les lieux recevant des mineurs. Le 119 répond par sur les factures, détaillées de téléphone. Service de numéro d'urgence (accès par décret en juillet 2003) le rend accessible gratuitement même depuis les téléphones mobiles et les Départements d'Outre-Mer. La loi du 5 mars 2007 relevant la protection de l'enfance élargit les missions d'Allô Enfance Maltraitée. Le service change alors de dénomination. Il devient : « le Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger », plus communément appelé le 119-Allô Enfance en Danger.

Un service public

La structure juridique du service est celle d'un Groupement d'Intérêt Public (ce groupement gère également l'Observatoire National de l'Enfance en Danger – voir encadré). Elle réunit trois instances directement concernées par la prévention et la protection des mineurs : l'État, les départements et des associations. Le 119-Allô Enfance en Danger est donc le champ de la téléphonie sociale unique service émanant d'une décision législative, ce qui lui confère des obligations légales. Il est financé à part égale par l'État et les départements.

Les missions du 119 - Allô Enfance en Danger

- Depuis la loi du 5 mars 2007, trois missions lui sont confiées :
1. **Accueillir les appels** relatifs en danger ou en risque de l'être et de toute personne confrontée à ce type de situations, pour aider à leur débrayage et faciliter la protection de mineurs en danger.
 2. **Transmettre les informations** préoccupantes concernant ces enfants aux services des Conseils Généraux compétents en la matière. Signaler directement au Parquet lorsque l'information recueillie le justifie.
 3. **Agré au titre de la prévention des mauvais traitements** à l'enfant.

Le GIP gère aussi l'Observatoire National de l'Enfance en Danger.

La création de l'Observatoire National de l'Enfance en Danger (ONED) par la loi du 2 janvier 2004 répond au besoin réel et ancien de dresser un état des lieux de la maltraitance en France. L'Observatoire a plusieurs missions : mettre en cohérence les données chiffrées, recenser et évaluer les pratiques de prévention, de débrayage et de prise en charge, réaliser des études et des comparaisons internationales. Son rapport annuel ses activités, notamment d'évaluation des pratiques, ainsi que les recherches qu'il finance contribuent à la réflexion sur l'amélioration de la protection de l'enfance dans notre pays. Ces ressources sont consultables sur le site internet : www.oned.gouv.fr



L'accueil des appels au 119

Chaque jour, près de 5 000 appels sont accueillis par le 119. Cette fonction se traduit par l'écoute, l'orientation, l'information et dans certains cas par la transmission d'informations aux services départementaux. Chaque appel mobilise trois niveaux d'intervention.

Le pré accueil

Cette fonction est prise en charge par une équipe de professionnels de la téléphonie. Leur rôle est d'accueillir les appelants, de leur présenter le service et d'orienter les appels explicites vers le plateau d'écoute.



Le plateau d'écoute

Il est composé de 50 professionnels de formations complémentaires : psychologues, juristes, travailleurs sociaux. Quatre compétences sont requises : être formé à la relation, avoir une connaissance des pathologies liées à la maltraitance, maîtriser les fonctionnements institutionnels et connaître les réseaux sociaux départementaux. Leur mission première est d'être à l'écoute des usagers, de procéder à l'évaluation des appels à travers leur contenu, puis de transmettre les informations préoccupantes aux conseils généraux. Toutefois, une grande partie de l'activité consiste à apporter une aide immédiate aux personnes par une écoute ponctuelle, une orientation vers des structures locales, ou bien encore, répondre à une demande d'information précise.

La coordination

Une équipe de coordinateurs (psychologue, juriste, travailleur social) encadre les professionnels du pré accueil et du plateau d'écoute. Elle assure l'interface entre le 119 et les services sociaux départementaux. Les coordinateurs maîtrisent l'ensemble des procédures de transmission d'information aux départements, valident les contenus et assurent le suivi. Ils sont en relation permanente avec les correspondants et les dispositifs départementaux d'action sociale.



La prise en charge des situations par les Conseils Généraux

Le Président du Conseil Général est responsable des mesures à prendre à l'échelon départemental dès réception de l'information transmise par le 119.

Réception des informations

Un professionnel est désigné dans chaque département par le Président du Conseil Général pour être le correspondant du SNATED. Après réception des informations préoccupantes, le correspondant mobilise les services sociaux à des fins d'évaluation des situations, selon le dispositif mis en place par le Président du Conseil Général.

Évaluation des situations

L'évaluation est généralement pluridisciplinaire : travailleurs sociaux, médecins de PMI, puéricultures et psychologues procèdent à l'établissement d'un diagnostic et cherchent les réponses les plus adaptées.

Mesure de prise en charge

L'évaluation de la situation permet de définir la nature de l'aide à apporter à la famille. Deux types de mesures peuvent être mis en œuvre après validation par les autorités départementales :

- une prise en charge administrative : intervention éducative à domicile, accompagnement psychologique...
- une prise en charge judiciaire : assistance éducative en milieu ouvert, tutelle aux prestations sociales, ordonnance de placement provisoire...

Le recours à l'autorité judiciaire est déterminé par la gravité de la situation ou par le refus de collaboration de la famille.

Retour d'information vers le 119

Les services sociaux départementaux sont tenus d'informer le 119 des suites données à chacune des situations révélées. Ces données sont analysées et permettent au service d'améliorer ses réponses.



Annexe 4 : Courrier de l'Education Nationale au GIP Enfance en Danger



Le Directeur général de
l'enseignement scolaire



Le Directeur général du
GIP enfance en danger

Paris le 19 NOV. 2007

à

Mesdames les directrices et messieurs les
directeurs d'école
Mesdames les principales et messieurs les
principaux de collège
Mesdames les proviseuses et messieurs les
proviseurs de lycée
S/C de mesdames les inspectrices et
messieurs les inspecteurs d'académie,
directrices et directeurs des services
départementaux de l'éducation nationale
S/C de mesdames les rectrices et messieurs
les recteurs d'académie

Objet : diffusion de l'affiche et des autocollants « 119 » Enfance en danger.

Le Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger (SNATED) a été créé par la loi du 10 juillet 1989 relative à la prévention et à la protection des mineurs. Il a pour mission d'accueillir les appels d'enfants victimes de mauvais traitements ou de personnes en ayant connaissance et informe les services sociaux des conseils généraux ou, exceptionnellement, des Parquets, sur les situations de jeunes en danger ou susceptibles de l'être.

L'affichage du 119, numéro d'appel national du SNATED, est obligatoire dans tous les lieux recevant habituellement des mineurs.

Cette année, ce service public s'est doté d'une nouvelle identité visuelle : affiche, autocollants, plaquette d'information.

Cette affiche au graphisme renouvelé peut donner l'occasion d'évoquer avec les élèves cette problématique en les informant que les écoutants du 119 peuvent les aider. Il peut être utile aussi de rappeler que des appels judiciaires peuvent empêcher un jeune qui en a vraiment besoin d'accéder au 119.

22 / 23



2 / 2

Vous trouverez ci-joint une affiche, à placer dans un lieu accessible aux élèves et si possible à leurs familles, ainsi que quelques autocollants.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, obtenir des exemplaires supplémentaires en téléchargeant l'affiche et les autocollants sur www.119.gouv.fr et www.eduscol.education.fr.

Toute information complémentaire et demande de documentation peuvent être obtenues auprès du service communication du 119 : ndarani@alle119.gouv.fr ou par téléphone au 01 63 06 68 73.

Le Directeur général de
l'enseignement scolaire

Jean-Louis NEMBRINI

Le Directeur général du
GIP enfance en danger

Paul DURNING

PJ : 1 affiche format A3
10 autocollants



Communiqué de Presse

Le 119 change de nom

• Communiqué

Le 119 a été créé par la loi de 1989.

En Mars 2007, la loi réformant la protection de l'enfance élargit ses missions en le renommant « Allô Enfance en Danger » (anciennement « Allô Enfance Maltraitée »).

En effet, la notion de danger intègre désormais des conditions éducatives défaillantes ou encore toute situation éducative qui pourrait nuire au bon développement de l'enfant. Le constat de maltraitances n'est alors plus le seul indicateur, ou critère. Les risques pour son développement que ferait courir une personne à un enfant peuvent désormais justifier la mise en place d'une mesure de protection. Pour répondre à cet élargissement de mission, **le 119 change de visuel et de message.**

• Informations sur le service

Chaque année, **le 119 intervient pour plus de 11 000 enfants en situation de danger.**

Le 119 - Allô Enfance en Danger :

- est joignable 24h sur 24,
- est accessible gratuitement même depuis un téléphone mobile,
- n'apparaît pas sur les factures détaillées de téléphone
- est joignable de toute la France et les Départements d'Outre Mer,
- respecte la confidentialité des appels,
- dispose d'un site internet : **www.allo119.gouv.fr**

Il est important de rappeler que le 119 est un service d'urgence sociale et que chaque appel pour rire peut empêcher un appel sérieux.

• Détails de la campagne de communication

Cette nouvelle est diffusée dans tous les établissements scolaires de France et des Départements d'Outre-mer depuis le 10 décembre 2007 (soit près de 70 000 établissements).

Les services de Protection Maternelle et Infantile et tous les services gérés par les Conseils Généraux en seront également destinataires avant la fin du premier trimestre 2008. La campagne de diffusion a débuté début décembre.

Elle se poursuivra en 2008 en direction de lieux variés comme les commissariats de police, les gendarmeries, les centres de loisirs...

Merci de bien vouloir, à chaque fois qu'il vous le sera possible, rappeler les missions du 119 notamment après un article relatant une situation de maltraitance.

Pour toute précision, votre contact : **Nora Darani, responsable communication du 119**
ndarani@allo119.gouv.fr ou 01 53 06 68 68 / 73 (ligne directe)

Annexe 6

Résumés des projets de recherche retenus par la Commission scientifique de l'Appel d'offres 2007 de l'Oned

Titre : Traitement social et judiciaire de la question de l'enfant dans les violences conjugales (AO thématique)

Université de Bretagne Occidentale - Atelier de Recherche Sociologique (Equipe d'accueil 3149)

Arlette GAUTIER, Muriel REBOURG, Marie-Laure DEROFF, Emilie POTIN

Résumé du projet de recherche :

Le projet de recherche vise à comprendre les manières dont les diverses structures d'aide, de prise en charge des victimes de violences conjugales, les services de protection de l'enfance et la justice elle-même, oeuvrent dans le sens d'une prise en compte et d'une conciliation des droits et des intérêts de chacun-e. Il s'agit d'interroger les fondements et les modalités de l'action, à la fois en contexte de démarche volontaire de l'adulte victime et en contexte de signalement de violences conjugales, pour mieux saisir et comprendre les articulations et incompatibilités dans le traitement social et judiciaire des violences conjugales et de la protection de l'enfant. Développée à une échelle départementale en partenariat avec les institutions, elle doit contribuer à une meilleure connaissance et compréhension partagées des pratiques professionnelles et de ce qui les fonde, et nourrir la réflexion et l'action partenariale engagées.

Subvention proposée par la Commission scientifique : 16.000 euros

Titre : Protection de l'enfance et maintien des liens. Une analyse sociologique de l'intervention sociale face aux violences conjugales (AO thématique)

CNRS / Sciences Po –

Centre de sociologie des organisations

Benoit BASTARD, Claudine PHILIPPE, Marie-Annick MAZOYER, Pascale DONATI

Résumé du projet de recherche :

La présente recherche constitue une analyse des dispositifs de l'action sociale qui interviennent aujourd'hui dans les situations dans lesquelles l'enfant est témoin, et par conséquent victime, des violences physiques et/ou morales qui interviennent dans le

couple de ses parents. Ces dispositifs font face à la tension entre deux impératifs opposés : le souci de protéger l'enfant en le mettant à distance de la violence conjugale et la volonté de maintenir ses relations avec chacun de ses parents, dans un cadre approprié. La recherche repose sur une enquête portant sur six structures : foyers d'hébergement pour des femmes victimes de violences, services de visites médiatisées, « espaces de rencontre » intervenant dans les ruptures conflictuelles. L'enquête comportera un ensemble d'investigations : étude documentaire, entretiens (n = 60 au minimum), observations des réunions et du travail avec les usagers. Cette recherche apportera de nouvelles connaissances sur l'action de ces dispositifs et permettra de mieux comprendre les enjeux de l'intervention des spécialistes de la protection de l'enfance face à ces situations.

Titre : Les effets des violences conjugales sur le développement émotionnel chez les enfants de 7 à 16 ans (AO thématique)

Université de Rouen

Psychologie et Neurosciences de la cognition (EA 1780)

Hélène TREMBLAY, Luce AUDREY, Fabienne BASSOT, Anne Laure SORIN

Résumé du projet de recherche :

Les effets de la violence conjugale sur le développement émotionnel des enfants et adolescents sont encore largement méconnus. Cette violence peut engendrer des effets en cascade conduisant à des trajectoires développementales plus fragiles que d'autres. Pour les préciser, nous proposons une approche comparative développementale à partir de 3 groupes d'enfants et d'adolescents (sans violences environnementales, avec violences conjugales et violentés physiquement) et de 3 classes d'âges (7-8 ans, 11-12 ans, et 15-16 ans). Pour ces 180 enfants et adolescents, nous prendrons en compte trois facettes du développement émotionnel : le tempérament, la régulation des émotions, et le traitement des informations émotionnelles. Le projet vise à proposer des modes d'interventions adaptés, à leur âge de développement et à leurs capacités socio-émotionnelles, pour les enfants et les adolescents les plus perturbés par cette violence et à les aider à devenir résilients à l'adversité.

Subvention proposée par la Commission scientifique : 22.000 euros

Titre : Etude épidémiologique et sociologique du traitement judiciaire des morts de nourrissons (AO ouvert)

INSERM - CERMES

Anne TURSZ, Pascale GERBOUIN-REROLLE, Jon COOK (Cermes4), Claudine PEREZ-DIAZ, Laurence SIMMAT-DURAND (Césames5)

Résumé du projet de recherche :

La maltraitance envers les enfants est un problème à la fois fortement médiatisé et mal documenté sur le plan scientifique, le chiffrage notamment étant rendu très difficile par de nombreuses difficultés méthodologiques. Néanmoins, pour agir, et notamment pour construire des programmes d'information et de prévention, on peut faire l'impasse d'une connaissance épidémiologique globale et précise pour centrer son intérêt sur les facteurs de risque de survenue des mauvais traitements envers les enfants. Dans cette optique, le projet de recherche présenté ici se propose de produire des résultats utilisables par des professionnels de terrain (des secteurs : médical, judiciaire, social, d'aide à l'enfance) pour identifier des familles et des enfants vulnérables, et réfléchir aux stratégies de sanction/réhabilitation des auteurs les plus à même d'éviter les récurrences d'atteinte grave à l'enfant. Ce projet prend appui sur une base de données médicales et judiciaires concernant des enfants décédés de manière inattendue avant l'âge de 1 an, et constituée grâce à une recherche qui a apporté des résultats novateurs pour le contexte français : estimation du niveau de sous-enregistrement des homicides ; chiffrage des répétitions de maltraitance dans une même fratrie ; absence de lien entre classe sociale et survenue du syndrome du bébé secoué (SBS), notamment. Toutefois l'abord est actuellement strictement statistique et un approfondissement de certains thèmes par des approches de sciences sociales semble nécessaire.

Les objectifs visent à répondre à deux types de problématiques : l'analyse du contexte humain et social de survenue des décès et de leur traitement par la justice ; l'analyse de procédures et d'outils. Il s'agira notamment de reconstruire les trajectoires individuelles des cas et élaborer des typologies de parcours depuis la première intervention jusqu'à la décision judiciaire ; reconstruire les trajectoires des auteurs depuis le passé antérieur aux faits jusqu'au suivi après la décision judiciaire, et élaborer des typologies d'auteurs, avec un intérêt particulier pour le contexte social et économique ; identifier les déterminants des diverses phases de ces parcours et analyser ainsi le processus de prise de décision judiciaire. A partir de l'étude de dossiers judiciaires issus de 18 parquets d'Île-de-France, Bretagne et Nord-Pas-de-Calais, concernant 4 types de pathologie (SBS, néonaticides, négligences graves, morts subites du nourrissons diagnostiquées sans les explorations nécessaires), il sera constitué des monographies détaillées qui feront l'objet d'une analyse de contenu après codage à l'aide du logiciel N Vivo. La comparaison entre les diverses catégories de décès permettra en outre de se poser la question du statut de l'enfant victime en tant que personne et d'aborder la notion d'intentionnalité.

⁴ CERMES : Centre de Recherche Médecine, Sciences et Société. CNRS-UMR8169, Inserm U750

⁵ CESAMES : Centre de Recherche Psychotropes, Santé Mentale, Société. CNRS-UMR8136, Inserm U611

Au carrefour de la sociologie, de la médecine, de l'épidémiologie et de la justice, ce projet associe deux unités CNRS/Inserm/Université et des chercheurs des disciplines nécessaires à son aboutissement.

Subvention proposée par la Commission scientifique : 29.900 euros



La lettre N°6 - juillet 2007

Le mot du Président

L'année 2007 a démarré de manière intensive pour l'Oned, dans la foulée du vote de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance. L'Observatoire a, depuis lors, été sollicité à de nombreuses reprises afin d'apporter des éclairages sur les conditions de mise en œuvre de cette nouvelle loi. Sa mission d'information et de conseil aux différents partenaires se développe en parallèle des activités de recherche, de recensement et d'analyse des pratiques et de mise en cohérence des données chiffrées.

Le prochain rapport au Parlement et au Gouvernement prévu pour l'automne 2007 proposera une analyse des changements institutionnels et des modalités organisationnelles nés de cette réforme. Les initiatives et le souci de mise en relation des acteurs de la protection de l'enfance n'ont pas fait défaut ces derniers mois, comme en témoigne la journée d'étude qui a eu lieu le 4 juin 2007, quatrième du genre depuis la création de l'Oned en 2004. Les contacts et échanges noués à l'occasion de telles manifestations jouent un rôle de tout premier ordre en faveur d'une meilleure articulation des professionnels et institutions mais contribuent également à l'appréhension globale des questions relevant de la protection de l'enfance.

C'est avec le sincère regret de n'avoir pu me rendre à cette journée que je tiens à remercier personnellement l'ensemble des participants en espérant qu'elle leur ait apporté de nouveaux éléments pour enrichir leurs réflexions sur les pratiques professionnelles. Je souhaite que ces rendez-vous se pérennisent et que vous soyez, chaque année, plus nombreux à y contribuer.



Christophe BÉCHU
Président de l'ONED Enfance en danger,
Président du Conseil Général de
Maine-et-Loire

Journée d'étude « Protection de l'enfance : de l'évaluation des situations à la sortie des dispositifs »¹

Quelque 350 personnes de tous horizons professionnels et géographiques ont participé à ce colloque. Celui-ci a réuni sur une même tribune animée par Michel Boutanquoi (Chercheur et Maître de conférences, Université de Franche-Comté), des chercheurs français et québécois ainsi que des professionnels de l'Aide sociale à l'enfance, de la PMI et de la santé scolaire.

La matinée était consacrée à l'évaluation des situations individuelles. Les interventions successives de Chantal Zaouche-Gaudron (Professeure en psychologie du développement, directrice de l'Ecole doctorale CLESCO, Université de Toulouse II), Jean-Luc Viaux (Professeur de psychopathologie, directeur du laboratoire de psychologie des relations individuelles et sociales, Université de Rouen) et Luc Demers (Conseiller principal, section services professionnels et qualité des services, association des Centres jeunesse du Québec) ont permis d'éclairer la question des points de repères partagés et de l'utilisation de certains outils dans une démarche d'évaluation, ainsi que les enjeux d'un langage commun entre les professionnels.



Ces réflexions doivent toujours être resituées par rapport au sens de l'évaluation, à ses objectifs et à son cadre d'utilisation. Elles prennent d'autant plus d'importance que les lois récentes énoncent des obligations en matière d'évaluation. Ainsi l'article 19 de la loi du 5 mars 2007 prévoit que toute attribution d'une prestation d'aide sociale à l'enfance soit précédée d'une évaluation de la situation prenant en compte l'état du mineur, la situation de la famille et les aides auxquelles elle peut faire appel dans son environnement.

L'expérience du Québec où depuis 1998 des actions ont été menées en vue d'harmoniser les pratiques d'évaluation afin d'améliorer la qualité et la rigueur des interventions, avec notamment l'élaboration de standards pour la pratique et d'un répertoire de 25 outils susceptibles d'être utilisés par les professionnels, indique qu'il est nécessaire de maintenir un travail d'accompagnement pour permettre l'appropriation des outils.



Luc Demers

Jean-Luc Vieux et
Chantal Zaouche-Gaudron



Ont également émergé des idées force telles que la nécessaire mutualisation des outils et des connaissances dans le champ de l'évaluation mais aussi la place croissante du bien-être et de l'intérêt de l'enfant dans les indicateurs.

Certaines inquiétudes relatives à l'échange et à la co-construction des savoirs entre chercheurs et professionnels laissent place à une collaboration accrue, comme l'ont notamment illustré deux propositions de partenariat énoncées au cours de la journée.

Les débats avec la salle ont fait ressortir l'intérêt porté par les professionnels sur les questions d'aide à l'évaluation. Les représentantes des conseils généraux de Seine-et-Marne et de Meurthe-et-Moselle, respectivement Marie-Françoise Vialaton et Marie-France Loppion, ont affirmé ressentir le besoin de tels instruments aussi bien sur le terrain qu'à l'échelon central.

En Meurthe-et-Moselle, un outil pour le recueil des informations dans le cadre d'une évaluation a été élaboré à partir de l'analyse du contenu des écrits des professionnels et avec l'appui d'un chercheur psychosociologue. Ce support mis en place il y a 10 ans, a été réactivé dans le cadre de la participation du département au Système d'observation longitudinale des enfants en danger proposé par l'Oned. Cette expérience révèle que l'association étroite de chercheurs, cadres de protection de l'enfance et intervenants de terrain est nécessaire pour introduire ces nouveautés.

En Seine-et-Marne, les interventions de plus en plus fréquentes des services du Conseil Général à la demande du Parquet pour des évaluations de familles encore inconnues obligent à une normalisation des pratiques.

Sorties et devenir

L'après-midi était consacrée aux questions d'accompagnement de jeunes dans la perspective de la sortie des dispositifs et aux études concernant les sortants et leur devenir. L'introduction de Claude Roméo, directeur Enfance-Famille du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, a permis de replacer dans un contexte global les études présentées dont la première était dirigée par Mihai Gheorghiu et portait sur ce département².



Claude Roméo

La recherche porte sur le devenir de personnes sorties de l'ASE de Seine-Saint-Denis entre 1980 et 2000, elle se fonde sur la consultation de dossiers de sortants (des années 1980, 1990 et 2000) et sur des entretiens, conduits et analysés par Lucette Labache, avec des jeunes sortis sur l'ensemble de la période.

Les résultats sont très marqués par les évolutions législatives et sociétales (rapport Bianco-Lamy en 1981, loi de 1989) ayant entraîné de nouvelles formes d'organisation des services sur la période. Ainsi on observe clairement un avant-après années 80. Les jeunes pris en charge dès le début des années 90 ont globalement une vision beaucoup plus positive de l'institution. Beaucoup d'entre eux ressentent d'ailleurs une dette symbolique envers l'institution et s'investissent dans des activités dites de « care »³. Ils sont également nombreux à garder contact avec les éducateurs et familles d'accueil rencontrés tout au long de leur parcours. Les griefs relevés se portent essentiellement contre les effets néfastes de l'accueil en collectivité (délits contre les biens, violences institutionnelles...) et le climat interne violent ou dysfonctionnant de la famille d'accueil.

Jean Boislard de l'association des centres jeunesse du Québec et Martin Goyette, chercheur au sein du laboratoire Urbanisation, culture et société de l'Institut national de recherche scientifique québécois ont ensuite présenté un programme de soutien du passage à la vie adulte de jeunes placés au Québec.



Martin Goyette, Paul Durning, Jean Boisard, Luette Labache, Michel Boutanquoi et Mihai Georghii

À partir de recherches mettant en avant la nature des difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes ayant connu un placement, ce programme « qualification des jeunes » développe trois volets simultanément : un sur la qualification des jeunes, avec ou sans diplôme, un sur la préparation à la vie autonome et un sur le développement du réseau social du jeune. Il est mis en place pour les jeunes les plus démunis : chacun est suivi pendant trois ans, de 16 à 19 ans, par le même éducateur. Expérimenté pendant trois ans, ce programme est suivi en parallèle par une équipe de chercheurs chargés d'évaluer ce processus d'intervention et d'en apprécier la valeur ajoutée sur le plan quantitatif et qualitatif. Il en ressort en particulier qu'il n'y a pas d'insertion professionnelle durable sans insertion résidentielle et relationnelle.

Agnès Gardon-Mollard, responsable du secteur Enfance-adoption au Conseil général de l'Ain, a indiqué que le département travaille depuis 2006 avec l'université de Lyon II sur un projet de recherche concernant le devenir de bénéficiaires de l'ASE accueillis en 1974, 1984 et 1994. Les difficultés d'échantillonnage rencontrées sont les mêmes que celles qui ont été soulignées par les précédents intervenants. S'ajoutent à cela des questions d'ordre éthique : comment recueillir le point de vue des mineurs ? Comment traiter la question des négligences ? La question que se pose le service porte sur les enseignements que l'on peut tirer de ce type d'études pour améliorer les pratiques de la protection de l'enfance aujourd'hui. Les débats ont permis de mettre l'accent sur le grand dynamisme des conseils généraux en matière de suivi des mineurs pris en charge. Les recherches se multiplient depuis quelques années dans l'ensemble des départements en collaboration avec le milieu universitaire local.

Les diverses interventions ont montré l'importance du réseau social à la sortie des dispositifs de prise en charge. Il semble indispensable de favoriser les réseaux sociaux autour des mineurs, de développer dispositifs partenariaux, passerelles, etc. et de les préparer le plus tôt possible à la problématique de la sortie ainsi qu'à l'anticipation de l'avenir. Une intervenante du Val-de-Marne dont la structure a participé à la recherche menée par Isabelle Frechon⁴ sur le devenir de jeunes filles placées a souligné l'importance du dialogue avec les anciennes. Rencontrer des femmes anciennement placées qui travaillent et ont des enfants, comme d'autres, permet aux mineurs actuellement en foyer de se projeter dans l'avenir plus sereinement.



350 personnes ont assisté à la journée d'étude de l'Oned

1- Un compte-rendu complet est disponible sur simple appel au 01 58 14 22 50

2- Etude réalisée en 2004 avec le co-financement du Conseil Général de Seine-Saint-Denis, de la Mission de recherche Droit et Justice et de la DGAS, qui fera l'objet d'une publication.

3- Don de soi au sens large (militantisme, travail en association et autres actes « citoyens »)

4- Frechon, I., Insertion sociale et familiale de jeunes femmes anciennement placées en foyer socio-éducatif, thèse de doctorat Sociologie et démographie sociale, Université Paris X- Nanterre, 2003.

Troisième édition du rapport de l'Oned au Parlement et au Gouvernement

L'Observatoire remettra son troisième rapport au Parlement et au Gouvernement à l'automne. Comme chaque année, un chapitre sera consacré à l'analyse du système de protection de l'enfance, dans lequel l'examen de la mise en place de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance tiendra une place de premier choix. Les deux autres chapitres traiteront des missions de mise en cohérence des données chiffrées et de recensement des pratiques de prévention, de dépistage et de prise en charge.

Ce document devrait constituer une base de réflexion concertée, à l'image de la composition pluridisciplinaire et interinstitutionnelle de l'Observatoire, et favoriser ainsi la mise en relation des différents acteurs de la protection de l'enfance.

Résultats des appels d'offres « Recherches » 2007

L'Oned a lancé en janvier 2007 deux appels d'offres de recherches, l'un ouvert sur le champ de l'enfance en danger, l'autre thématique portant sur les « interactions entre les conflits conjugaux et la protection de l'enfance ». Lors de sa séance du 12 juin dernier, la Commission scientifique de l'appel d'offres a sélectionné cinq projets. Le Conseil d'administration, suivant les recommandations des experts, a choisi de les financer immédiatement.

Quatre projets portent sur la thématique des enfants témoins de violences conjugales tandis qu'un autre propose d'analyser le traitement judiciaire des morts de nourrissons. Un dernier projet reste à ce jour en suspens.

Un travail partenarial dynamique autour des enfants témoins de violences dans le couple

Le groupe de travail co-piloté par l'Oned et le SDFE (Services des droits des femmes et de l'égalité) consacré aux enfants témoins de violences au sein du couple, dont la mise en place avait été annoncée dans la précédente lettre, publiera un rapport à l'automne.

De nombreux professionnels, experts et chercheurs ont d'ores et déjà été auditionnés.

La revue de littérature commandée à un organisme extérieur ainsi que, dans un deuxième temps, les recherches financées dans le cadre de l'appel d'offres thématique 2007, viendront étayer et compléter les analyses et préconisations formulées par le groupe.

Co-organisation des Ateliers nationaux de la protection de l'enfance

L'Oned a participé à l'organisation de ce grand rendez-vous de la protection de l'enfance qui s'est tenu les 28 et 29 mars 2007 à Besançon à l'initiative du conseil général du Doubs et du Réseau Idéal, également présidé par Christophe Béchu. Ces deux jours consacrés à la réforme de la protection de l'enfance ont permis d'aborder des thématiques telles que « la place de l'Etat, du médico-social et de la psychiatrie dans la prise en charge », « l'intervention hors mandat dans le champ de la protection de l'enfance » ou encore les pratiques innovantes.

Plusieurs membres de l'Observatoire sont intervenus : Anne Oui, Pascaline Chamboncel-Saligue et Hélène Milova respectivement sur les pratiques, l'articulation entre protections sociales et judiciaires ainsi que le système allemand de protection de l'enfance. Paul Durning a, quant à lui, conclu cette deuxième journée consacrée à « l'articulation et la complémentarité entre protections administrative et judiciaire ».

Pour plus d'informations : <http://www.doubs.fr/protectenf/index.php>

Refonte du site Internet et développement des ressources numérisées

Une nouvelle rubrique a été ouverte sur le site de l'ONED. Consacrée aux questions juridiques, elle comporte pour le moment trois sous-titres, une série de liens vers des sites ressources, des documents de nature juridique ainsi qu'un recensement historique des textes de la protection de l'enfance accessibles dans leur version originale.

Elargissement de l'équipe

L'Oned a accueilli ce printemps à l'occasion d'un stage, Florent Guéroult, étudiant en master de Sociologie Démographie à l'Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines. Dans le cadre de son mémoire de recherche, il a rencontré des professionnels de plusieurs départements (acteurs de terrains et acteurs décisionnels) ainsi que des magistrats de Tribunaux pour enfants afin de recueillir leurs attentes quant à la mise en place d'un système d'observation de l'enfance en danger suite à la loi du 5 mars 2007.

L'équipe sera complétée, à partir du 1er septembre, par deux nouveaux chargés d'études, Marie-Pierre Mackiewicz et Nadège Séverac, venant renforcer le secteur des recherches et études dont les missions se développent dans la continuité de la réforme de la protection de l'enfance.



GIP Enfance en danger / Oned - BP 30302 75823 Paris Cedex 17
Tél. 01 58 14 22 50 - Fax : 01 45 41 38 01 Site : www.oned.gouv.fr
Direction de la publication : Paul Durning - direction@oned.gouv.fr
Réalisation : Véronique Fava-Natali - vfavanatali@oned.gouv.fr

Annexe 8 : La presse et l'Oned

Média	Titre	Édition
Accueillir	La situation toujours plus tendue de l'adoption internationale	déc-07
AFP	Les abandons d'enfants : un phénomène rare et en baisse depuis 2003	9-juil-07
AJDA Hebdo - L'actualité juridique Droit Administratif	Arrêté fixant le montant de la contribution financière des départements au fonctionnement du groupement d'intérêt public pour l'enfance en danger au titre de l'année 2007	5-nov-07
ASH	Réarticuler les interventions administrative et judiciaire au bénéfice de l'usager	15-juin-07
ASH	Protection de l'enfance: les guides pratiques d'application de la réforme sont parus	25-mai-07
ASH	La loi réformant la protection de l'enfance	6-avr-07
ASH	Des propositions pour améliorer le projet de loi sur la protection de l'enfance	2-fév-07
ASH	L'Oned (Observatoire national de l'enfance en danger) lance deux appels d'offres de recherche pour 2007	16-fév-07
ASH	Évaluation : l'ANESM dévoile son programme de travail pour 2008	21-déc-07
ASH supplément	La protection de l'enfance	14-déc-07
Associations mode d'emploi	Protection de l'enfance : premiers ateliers nationaux à Besançon	mai-07
Bulles	Réforme de la protection de l'enfance	mars-07
Cahiers de la Puériculture	Philippe Bas a reçu le deuxième rapport de l'Observatoire national de l'enfance en danger	jan-07
Cahiers de la Puériculture	Réforme de la protection de l'enfance	déc-07
Centre d'analyse stratégique	Quelles politiques d'accompagnement des parents pour le bien-être de leur enfants ? Une perspective internationale	10-déc-07

citron-vert.info	Rapport 2006 de l'ONED	8-jan-07
Courrier français Landes	Pour une protection renforcée	7-déc-07
Droit de la famille- JURIS CLASSEUR	Le rapport de l'ONED sur la situation des pupilles de l'état	juin-07
Education Enfantine	Médecine scolaire	fév-07
EJE Journal	Protection de l'enfance, une loi pour la "bien-traitance"	avr-07
Enfance majuscule	Penser (panser) la protection de l'enfance 18 janvier 2008	2007
Espace social Européen	La protection de l'enfance à l'Assemblée	12/18 janv 07
Espace social Européen	28 et 29 mars Ateliers nationaux de la protection sociale	16/22 mars 07
Fenêtres sur - cours	Toulon. Les parents ont leur maison	10-déc-07
Fenêtres sur - cours - Supplément	Définition de la maltraitance ?	22-oct-07
France-Guyane	Protéger l'enfance en danger	19/09/07
France-Guyane- Le quotidien d'information en Guyane	Une nouvelle loi pour mieux protéger l'enfance	27-sep-07
Info Clermont/Thiers	Un nouveau schéma pour l'enfance et la famille	19-nov-07
InfocrèchePro	Enfants protégés	jan-07
Information sociales	Les travaux de l'ONED, suites	avr-07
JDJ	Une loi qui reflète les acquis du terrain	mars-07
Journal des Instituteurs et des professeurs des écoles	Taux d'analphabétisme des jeunes (15-24 ans) dans le monde (Médecine scolaire)	fév-07

Julie	Droits des enfants on en est où ?	nov-07
Juris associations	Secret partagé, secret en danger ?	15-déc-07
La classe hors série	L'echec scolaire et ses remèdes	2007
La documentation Française	Deuxième rapport annuel au Parlement et au Gouvernement de l'Observatoire national de l'Enfance en danger, ONED	fév-07
La Gazette des communes - des départements - des régions	Protection de l'enfance. Un rôle renforcé pour les départements	25-juin-07
La Gazette des communes - des départements - des régions	Ateliers nationaux.	12-fév-07
La Gazette des communes - des départements - des régions	Un arrêté fixant le montant de la contribution financière des départements au fonctionnement du groupement d'intérêt public pour l'enfance en danger au titre de l'année 2007	5-nov-07
La Gazette Santé Social	Enfance en danger et médecine scolaire	jan-07
La Gazette Santé Social	Nouveau rôle pour des cadres de la protection de l'enfance	mai-07
La Gazette Santé Social	Protection de l'enfance : Une réforme attendue	avr-07
La gazette Santé Social	Renforcer la protection de l'enfance	mars-07
La Gazette santé Social Hebdo	Loi n°2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance	mars-07
La Lettre de la Fondation pour l'Enfance	ONED : 2ème rapport annuel au gouvernement et au Parlement, 12 décembre 2006	1er trimestre 07
La Lettre de la Fondation pour l'Enfance	L'Oned vient de lancer deux appels d'offres de recherches pour 2007.	1er trimestre 07
La Lettre de la Fondation pour l'Enfance	L'enfant "otage" : une nouvelle forme de maltraitance intrafamiliale	2è trimestre 07

La Lettre Direction(s)	4 juin 07 " Protection de l'enfance : de l'évaluation des situations à la sortie des dispositifs - Eclairage de chercheurs français et étrangers" Journée thématique organisée par l'ONED	le 3 mai et le 7 mai 07
La Lettre du CIDEFE	Protection juridique de la jeunesse (PJJ)	30-nov-07
La République des Pyrénées	"Il n'est pas question de fermer" selon le Conseil Général	6/02/07
La revue d'action juridique & sociale	Les rapports se suivent...	jan-07
La revue d'action juridique & sociale	Deuxième assises nationales de la protection de l'enfance (JAS) La réforme à l'épreuve du terrain	oct-07
La vie familiale Vosgienne	Protection de l'enfance : les points clé de la réforme	sep-07
La voix du Nord	L'Observatoire de l'enfance maltraitée en visite la maison du Clocher Saint-Pierre	13/05/07
L'Alsace	Protection de l'enfance Les ateliers de Besançon sur le "net"	11-juil-07
Le courrier des maires et des élus locaux (supplément)	Protection de l'Enfance : Le rôle des Conseils Généraux	mai-07
Le courrier des maires et des élus locaux newsletter	Enfance en danger. Un arrêté du 17 octobre 2007 fixe le montant de la contribution financière des départements au fonctionnement du groupement d'intérêt public pour l'enfance en danger au titre de 2007. Arrêté publié au JO du 27 octobre	2 et 5 nov
Le journal de l'Action Sociale	Les assises de la protection de l'enfance	sep-07
Le journal de l'Action Sociale	2è assises nationales de la protection de l'enfance	nov-07
Le journal de l'Action Sociale	Observation de l'enfance en danger : le bon sens de l'ANDASS	déc-07
Le Journal des Professionnels de l'Enfance	Protection de l'enfance - Rencontre avec Philippe BAS Ministre délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille.	mai/juin 2007
Le journal des psychologues	Familles et enfants sous haute surveillance	sep-07

Le Journal du Dimanche	Projet de loi. Le texte qui sera discuté mardi, à l'Assemblée, ne fait pas l'unanimité. La protection de l'enfance en débat	7/13 janv 07
Le Monde radio Télévision	L'école du soupçon	01 et 7 oct 07
L'école des parents	Textes de lois	oct- nov 07
L'Eveil de la Haute-Loire	Un dispositif pour venir en aide aux enfants qui souffrent	13-déc-07
L'Hebdo action jeunesse	L'Uniopss demande la création d'un "Conseil national de l'enfance, de la protection de l'enfance et de la jeunesse	25 juin /01 juillet 2007
L'Hebdo action jeunesse	Les professionnels, les familles et l'action socio-éducative, objet d'un colloque organisé par la Fondation d'Auteuil (15-16 octobre 2007)	6 au 19 août 07
L'Hebdo de Besançon	Besançon, capitale de la protection de l'enfance	28 mars / 3 avril 07
L'Hémicycle	Un code des droits des femmes	31-jan-07
Liaisons sociales	Ateliers nationaux de la protection de l'enfance, organisé par le Conseil Général du Doubs, le réseau Idéal et l'ONED à Besançon, jusqu'au 29.	26-mars-07
Lien Social	L'Oned lance deux appels d'offres	8-fév-07
Lien social	La protection de l'enfance attend sa réforme	11-jan-07
Lien social	La nécessaire mutation des foyers de l'enfance	22-nov-07
Lien social	4 juin 07 - Journée d'étude organisée par l'Observatoire de l'enfance en danger	24-mai-07
L'Observateur de Beauvais	L'accueil multifamilial a pris son envol	21-sep-07
Midi Libre	Un observatoire de l'enfance en danger prévu	15-mai-07
Midi Libre	2500 enfants sont maltraités dans l'Hérault	17-nov-07

Nervure Journal de psychiatrie	La réforme de la protection de l'enfance	oct-07
Objectifs soins	Santé scolaire et universitaire sur un même portail	oct-07
Ouest France	Les abandons d'enfants rares et en diminution	11-juil-07
Parents	Maltraitance : mieux suivre les enfants	fév-07
Psycho	2 ^e rapport de l'Oned	mars-07
Réforme	« Mettre en place un meilleur dispositif de dépistage	8/14 fev-07
Revue juridique personnes & famille	Réforme de la protection de l'enfance	déc-07
Sud Ouest	Mont-de-Marsan Agenda demain. Dîner jazz. Par le Lion's Club pomme de pin, à l'Auberge landaise, de Mont-de-Marsan AGENDA demain	29-nov-07
Sud Ouest	Les dixièmes journées départementales sur la protection de l'enfance à Mont-de-Marsan	30-nov-07
Sud Ouest	Sorties Landes aujourd'hui Cartes Capbreton. A 21 heures, concours de belote au Casino. Demain Lotos	26-nov-07
Témoignages	Un fléau social encore mal appréhendé	4/12/07
tf1.lci.fr	Identifiée, la mère s'explique	10/07/07
TSA Hebdo	L'Oned vient de lancer deux appels d'offres de recherches pour 2007.	9-fév-07
TSA Hebdo	Le 4 juin à Paris "Protection de l'enfance : de l'évaluation des situations à la sortie des dispositifs"	11-mai-07
TSA Hebdo	Le CRP : un contrat pour responsabiliser les parents?	12-jan-07
VDN	L'Observatoire de l'enfance maltraitée en visite la maison du Clocher Saint-Pierre	13/05/07
Ville école intégration actualité	Deuxième rapport annuel au Parlement et au Gouvernement de l'Observatoire national de l'Enfance en danger, ONED	fév-07

www.aquadesign.be	Pédophilie, un problème qui ne dépend pas forcément des lois	23/08/07
www.ash.tm.fr	Protection de l'enfance: l'Unasea aide les professionnels à s'approprier la réforme	25/09/07
www.dexia-clf.fr	Plus de 250.000 mineurs bénéficiaient, au 31 décembre 2004, d'une mesure de protection	4/01/07
www.maire-info.com	Plus de 250.000 mineurs bénéficiaient, au 31 décembre 2004, d'une mesure de protection	4/01/07
www.maire-info.com	Projet de loi sur la protection de l'enfance : l'ADF exprime trois regrets	17/01/07
www.senat.fr	Projet de loi adopté le 12 février 2007 - N°68 SENAT - Session ordinaire de 2006-2007	16/02/07
www.temoignanges.re	Sensibiliser professionnels et pouvoirs publics à certaines conséquences graves des violences conjugales	4/12/07
www.udf.org	Projet de loi réformant la protection de l'enfance - Intervention de Claude Leteurre lors de la discussion générale Assemblée nationale -09.01.06	10/01/07